

CHAP. 11 : LA TÈNE OU LE DEUXIÈME ÂGE DU FER.

A l'aube du Ve siècle avant notre ère de profonds bouleversements ont affecté les grands axes du commerce continental des Grecs, qui l'ont gravement perturbé.

11.1. L'AVÈNEMENT DES CELTES : UNE ÉVOLUTION GÉNÉRALE...

A l'origine de ces troubles il faudrait placer des mouvements de population en Bourgogne, qui ont pu aller jusqu'au renouvellement de celle-ci¹. A Vix le flot des produits massaliotes s'est tari, la vieille forteresse du mont Lassois a été délaissée.

On associe ces mouvements à l'avènement d'un monde nouveau que l'on qualifie généralement de celtique. Mais que recouvre ce mot ?

On doit tout d'abord signaler qu'étymologiquement le terme "celtique" n'est probablement pas d'origine... celtique² ! Il vient du grec *Keltiké* et serait l'un de ces noms que les Grecs ont donné aux peuples qu'ils rencontraient en fonction de critères qui leur étaient propres - comme pour les Ligures, par exemple³. Comme les Grecs venaient du Sud, ce serait donc à partir des

¹ R. Jouffroy, Les civilisations de l'âge du fer en Bourgogne, ds J. Guilaine (dir.) La préhistoire française, Tome II, Paris, CNRS, pp. 816-825, ici p. 823.

² En ce sens déjà C. Renfrew, *Archaeology and Language : The Puzzle of Indo-European Origins*, New York, Cambridge University Press, 1987, p. 264.

Plus récemment D. Garcia, *Les Celtes de Gaule méditerranéenne, Définition et caractérisation*, ds M. Szabó (dir.), *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'Histoire, les civilisés et les barbares du Ve au IIe siècle avant J.-C.*, Actes de la table ronde de Budapest 17-18 juin 2005, Bibracte (Glux-en-Glenne), Centre archéologique européen, 2006, pp.63-76, ici p. 70.

En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00102133/document>

³ En ce sens, parfaitement clair, pour les Ligures comme pour les Celtes : Strabon, *Géographie*, Livre I, Chapitre II, 27 : « ... ils adoptèrent aussi pour cette partie de la terre des dénominations générales, soit les noms simples de Celtes et d'ibères, soit les noms mixtes de Celtibères et de Celloscythes, étant réduits par ignorance à ranger ainsi sous une seule et même dénomination des peuples séparés et distincts ... »

régions méridionales de la "Celtique" que le terme aurait été distribué à divers peuples. Autant dire qu'il ne faut pas en attendre beaucoup de précision au niveau ethnique. Ils peuvent pourtant nous fournir parfois des indications intéressantes, notamment sur l'évolution des populations qu'ils ont arbitrairement définies.

Au-delà de cette première restriction, il faut noter que le terme de celtique s'entend à deux niveaux différents : le premier désigne une forme de société connue depuis l'âge du bronze moyen entre l'Alsace et la Bohême, le second une population soupçonnée d'avoir peuplé cette zone depuis cette époque au moins.

Pour essayer de comprendre comment les Celtes ont pu se répandre à toutes les zones où l'onomastique ou l'épigraphie nous signalent que leur langue était comprise ou parlée au temps de César, il va donc nous falloir nous pencher tout à tour sur ces deux aspects.

Voyons d'abord la société. Dès le plein âge du bronze une culture originale a donc vu le jour en Europe moyenne. Comme elle plaçait les restes de ses défunts sous des tertres de pierres et de terre, on l'a appelée civilisation des Tumulus. Elle faisait la part belle à la richesse matérielle - peut-être par goût, peut-être parce qu'elle comptait dans ses rangs d'habiles artisans, peut-être enfin parce qu'elle avait été précocement en contact avec le monde égéen susceptible de la fournir en produits d'exception. Très tôt en effet, l'axe Danube-Rhin a ouvert l'Europe moyenne aux Mycéniens à la recherche de l'ambre et de l'étain. On a vu plus haut que le périple de Jason, sous prétexte d'épopée, a relaté une partie de leurs aventures¹. Les tertres funéraires de la civilisation des Tumulus ont révélé l'existence de chefs souvent qualifiés de "princes" annonçant ceux du monde hallstattien. Le défunt était en effet entouré d'un mobilier d'exception - un peu comme à Vix, mais quelque dix siècles plus tôt ! Les guerriers, qui étaient ensevelis avec leurs armes, y avaient également un statut particulier. Cette civilisation des Tumulus a donc esquissé les grands traits de la forme de société qui devait finir par s'imposer durablement à toute l'Europe occidentale. Perpétué par certains groupes des Champs d'Urnes à travers les siècles du Bronze final, c'est ce modèle qui s'est épanoui dans l'Est de la France aux VIIe et VIe siècles avec l'apparition de véritables familles princières - comme à Vix encore une fois, quoique la célèbre tombe au cratère ne date que de la fin du VIe siècle. C'est qu'à partir du VIe-Ve siècle justement, le phénomène semble avoir trouvé un nouveau souffle, en même temps qu'il s'est généralisé : un monde plus cloisonné s'est mis en place, dont les potentats locaux se jalouaient âprement la moindre partie.

Pour une part, ce processus peut être imputé à un besoin croissant d'espace. Celui-ci peut refléter une croissance démographique, ou encore la nécessité pour une population à peu près inchangée de disposer de terroirs plus étendus parce que l'évolution des conditions naturelles a fait baisser les rendements agricoles. Ainsi, une crise de subsistance d'origine climatique ne peut pas être écartée. Entre le milieu du IXe s. et le IVe s. la phase glaciaire de Göschenen I s'est imposée à l'Europe. Elle a été diversement ressentie selon les régions : l'amélioration observée au Bronze final IIIb sur notre arc côtier s'est traduite dans les Alpes par une péjoration qui a été sensible dès les années 850-750. Et tandis qu'un réchauffement se dessinait globalement à partir du IVe siècle, dans les Alpes encore, si l'on considère les glaciers, le froid paraît avoir persisté jusqu'au milieu du IIIe siècle. On a vu dans le chapitre précédent que le régime des précipitations avait pu jouer là un rôle assez important. Quoi qu'il en soit, croissance démographique et crise de subsistance d'origine climatique ne s'excluent

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre1.htm>

¹ Voir à ce titre par exemple F. Villard, La céramique grecque de Marseille, VIe-Ve s., Paris, de Boccard, 1960, p. 126.

Pour la base : Apollonios de Rhodes, Ἀργοναυτικά, Argonautiká (Argonautiques)

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/poetes/apollonius/table.htm>

pas nécessairement, la première ayant pu précéder la seconde - et l'aggraver¹. Quoi qu'il en soit, la contraction de l'espace disponible soulignée par les auteurs antiques semble avoir engendré des mouvements de population². Par réaction, ceux-ci auraient contribué au VIe-Ve s. à accélérer la mutation de société déjà engagée et à cloisonner l'Europe continentale.

Pour une autre part cependant, dans les zones qu'ils atteignaient, les richesses dispensées par les Grecs, ou leurs relais barbares - non-grecs - ont contribué à exacerber la soif de pouvoir de certains chefs de tribu. La chasse aux esclaves, la *razzia*, se sont développées et généralisées, entretenant un climat d'insécurité. Celui-ci a renforcé le pouvoir des maîtres de la guerre. Le char de combat a supplanté le char d'apparat. Là encore, le cloisonnement de l'espace s'est accentué, les zones de friction constituant autant de barrières dressées.

Dès la première moitié du Ve s. les déboires du commerce grec continental témoignent de ce changement profond. Plutôt qu'au VIIe siècle, comme l'avait proposé Tite-Live, c'est à cette époque, au début du Ve siècle, voire quelques décennies auparavant, que l'on a situé longtemps - et sans doute à tort, comme on va le voir - l'expansion des Celtes vers l'Ouest de l'Europe³. Celle-ci introduit la question de la population.

Quelle que soit son importance un modèle de société ne peut en effet suffire pour définir un peuple. Il y faut aussi une langue - et de l'extension de la langue celtique on ne sait rien directement, en l'absence de trace écrite. Le Midi méditerranéen fait alors figure d'exception, où apparaissent à la fin du IIIe et à l'aube du IIe siècle, avec l'écriture, des inscriptions gallo-grecques dont les noms admettent une étymologie celtique. Mais paradoxalement ces inscriptions constituent alors, avec la pratique des têtes coupées prélevées sur les ennemis abattus, et les mentions des auteurs antiques, les seuls critères dont on dispose pour rattacher les populations de cette zone au monde celtique. S'il n'y avait que leur culture matérielle, on ne verrait là que des populations indigènes - ligures selon le terme générique fourni encore une fois par les Grecs - qui évoluaient lentement à la faveur de contacts établis de longue date avec l'intérieur du continent d'une part, et d'autre part le littoral fréquenté par des groupes de navigateurs méditerranéens dont certains ont fondé des villes prospères.

11.1.1. Approche linguistique.

Sur le plan linguistique, on n'a donc aucune trace de l'origine géographique et chronologique des Celtes, ni de leur expansion. Mais d'abord, doit-on vraiment considérer qu'il y a eu extension de l'aire celtique ? Après tout le processus qui entraîné le développement d'un type de société aurait pu s'accompagner du développement d'une langue commune à une bonne partie de l'Europe moyenne et de l'Europe occidentale. Cela semble pourtant improbable. D'une part en effet, on a l'exemple de régions méridionales que l'on connaît relativement bien (la Grèce, l'Italie) et dans lesquelles on sait qu'ont coexisté un nombre assez important de langues sur un espace relativement restreint : quatre groupes de dialectes en Grèce, trois ou quatre en Italie selon que l'on compte ou non le sicule. Et il ne s'agit que des groupes. Si l'on descend aux langues parlées, rien qu'en Italie on atteint le nombre de quinze ou seize ! Dans les deux cas il y a eu cependant, à un certain moment, prédominance d'un groupe, voire d'une langue, sur les autres : le groupe ionien-attique en Grèce (dont plusieurs dialectes ont

¹ P. Brun, P. Ruby, L'âge du fer en France : premières villes, premiers Etats celtiques, Paris, La Découverte, 2008, p. 113.

² La légendaire migration du Celte Bellovèse vers l'Italie, par exemple, ordonnée par son oncle Ambigat.

Voir F. Villard, La céramique grecque de Marseille, VIe-Ve s. Paris, de Boccard, 1960, pp. 139-140.

Pour la source : Tite Live, *Ab Urbe condita libri* (Histoire de Rome depuis sa fondation), Livre V, paragraphe 34.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/Tite/livre5.htm>

³ Tite-Live, Histoire de Rome, V, 33-35. - H. Hubert, Les Celtes, pp. 11-25. - A. Grenier, Les Gaulois, pp. 108-118. - F. Villard, La céramique grecque de Marseille, VIe-Ve s., p. 140.

contribué à l'époque hellénistique à former autour de l'attique la *koinè*, la langue commune), le latin dans le cas de l'Italie. Mais c'est parce qu'il y a eu chaque fois prédominance politique d'une partie au moins du territoire associé à ce langage (Athènes, ou Rome). Et l'Italie ou la Grèce sont bien plus petites que l'aire de la langue celtique... On serait tenté de dire des langues celtiques, car le phénomène recouvrait sans doute un certain nombre de dialectes, mais cet ensemble paraît avoir possédé une forte homogénéité - qui permet de l'identifier dans les inscriptions gallo-grecques par exemple. Il faudrait donc chercher ailleurs d'autres éléments de comparaison. En Afrique de l'Est, le swahili, devenu langue officielle au Kenya et en Ouganda (*de facto* en Tanzanie) pourrait offrir un exemple intéressant. Entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère, un texte repris par un document byzantin du X^e siècle, le *Périple de la mer Erythrée* (mer Rouge), indique que les marchands des rivages de l'Afrique de l'Est et de la péninsule arabe avaient déjà un langage commun. C'est sans doute en s'appuyant sur ce vieux substrat linguistique que les commerçants musulmans ont diffusé vers l'intérieur du continent, à partir du XII^e siècle, ce que l'on pourrait considérer comme un proto-swahili qui est devenu la langue véhiculaire de l'Afrique de l'Est. Mais ce n'est qu'au XIX^e siècle et au XX^e siècle, sous l'impulsion des missionnaires chrétiens puis de la politique colonialiste, que la langue a été standardisée et a pris l'ascendant sur les autres dialectes. Comme pour la Grèce et l'Italie antiques, cet ascendant reposait sur une démarche hégémonique à motivation économique (le besoin de se procurer ressources, débouchés ou main d'œuvre servile) - et, dans ce cas précis, à prétention spirituelle, parce qu'entre-temps le monothéisme avait triomphé aussi bien en Arabie qu'en Europe.

Pour qu'une langue parvienne à s'imposer sur un territoire très vaste, il semble donc nécessaire qu'elle soit soutenue par une forme de domination. Mais cela ne suffit apparemment pas. Il faut aussi du temps : au II^e s. de notre ère, soit plus de deux siècles après la conquête, Irénée qui était l'évêque de Lyon a confié que la langue couramment parlée dans la ville était... la langue barbare - autrement dit, le gaulois (ou le celte)¹. Il paraît ainsi judicieux de placer l'origine de la langue celtique loin en arrière - peut-être jusqu'au Bronze moyen et la Civilisation des Tumulus, s'il faut bien la situer en Europe moyenne. Cela lui fournirait le temps de s'imposer peu à peu à toutes les régions dans lesquelles l'onomastique ou les sources antiques nous signalent qu'elle a été parlée dans cette vaste zone, avant de se diffuser plus largement. En ce sens, dès 1958, reprenant les conclusions que P. Bosch Gimpera avait émises pour l'Espagne en 1941², A. Dumoulin considérait les peuples des Champs d'Urnes comme les premiers envahisseurs celtiques³. Et en 2007, P. Brun a proposé de la faire remonter jusqu'au III^e millénaire et aux Campaniformes⁴. Cette dernière hypothèse est tentante. L'aire de répartition des Campaniformes est immense. Et si l'on ne peut sans doute pas parler de domination, leur influence, qui empruntait sans doute à la fois au matériel et au spirituel, devait être à sa mesure. Le respect qu'ils suscitaient en témoigne, qui garantissait apparemment leur intégrité physique et leur permettait en outre de conserver leur identité au

¹ Irénée Ἐλεγχος καὶ ἀνατροπὴ τῆς ψευδοδόμου γνώσεως en grec (Irénée était originaire de Smyrne où il avait vu le jour dans la troisième décennie du siècle II^e s.), *Adversus haereses* en latin : Irénée, Contre les hérésies, Dénonciation et réfutation de la gnose au nom menteur, Paris, Editions du Cerf, 2002, Préface.

² P. Bosch Gimpera, "Les celtes et la civilisation des urnes en Espagne, Préhistoire, n° VIII, 1941, p. 121-154, notamment p. 128.

³ A. Dumoulin, Recherches archéologiques dans la région d'Apt (Vaucluse), ds Gallia, 16, 1, 1958, pp. 197-241, ici p. 205.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1958_num_16_1_2229

⁴ P. Brun, Les Celtes à la lumière de l'archéologie, ds Archéopages, Inrap, 18, janvier 2007, pp. 16-21, spécialement pp. 19-20.

En ligne : <https://www.inrap.fr/archeopages-18-migrations-10192> ou www.inrap.fr/userdata/c_bloc_file/.../6891_fichier_dossier18-brun.pdf

sein de populations très diverses¹. On pourrait donc envisager que leur langue se soit imposée peu à peu comme langue véhiculaire, comme l'avait fait le kiswahili en Afrique de l'Est avant l'arrivée des Occidentaux. Les Campaniformes ont été bien représentés dans le Midi méditerranéen. Leur deuxième vague a même fait d'eux un élément moteur de la culture régionale du Chalcolithique tel que nous l'avons défini plus haut (2.350-1.850 avant notre ère). On pourrait donc imaginer, avec les inscriptions gallo-grecques, que leur langue avait réussi à s'y imposer. Mais si tout le monde avait utilisé des dialectes celtes, on comprend mal pourquoi et comment les Grecs, lorsqu'ils ont découvert la Méditerranée occidentale, l'auraient peuplée de Ligures et d'Ibères. Même si ces noms fournissaient de meilleurs repères aux navigateurs (parce qu'ils évoquaient des peuples qu'ils connaissaient et qu'à ce titre ils étaient chargés d'informations géographiques et anthropologiques) il semble bien qu'ils les auraient sans doute alors probablement et rapidement qualifiés de tribus celtiques, parce que cela aurait apporté une autre information essentielle... En outre, les Campaniformes n'étaient pas des Celtes. Au mieux, ceux-ci seraient issus de l'émergence d'un certain nombre de critères communs à partir du fond campaniforme. Mais si l'on parle de Celtes, c'est parce qu'on se trouve devant une population présentant dans sa langue, mais aussi dans ses caractères sociologiques et culturels, une homogénéité marquée - que l'on est loin de retrouver chez les divers peuples occupant à l'âge du bronze et à l'âge du fer les territoires touchés par le phénomène campaniforme. On pourrait envisager que les apports des Campaniformes aient évolué conjointement dans certaines régions et pas dans d'autres². Mais cela supposerait encore pour les premières une évolution commune. Pour cela, il faudrait des relations très étroites - pendant une période de plus de mille ans - car on ne peut pas simplement évoquer ici de simples phénomènes de convergence. Or certaines des régions peuplées de tribus considérées comme celtiques au deuxième âge du fer ne sont pas restées en contact aussi étroits depuis le temps des Campaniformes. Ce serait possible en Europe atlantique, et aussi en Europe moyenne, mais pas entre ces deux blocs - pas plus qu'avec le Midi méditerranéen. En fin de compte, on est donc forcé de considérer qu'il y a bien eu expansion des Celtes. Mais il reste à définir quelle forme cette expansion a pu prendre, les vastes phénomènes migratoires ou les conquêtes militaires semblant dès le départ exclus par la stabilité culturelle observée dans certaines régions, le Midi méditerranéen en particulier. Pour cela on doit retourner aux sources disponibles et tenter d'en préciser la validité en les confrontant aux données archéologiques.

11.1.2. Sources littéraires et données archéologiques.

Les premières mentions de noms de tribus ou de dynastes à consonance celtique sont celles, tardives, des géographes classiques, ou de César pendant la guerre des Gaules. Immédiatement, quelques restrictions s'imposent. Tout d'abord, il n'est pas sûr que le nom donné à une peuplade soit toujours celui que cette peuplade se donnait originellement elle-même. Ensuite, il n'est pas certain non plus que le nom donné à une peuplade par les historiens antiques (parlant d'une époque qui appartenait déjà pour eux à un passé plus ou

¹ Le phénomène évoque les "missionnaires" du sanctuaire de Chavin de Huantar dans les Andes, dont l'autorité a rayonné très loin sans qu'elle reposât sur une domination politique ou militaire. Sur Chavin, voir par exemple en ligne : https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/chavin_de_huantar.asp
Pour les Campaniformes on n'a aucune trace de contrôle spirituel sur les peuples visités. Néanmoins il paraît évident qu'ils étaient détenteurs d'une certaine autorité. C'était peut-être celle, simplement, que leur conférait leur talent de maîtres du métal. Mais on ne sait pas quelles croyances pouvait se cacher derrière celui-ci - *a minima*, une magie puissante.

² En ce sens, P. Brun, Les Celtes à la lumière de l'archéologie, ds Archéopages, Inrap, 18, janvier 2007, p. 19.

moins lointain) soit bien le nom qu'on lui donnait à cette époque révolue - encore moins, on vient de le voir, qu'elle-même se donnait.

On ne le dira jamais assez, il y a eu souvent dans l'Antiquité emploi et réemploi de certains noms de tribus ou de héros barbares, attribués par des découvreurs ou des explorateurs peu soucieux de précision linguistique - il ne s'agissait après tout que de Barbares. Les préoccupations de ces hommes allaient d'abord aux traits sociologiques particuliers des peuplades, notamment leur éventuelle bellicosité, ou aux caractères topographiques de leur territoire susceptibles de fournir des repères. V. Bérard l'a fort bien démontré pour ces derniers, notamment avec les six villes d'Astypalée qu'il a recensées¹. Par référence à un mythe ou une légende, voire à un détail bien réel déjà rencontré ailleurs, le nom donné était donc avant tout révélateur de certains caractères. Et ces noms sont restés. Les géographes antiques n'ont souvent fait de la sorte que reprendre bien plus tard les listes de noms de peuples que marins ou voyageurs se récitaient pour savoir ce qu'ils allaient rencontrer, à quoi - et à qui - ils allaient se trouver confrontés.

L'enracinement dans la tradition de noms parfois déconcertants à première vue par leur redondance (les Vénètes en Adriatique et dans le golfe du Morbihan par exemple) traduit donc finalement en premier lieu les pratiques des auteurs grecs et la suprématie au regard des siècles de ceux qui maîtrisaient l'écriture - c'est-à-dire tout naturellement la suprématie de ceux qui étaient capables de laisser des traces durables.

L'appropriation de ces noms par les indigènes est plus subtile. On peut supposer qu'il y a eu là une sorte de flatterie de cour de la part des dynastes envers les dispensateurs des marques de prestige qui contribuaient à les distinguer de leurs sujets. On peut encore imaginer que ces noms étaient garants pour eux d'une reconnaissance de la part des Grecs ou plus tard des Romains dont ils usurpaient ainsi un peu de l'histoire, même empreinte de légende. Tout simplement cela leur a permis de prendre place, d'exister, dans le monde de ceux qui possédaient et dispensaient la richesse et, plus tard, le pouvoir (dont ils les avaient auparavant dépouillés). On verra encore ainsi, après la conquête, les indigènes accoler le nom d'une divinité romaine à celui de leurs vieilles divinités tutélaires. C'est là ce que l'on nomme une acculturation, fût-elle dans ce dernier cas pilotée par Rome.

Très concrètement on a vu plus haut l'exemple précoce des Ligures, baptisés par les Grecs d'après une peuplade sauvage d'Asie Mineure, peut-être parce que leur langue, criarde aux oreilles des Grecs, faisait la part belle à des sons haut perchés².

Au deuxième âge du fer, on pourrait multiplier les exemples, tirés de l'Orient barbare ou de l'Histoire gréco-romaine et destinés comme nous l'avons vu à définir pour les voyageurs les caractères de telle ou telle tribu. Les Vénètes du Morbihan, que nous venons d'évoquer, ont ainsi sans doute été gratifiés de ce nom parce qu'ils occupaient un golfe bas et marécageux où s'organisait le trafic de l'étain - exactement comme les Vénètes de... Vénétie, en Italie ! Et les Tectosages de Toulouse n'ont dû le leur, selon toute vraisemblance, qu'à la fabuleuse richesse en or qui était leur caractéristique fondamentale aux yeux cupides des proconsuls romains, Quintus Servilius Caepio en tête qui l'a probablement détourné : elle évoquait l'une des tribus, devenues légendaires, qui avaient pillé Delphes en 279 avant J.-C. et s'étaient emparées de tous ses trésors. Il serait donc vain de chercher par quel itinéraire une branche de la tribu celtique qui s'est perdue sur les plateaux d'Asie Mineure jusqu'à Ancyre/Ankara aurait émigré

¹ V. Bérard, Les Phéniciens et l'Odyssée, Tome I, Les îles de la Très-Verte, Paris, Armand Colin, 1902, Tome 1, pp. 31-43 et spécialement pp. 31, 34-35 et 42-43.

En ligne En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5724558d/f12.image>

² P. Arnaud, Les Ligures : la construction d'un concept géographique et ses étapes de l'époque archaïque à l'empire romain, ds V. Fromentin, S. Gotteland (dir.), Origines Gentium. Séminaire Bordeaux, 1996-1997, Bordeaux, Ausonius, 2001, pp. 327-363.

En ce sens déjà C. Jullian Histoire de la Gaule, Paris, Hachette, 1920-1926, p. 112, note 4.

vers l'Occident, ou comment un rameau des Volques du Languedoc s'en serait allé piller Delphes. Ou encore comment les Vénètes d'Italie ont pu migrer depuis le Morbihan - ou la Paphlagonie où ils sont également connus... On l'a fait pourtant, et depuis l'Antiquité¹.

Mais on peut trouver une excuse à cette démarche : c'est l'ampleur des migrations celtiques. Car si certaines d'entre elles, comme on vient de le voir, demeurent parfaitement improbables, d'autres au contraire sont bien réelles. Sans s'étendre davantage, Rome a bel et bien été prise par des Celtes en 385, Delphes en 279 avant notre ère - les deux fois sous la conduite de chefs nommés ici Brennus, et là... Brennos ! Et les Grecs ont effectivement donné aux membres de l'une des tribus qui ont pillé Delphes, ou bien ils se le donnaient eux-mêmes, le nom de Tectosages² - Tectosages qui ont fini en Anatolie (où on les a appelés Galates) comme des Gaulois s'étaient installés en Italie transpadane à la suite du légendaire Bellovèse³.

En Bourgogne, le renouvellement de population que R. Jouffroy a noté dans la première moitié du Ve siècle aurait été le fruit d'une vaste migration. Pour lui en effet « *les habitants de La Tène I ne seraient pas les descendants des hallstattiens récents* »⁴.

Mais d'autres mouvements antérieurs pourraient être identifiés. Plus discrets, ils ont sans doute mobilisé des groupes moins importants. Mais leur impact semble parfois n'avoir pas été négligeable.

Dès la fin de l'âge du bronze, entre 800 et 730 avant notre ère⁵, la répartition des grandes épées dites hallstattiennes⁶ du type de Gündlingen, depuis la Bohême¹ jusqu'au Quercy et à la

¹ Pour les Vénètes (qu'il appelait Hénètes) : Strabon, Géographie, V, I, 4.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre51.htm>

Ceci indiquerait à quel point l'attribution de certains de ces noms remontait loin en arrière puisqu'on avait perdu le souvenir de leur origine au moment où Strabon écrivait (environ 20 avant notre ère, 23 après)..

A signaler une étude médicale passionnante qui a tenté d'établir un lien entre une affection cardiaque rare et les zones où l'on a situé des Vénètes à travers l'Europe : J.-L. Hebert, N. Hebert, Y. Lecarpentier, Sur la trace des Vénètes, Histoire de la diffusion de la dysplasie ventriculaire droite arythmogène (DVDA) à travers l'Europe, Laboratoire d'Explorations Fonctionnelles Cardiovasculaires et Respiratoires, Hôpital de Bicêtre et Université Paris 11, Le Kremlin-Bicêtre, Paris, ds realites-cardiologiques.com, Revues générales, Rythmologie, 2011.

Toutefois il n'y a pas correspondance exacte, et l'étude ignore les populations "vénètes" de Paphlagonie. On pourrait cependant se demander si l'activité spécifique des groupes humains qualifiés de Vénètes dans l'Antiquité (qui gravitait autour de l'étain, de son extraction, de son commerce et vraisemblablement de sa métallurgie) n'a pas pu contribuer génération après génération au développement de déficiences physiologiques transmissibles héréditairement et favorisant cette affection dans des populations qui n'avaient au départ aucun autre point commun. Il n'est peut-être pas anodin à ce titre qu'une autre forme de DVDA soit connue autour de Chypre, connue pour la métallurgie du cuivre à laquelle l'île doit son nom.

² Strabon, Géographie, IV, 1, 13, qui se montre là bien plus critique que pour les Vénètes et établit le lien entre ce nom et la richesse en or : « ... *comme la contrée est très riche en mines d'or, et que les habitants (Posidonius n'est pas seul à le dire) sont à la fois très superstitieux et très modestes dans leur manière de vivre, il s'y était formé sur différents points des trésors.* »

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre41.htm>

³ Originaire de la tribu des Bituriges, celui-ci aurait traversé les Alpes au VIe s. selon Tite-Live, Histoire de Rome, V, 34.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/Tite/livre5.htm>

⁴ R. Jouffroy, Les civilisations de l'âge du fer en Bourgogne, ds J. Guilaine (dir.) La préhistoire française, Tome II, Paris, CNRS, p. 823.

⁵ Datation, voir par exemple P.-Y. Milcent, Le premier âge du fer en France centrale, Thèse, Paris, Société Préhistorique Française, Mémoire XXXIV, 2004, pp. 97, 105 et 107 (avec une chronologie absolue).

En ligne : www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_141216_092733.pdf

P. Brun, P. Ruby, L'âge du fer en France, premières villes, premiers états celtiques, Paris, La Découverte, 2008, chapitre 2.

⁶ G. Gaucher et J.-P. Mohen, Typologie des objets de l'Age du Bronze en France, fascicule I, épées, Paris, Société Préhistorique Française, 1972, fiche 57.

En ligne http://www.prehistoire.org/shop_515-39756-3512-822/tb1-typologies-des-objets-de-l-age-du-bronze-en-france-fascicule-1-Epees-gilles-gaucher-et-jean-pierre-mohen.html

Gironde² - et même encore plus loin jusqu'à l'Angleterre³ - mais aussi à la Provence et au Languedoc⁴, révèle sans doute l'un de ces flux⁵. Lorsqu'il ne s'agit pas de trouvailles isolées, on rencontre souvent ces armes dans des tumulus⁶. Ceux-ci témoignent d'autres apports "hallstattiens" qui, à l'ouest et au sud de la Bourgogne, semblent un peu plus tardifs que l'horizon de Gündlingen. Ce décalage pourrait indiquer que les grandes épées en bronze, armes de prix, avaient été transmises plusieurs fois avant d'accompagner un guerrier dans sa dernière demeure⁷ - peut-être parce qu'elles relevaient alors d'un autre temps, et qu'elles avaient été supplantées par des armes en fer plus performantes. L'association épée-tumulus

¹ J. Couchard, J. Arnal, Le tumulus de la Route-Vieille à Noailles, près Brive (Corrèze), ds Gallia préhistoire, tome 6, 1963, pp. 133-148, ici fig. 7 n° 4 p. 140.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galip_0016-4127_1963_num_6_1_1225

² J. Roussot-Larroque, L'épée et le rasoir, la transition Bronze-Fer autour de l'estuaire de la Gironde, ds A. Colin et F. Verdin (dir.), L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges, Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer, Actes du 35e Colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer (AFEAF), Bordeaux 2-5 juin 2011, Supplément à Aquitania, numéro 30, Bordeaux, Fédération Aquitania, 2013, pp. 57-81, ici p. 63.

En ligne :

https://www.researchgate.net/publication/303713194_L'epée_et_le_rasoir_La_transition_Bronze-Fer_autour_de_l'estuaire_de_la_Gironde

J. Gomez de Soto, Des éléments du Hallstatt C dans les derniers dépôts français de l'horizon métallique de l'épée en langue de carpe ? Un examen critique, ds Bulletin de la Société Préhistorique Française (BSPF), 111, 4, octobre-décembre 2014, p. 727-738, ici p. 729

En ligne : https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_2014_num_111_4_14463

³ Par exemple J. Couchard, J. Arnal, Le tumulus de la Route-Vieille à Noailles, fig. 7 n° 5 p. 140.

En retour, il semble clair à présent que la Gaule de l'Ouest et le monde atlantique ont participé plus tard à l'élaboration et à l'évolution de la culture de La Tène : A. Boguszewski, J. Gomez de soto, P.-Y. Milcent, Stèles et statues du premier âge du Fer et de La Tène ancienne, du Centre-Ouest et de l'Aquitaine septentrionale au Berry, ds Documents d'Archéologie Méridionale (DAM) 34, 2011, pp. 311-322, ici p. 319.

En ligne : <http://dam.revues.org/2741>

⁴ P. Arcelin, Les civilisations de l'âge du fer en Provence, ds J. Guilaine (dir.) La préhistoire française, Tome II, Paris, CNRS, pp. 657-675, ici p. 659.

C. Tendille, Le mobilier métallique, ds M. Py, La Liquière (Calvisson, Gard) Village du premier âge du fer en Languedoc oriental, Supplément 11 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, C.N.R.S., 1984, pp. 279-294, ici pp. 285, 287 et 291.

G. Costantini, B. Dedet, G. Fages, A. Vernhet, Vestiges de peuplement du Bronze Final II au Premier Age du Fer dans les Grands Causses, ds Revue Archéologique de Narbonnaise (RAN), 18, 1985, pp. 1-123 ici p. 26

En ligne : https://www.persee.fr/doc/ran_0557-7705_1985_num_18_1_1264

Répartition des épées de Gündlingen en France (état de 1963) : J. Couchard, J. Arnal, Le tumulus de la Route-Vieille à Noailles, près Brive (Corrèze), ds Gallia préhistoire, tome 6, 1963, pp. 133-148, ici fig. 8 p. 141.

⁵ On peut la mettre en parallèle avec le développement des tumulus en Auvergne et dans le Centre où, à la différence du Midi méditerranéen, ils étaient jusque-là inconnus : voir à ce titre P.-Y. Milcent, Le passage de l'âge du bronze à l'âge du fer en Gaule au miroir des élites sociales : une crise au VIIIe s. avant J.-C. ? ds Actes du XXXe colloque international de l'Association Française d'Etude de l'Age du Fer (AFEAF), Saint-Romain-en-Gal, 2006, 27e Supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 2009, pp. 453-476, ici p. 460.

En ligne :

https://www.academia.edu/1631925/Milcent_2009_LE_PASSAGE_DE_L%20%82GE_DU_BRONZE_%20%80_L%20%82GE_DU_FER_EN_GAULE_AU_MIROIR_DES_%20%89LITES_SOCIALES_UNE_CRISE_A_U_VIIIe_SI%20%88CLE_AV._J.-C.

⁶ D. Vuailat, G. Lambert, Essai de description formelle sur les épées hallstattiennes de l'Est de la France.

Approche d'une méthode de gestion de l'information archéologique, ds Revue d'Archéométrie, n°5, 1981. pp. 199-215, ici p. 199.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/arsci_0399-1237_1981_num_5_1_1187

J. Couchard, J. Arnal, Le tumulus de la Route-Vieille à Noailles, près Brive (Corrèze), ds Gallia préhistoire, tome 6, 1963, pp. 133-148, ici fig. 7 p. 140 (n° 1 et 2).

⁷ B. Bouloumié a évoqué la possibilité qu'il en fût de même pour les vases en bronze retrouvés dans les tumulus du premier âge du fer : B. Bouloumié, Les tumulus de Pertuis (Vaucluse) et les œnochoés "rhodiennes" hors d'Étrurie, ds Gallia, 36, 2, 1978, pp. 219-241, ici p. 222.

https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1978_num_36_2_1640

au-delà de la Bourgogne permet d'entrevoir assez clairement des cheminements bien établis, et pérennes. Dans ce contexte, la possibilité d'échanges commerciaux demeure réelle. Mais au-delà, on peut envisager que ce sont des guerriers porteurs de ces grandes épées qui les ont emmenées dans le Centre et l'Ouest - et même le Midi méditerranéen. Installés depuis deux ou trois générations, mais restés en contact avec leurs groupes d'origine, leurs descendants auraient été assez logiquement les premiers à adopter les nouveaux rites funéraires. Toutefois, il n'est pas question ici de vague migratoire. Or la construction d'un tumulus requiert une main d'œuvre importante. Il faudrait donc que certains au moins des porteurs de grandes épées aient acquis auprès des populations locales un statut assez élevé, pour qu'à leur trépas on leur fît l'honneur d'un monument issu de leur peuple d'origine. Sans que cela soit concluant, cela rappelle bien sûr les Campaniformes. Comme pour ces derniers on ignore néanmoins, bien sûr, leur position exacte dans la société. En 1983, J.-J. Jully s'appuyant sur C.F.C. Hawkes faisait des porteurs de grandes épées hallstattiennes des aventuriers qui s'étaient taillé de petites principautés : « *vers la fin du VIIe s. nous sommes en présence en Languedoc [...] d'éléments de nouveaux arrivants, des cavaliers imbus de leur supériorité comme chefs de clan [...] protecteurs à la main de fer et qui, peu de temps auparavant, étaient encore des brigands de grand chemin (C.F.C. Hawkes, communication IXe Congrès UISPP, Nice, 1976). Aux trois pouvoirs qu'ils tenaient entre leurs mains à leur arrivée sur les bords de la Méditerranée - le pouvoir en tant que guerrier avec monture pouvant rapidement se déplacer, le pouvoir tangible matérialisé par la longue épée hallstattienne, et enfin le pouvoir dû au rang de chef que leurs congénères leur reconnaissaient - très vite ils en ajoutèrent deux autres - celui de l'utilisation comme plèbe servile des anciens occupants, et celui de seuls interlocuteurs valables avec les navigateurs-négociants ou leurs agents. C'est ce que la richesse des tombes de chefs et la pauvreté de beaucoup de tombes de la nécropole de St. Julien, à Pézenas, nous a appris ou confirmé* »¹. Pas de tumulus pourtant à Pézenas. Mais le statut privilégié dont jouissaient les porteurs de grande épée hallstattienne semble indiquer qu'ils occupaient au moins une place privilégiée auprès des dynastes indigènes - même s'il semble incertain qu'ils aient déjà supplanté ceux-ci et totalement asservi les populations locales.

A la suite des grandes épées de bronze et des tumulus, d'autres influences continentales ou alpines (notamment issues des groupes lacustres) se sont encore répandues à partir de la Bourgogne - vers l'Auvergne d'abord, depuis le début du VIIe s., puis en direction de la périphérie méridionale du Massif Central (Lozère, Aveyron, Lot, Dordogne). Sensibles cette fois-ci jusque dans le mobilier céramique, elles ont atteint le Languedoc avant de refluer vers le Limousin au VIe-Ve siècle, accompagnées alors de quelques apports méditerranéens². On ne sait pas vraiment dans quelle catégorie ranger les vecteurs de ces influences, mais il semble bien que les porteurs des grandes épées de bronze leur avaient ouvert la voie.

Il apparaît donc que l'on pourrait faire remonter les premières incursions des Celtes loin en arrière. L'arrêt du commerce continental massaliote, le déclin de Vix et l'abandon du Mont Lassois ne devraient donc pas être imputés à l'arrivée des Celtes mais plus simplement à des mouvements de population plus ou moins vastes à l'intérieur d'un monde celtique en pleine mutation - vers le "classicisme" de La Tène. Dans le cadre ainsi tracé on ne peut toujours exclure complètement des épisodes migratoires massifs. Mais il ne faut pas négliger la

¹ J.-J. Jully, Céramiques grecques ou de type grec et autres céramiques, en Languedoc méditerranéen, Roussillon & Catalogne, VIIe-IVe s. avant notre ère, et leur contexte socio-culturel, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 275, Besançon, Université de Franche-Comté, 1983, Partie I, p. 526.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/ista_0000-0000_1983_mon_275_11

Les tombes les plus anciennes de la nécropole de Saint Julien à Pézenas sont attribuées à la fin du VIIe s. avant notre ère.

² J.-P. Daugas et F. Malacher, Les civilisations de l'âge du fer dans le Massif Central, ds J. Guilaine (dir.) La préhistoire française, Tome II, Paris, CNRS, pp. 734-752, ici pp. 740-742.

succession de mouvements lointains de petits groupes humains¹, qu'il s'agît de la migration de clans familiaux ou d'entreprises de hardis aventuriers couronnés de succès. En arrière-plan, c'est toute la richesse des motivations d'une société humaine que l'on peut imaginer là, avec ses conflits aboutissant parfois à des exils volontaires ou contraints, mais aussi la curiosité de certains de ses membres pour le monde, leur envie de le connaître, d'y trouver ou d'y faire sa place.

11.2. ... ET SA TRADUCTION RÉGIONALE.

Dans notre région cependant, l'archéologie révèle une grande continuité de la culture matérielle. Pas de grand mouvement migratoire donc, ni d'invasion. Il faut privilégier les autres pistes que nous venons d'entrevoir. Mais elles sont ici très diffuses.

11.2.1. Premières traces ?

Les porteurs des grandes épées de bronze ont atteint la Provence, sans doute par les vallées du Rhône et de la Durance. On les retrouve dans le Vaucluse (à Sainte-Cécile, Jonquières, Avignon, Lagnes) et jusque dans les Bouches-du-Rhône (Saint-Rémy) et le Var (Flayosc)². On a vu plus haut qu'elles sont souvent associées ici, comme en Languedoc, à du matériel du VIIe siècle, ce qui pourrait indiquer qu'elles ont mis plusieurs générations à atteindre ces régions en passant de main en main - ou encore, et plus vraisemblablement, qu'il y a eu transmission de ces armes sur plusieurs générations dans le Midi méditerranéen comme dans le Centre et le Sud-Ouest. On pourrait bien sûr envisager aussi une telle transmission dans leur zone d'origine suivie d'une exportation tardive alors qu'elles y étaient devenues obsolètes. Mais cela semble exclu puisque l'horizon de Gündlingen y est par ailleurs bien défini entre 800 et 730. Dans le Midi (où l'on a vu dans le chapitre précédent d'autres exemples de transmission intergénérationnelle d'objets de prestige entre la seconde moitié du VIIe et le VIe s.) c'étaient donc bien des armes de grand prix. L'impact des influences qu'elles traduisent semble cependant ici beaucoup plus limité que dans le Centre de la France. On ne leur trouve pas au VIIe et au VIe siècles de prolongement matériel sous forme de céramiques importées. Mais le buste de l'*oppidum* du Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard, qui est antérieur à la fin du VIe siècle (où il a été utilisé en remploi dans la construction d'une case comportant deux pièces) et qui porte un torqué³, atteste déjà clairement la présence ponctuelle d'éléments celtes dans le Midi, probablement entre le VIIe siècle et le milieu du VIe siècle. On pourrait le mettre en parallèle avec une coutume jugée typiquement celte, celle des têtes coupées sur le champ de bataille et enclouées à la porte des guerriers ou bien sur des portiques en bois destinés à les recevoir, qui est attestée dans le nord-est de la péninsule ibérique dès le Ve s. par un exemplaire découvert sur le site catalan d'Illa d'en Reixac⁴. En même temps, c'est le caractère guerrier des Celtes présents dans le Midi qui s'affirme là.

En Provence, les tumulus ont également fait leur apparition à la fin de l'âge du bronze. Et on en connaît de nombreux exemples au premier âge du fer, à Pertuis notamment, qui offrent des

¹ Ce point de vue rejoint ce que proposait déjà C. Hawkes, *Cumulative Celticity in pre-Roman Britain*, ds *Etudes celtiques*, 13, 2, 1973, pp. 607-628.

² P. Arcelin, *Les civilisations de l'âge du fer en Provence*, ds J. Guilaine (dir.) *La préhistoire française*, Tome II, Paris, CNRS, pp. 657-675, ici p. 659.

³ M. Py, *Le groupe des bustes sur piliers du Languedoc oriental (VIIe-VIe s. av. n. è.)*, ds *Documents d'Archéologie Méridionale (DAM)*, 34, 2011, pp. 131-144, ici p. 131.
En ligne : <http://dam.revues.org/2705>

⁴ P. Arcelin, *La tête humaine dans les pratiques culturelles des Gaulois méditerranéens*, ds J. E. Brochier, A. Guilcher, M. Pagni (dir.), *Archéologies de Provence et d'ailleurs, Mélanges offerts à G. congrès et G. Sauzade*, Supplément au *Bulletin Archéologique de Provence (B.A.P.)*, n° 5, 2008, pp. 257-284, ici p. 258.

exemples d'incinération et d'inhumation. Mais ils ne se sont pas imposés partout : au VIe s. à Saint-Saturnin-lès-Apt, c'est encore une tombe plate qui abritait le riche mobilier décrit dans le chapitre précédent¹, en particulier la grande coupe à décor incisé de datation incertaine.

On devine en tout cas que quelque chose s'est sans doute passé, là aussi, qu'une porte s'est ouverte - ou entrouverte.

Au deuxième âge du fer, la problématique est donc finalement assez claire dans la région : il faut rendre compte de mouvements de population limités, mais suffisamment significatifs pour qu'au IIe et au Ier s. tous les noms livrés par l'épigraphie "gallo-grecque" soient de consonance celtique². Ces mouvements ont par ailleurs trouvé un écho dans le mobilier métallique, et spécialement dans l'armement, mais pas ou peu dans la céramique. La meilleure réponse qui a été fournie - quand on a bien voulu en fournir une - paraît être celle de l'infiltration de petits groupes de guerriers parmi les aristocraties locales. Elle recoupe parfaitement le scénario de J.-J. Jully, mais avec un décalage de plusieurs siècles.

En fait, comme on l'a vu plus haut, un peu partout en Europe occidentale les sociétés archaïques du Bronze final et du premier âge du fer ont évolué dans une même direction - celle qu'avait prise de longue date la société proto-celtique (ou la société peuplant la zone dont on pense que les Celtes étaient originaires). Les aventuriers celtes qui se sont lancés à la conquête du monde à l'âge du fer à la suite de leurs aïeux ont donc trouvé un univers à leur mesure, sinon véritablement fait pour eux. Seigneurs de la guerre, chefs de bandes, *condottieri* avant l'heure, comme on voudra, ils ont pu se louer ou se mêler dans notre région aux aristocraties indigènes, parfois peut-être se tailler leur propre domaine au fil de l'épée. Souvent les roitelets ligures n'ont pas dû avoir le choix : quand un de leurs rivaux avait accueilli un tel renfort, il devait être bien difficile de refuser l'aide qui s'offrait par ailleurs...

Comme pour le fondateur de Marseille, le Grec Euxène/Protis, on peut supposer que le mariage a dû tenir une place prépondérante dans le processus d'intégration des nouveaux-venus : ce pourrait être la raison pour laquelle on trouvait en Provence au terme du deuxième âge du fer, à la veille de la conquête romaine, des dynastes - et par conséquent des tribus - celto-ligures. Celles-ci étaient sans aucun doute peuplées par une immense majorité de Ligures. Mais leurs princes ou les seigneurs de la guerre qui régnaient sur elles étaient de souches mêlées celte et ligure, et comme leurs pères ils avaient des noms à consonance celtique. Dans leur sillage, on peut imaginer que ces aventuriers devenus dynastes ont dû entraîner des artisans - et tout d'abord des forgerons détenteurs de techniques éprouvées dans la métallurgie du fer, armement oblige. On leur a parfois également demandé de forger des objets de parure, en particulier des bracelets qui paraissent avoir eu une certaine diffusion. Peut-être faut-il y voir un phénomène de mode, la volonté de porter des bijoux de chefs - vieux moteur pour l'industrie du luxe... grand public. La pénétration des Celtes dans la population a dû rester marginale, ou très limitée : tandis qu'en général, par souci d'identité, les déracinés apprécient de s'entourer dans leur quotidien d'objets leur rappelant leur origine, les emprunts celtiques sont quasi-inexistants dans le mobilier céramique retrouvé bien que certaines publications par ailleurs fort intéressantes mais faisant référence aux Gaulois puissent entretenir la confusion³.

Les auteurs grecs antiques eux-mêmes ont rendu compte de la mise en place d'une société mixte, à deux composantes. Dans sa Géographie, Strabon est très explicite quand il précise

¹ P. Arcelin, Les civilisations de l'âge du fer en Provence, ds J. Guilaine (dir.) La préhistoire française, Tome II, Paris, CNRS, pp. 657-675, ici p. 661.

² On ne peut toutefois exclure qu'une partie de ces documents épigraphiques soient bien plus tardifs et qu'ils constituent même peut-être, parfois, la survivance d'une tradition indigène postérieurement à la conquête romaine, au Ier siècle avant notre ère.

³ Entre autres, parce qu'il s'agit de travaux très solides : Le village gaulois de Martigues, Dossiers d'histoire et d'archéologie, n° 128, juin 1988. - M. Py, Les Gaulois du Midi, Paris, Hachette, 1993.

que « dans les anciens auteurs grecs les Salyens sont appelés Ligyens [...] ; les auteurs plus modernes nomment les Salyens Celtoligyens et leur attribuent tout le pays de plaine qui s'étend jusqu'à Luerion et au Rhône »¹. Au passage c'est là l'une des premières mentions probables du Luberon². Mais revenons-en aux Celto-Ligures. Un peu plus haut dans son texte, Strabon cite Eschyle (première moitié du Ve s. avant notre ère). En parlant de la Crau, ce dernier a conté qu'Héraclès y rencontra les Ligyens (ou Ligures)³. Mais Strabon indique aussi très nettement que (de son temps)⁴ les Salyens occupaient l'espace jusqu'aux Préalpes du Sud, où commençait le territoire des Ligyens⁵. Le cadre est donc très clairement tracé. D'autres écrits cependant permettent peut-être de situer un peu mieux dans le temps l'avènement des Celto-Ligures. Dans un ouvrage, *de Mirabilibus Auscultationibus* (*Des merveilles entendues*) - d'abord attribué à tort à Aristote, et dont l'auteur anonyme a plus tard été qualifié à ce titre de Pseudo-Aristote - on cite clairement le long de la voie Héracléenne (la future voie Domitienne) des Celto-Ligures entre des Celtes et des Ibères⁶. Le texte ne peut être daté précisément, mais son attribution ancienne à Aristote pourrait le situer au moins au IIIe s. avant notre ère. A la même époque (IIIe s.) Apollonios de Rhodes a rapporté que la Provence était peuplée de Celtes et de Ligures. Dans ses Argonautiques, Jason et ses compagnons, après avoir remonté l'Eridan (le Pô, à l'odeur infecte selon le poète) ont rejoint le cours du Rhône assez haut, chez les Celtes, dans un pays aux nombreux lacs. Ils ont alors descendu le fleuve en échappant aux Celtes et aux Ligures qui peuplaient le pays situé vers son embouchure⁷. Il ne parle donc pas explicitement de Celto-Ligures, mais Celtes et Ligures sont déjà là.

Rapprochés les uns des autres, et mis en perspective avec la réalité archéologique, tous ces textes semblent bien signaler un transfert de pouvoir des dynastes ligures aux celto-ligures entre le Ve et le IIIe siècle.

¹ Strabon, Géographie, Livre IV, 6, 3.

<http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre46.htm>

² Strabon dit en effet un peu plus haut qu'il s'agissait d'une ville : Strabon, Géographie, Livre IV, 1, 11.

« Il y a encore d'autres rivières qui, entre le Druentias [la Durance] et l'Isar [l'Isère], descendent des Alpes pour s'unir au Rhône; nous en citerons deux notamment qui entourent Luerion, la ville des Cavares, et qui confondent leurs eaux avant de se jeter dans le fleuve, et une troisième, le Sulgas [la Sorgue], qui a son confluent près de la ville de Vindalum [le Mourre-de-Sève] ».

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre41.htm>

³ Strabon, Géographie, Livre IV, 1, 7. « Eschyle [...] fait dire à Prométhée dans ses vers pour indiquer à Hercule la route qu'il doit suivre du Caucase aux Hespérides : "Puis tu rencontreras l'intrépide armée des Ligyens [là où] Jupiter [...] amassera au-dessous du ciel de lourds et sombres nuages, et fera disparaître la surface de la terre sous une grêle de cailloux arrondis". »

⁴ La période augustéenne. Sa Géographie n'a probablement été achevée que peu avant sa mort, survenue entre 21 et 25 de notre ère, mais une partie de sa documentation devait être un peu plus ancienne.

⁵ Strabon, Géographie, Livre IV, 1, 9 : « Le commencement de cette chaîne de montagnes est occupé par les Salyens; l'autre extrémité l'est par des tribus ligyennes limitrophes de l'Italie ».

⁶ Pseudo-Aristote, *de Mirabilibus Auscultationibus*, *Des merveilles entendues*, 85.

En ligne (mais en anglais) : http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Roman/Texts/Aristotle/de_Mirabilibus*.html
Transcription de la Loeb Classical Library, Cambridge (Massachusetts) et Londres, 1936 : « They say that there is a road called "the Heracleian" from Italy as far as the Celts, Celtoligyens, and Iberians, through which, if a Greek or native travels, he is guarded by the inhabitants, that no harm may befall him; and that they exact punishment from those through whom such harm comes. »

⁷ Apollonios de Rhodes, Argonautiques, Chant IV.

« Les Argonautes [...] se trouvèrent au milieu des lacs, dont le pays des Celtes est couvert [...] mais Junon [...] leur fit prendre le chemin par lequel ils devaient revenir dans leur patrie et les enveloppa d'un nuage, à la faveur duquel ils traversèrent, sans être aperçus, le pays des Celtes et des Liguriens. Étant enfin parvenus à la mer après être sortis du fleuve par l'embouchure du milieu, ils abordèrent heureusement aux îles Stoechades [les îles d'Hyères] »

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/poetes/falc/apollonius/livre4.htm>

Pour autant qu'en était-il de la langue parlée dans la région ? Après trois siècles de pouvoir celte, une douzaine ou plutôt une quinzaine de générations donc, et de nombreux métissages, on pourrait aisément penser que la population tout entière s'était mise au "gaulois"- ou tout au moins à une forme locale et abâtardie de celui-ci. Mais les confidences d'Irénée, l'évêque de Lyon au II^e siècle, incitent à la prudence. Comme pour le latin en son temps, on ne peut donc exclure l'hypothèse d'une langue plus ou moins "officielle", comprise et parlée par presque tous (mais pas nécessairement tous) à côté de vieux dialectes indigènes utilisés couramment. Au demeurant la situation a pu se révéler très diverse d'une tribu à l'autre - et même, plus localement, d'une peuplade à l'autre.

Pour essayer d'appréhender la réalité, il nous faut donc essayer d'affiner un peu la géographie politique. Et en premier lieu, tenter de définir comment on est passé de la structure très atomisée des chefferies, qui semblait encore prévaloir au premier âge du fer, à de véritables entités politiques régionales.

11.2.2. Genèse des structures politiques

On l'a vu plus haut, le processus a dû s'amorcer très localement avec l'affirmation par certaines peuplades et même certaines chefferies d'une suprématie guerrière (et bientôt d'une suzeraineté) sur leurs voisins. C'était presque une fatalité. On observait en effet dans la région un rétrécissement de l'espace disponible, du fait apparemment d'une augmentation régulière de la population depuis la fin du premier âge du fer. Or, assez vraisemblablement si on se reporte à l'interprétation des tumulus associés aux grandes épées de bronze quelques siècles auparavant, la suprématie de certaines chefferies sur les autres a été obtenue à l'aide de mercenaires ou de chefs de guerre d'origine celte. Des pouvoirs supra-locaux, sinon encore régionaux, ont donc peu à peu émergé. Mais parce qu'ils étaient nés de la guerre et de la rapine, on peut imaginer qu'ils ont dû se révéler peu capables ou peu soucieux d'endiguer les conflits. Bien au rebours, comme plus tard les seigneurs féodaux, les maîtres de ces nouvelles entités politiques en tiraient prestige et pouvoir : plus l'insécurité était grande, plus ils étaient forts - et plus ils avaient les moyens de s'attaquer aux voisins... chez lesquels, quand ils ne les anéantissaient pas, ils renforçaient le pouvoir des chefs de guerre, leur fournissant les moyens de riposter ou de s'attaquer à d'autres voisins...

C'est donc tout naturellement que l'*oppidum*, site perché protégé par une enceinte, véritable citadelle parfois, s'est imposé avec une telle régularité que l'on a pu parler de civilisation des *oppida*¹ - même si ce type de structure est connu depuis le premier âge du fer dans le Luberon comme dans le reste de la Provence, et même si l'on connaît au deuxième âge du fer des sites de coteau ou de fond de vallée (fermes ou hameaux)² tel par exemple ceux de la Verrerie à Puget³, des Vérunes à Cadenet⁴, des Ramades (est) et du cabanon dit de Castel Sarrazin à

¹ La notion, plutôt que le terme, est due à J. Déchelette qui a mis en parallèle divers grands sites fortifiés en 1914 J. Déchelette, Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, II, archéologie celtique ou protohistorique, Troisième partie, Second âge du fer ou époque de La Tène, Paris, Picard, 1914, pp. 918-920. Voir à ce sujet P. Gardes, *Oppida et « civilisation des oppida » cent ans après Joseph Déchelette : une introduction*, ds Pallas, 105, 2017, pp. 151-157 (Journée d'étude de l'équipe CAHPA/TRACES UMR 5608, *Oppida et « civilisation des oppida » cent ans après Joseph Déchelette*, Université de Toulouse II, 10 décembre 2014).

En ligne : pum.univ-tlse2.fr/IMG/pdf/Introduction_2_extrait_-_PAL105.pdf

² Pour des habitats hors *oppida*, en Languedoc oriental cette fois, on peut également voir M. Py, Culture, économie et société préhistoriques dans la région nîmoise, Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, Rome, Ecole Française de Rome, 1990, tome 2, pp. 610 et s.

³ C. Jacquème y a vu, avant 1922, de la poterie grecque à figures noires ou rouges : C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 83 (définition de sa poterie grecque p. 84).

⁴ C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 84.

Lourmarin¹, de l'Isolette², de la rue Saint-Georges à Apt³ et plus tardivement de Tourville à Saignon⁴.

Tandis que le territoire des peuplades les plus fortes s'élargissait, la distance a dû se creuser, peu à peu, entre les populations et leurs chefs occupés à devenir de véritables maîtres. En contrepoint on entrevoit comment quelques poignées de mercenaires ou d'aventuriers ont pu réussir à prendre et à conserver le pouvoir - parce que le groupe à circonvenir était de plus en plus réduit pour un espace de plus en plus grand.

En outre, au fur et à mesure que les tribus se formaient selon le modèle que nous venons d'entrevoir, les seigneurs de la guerre ont probablement installé dans les territoires vaincus de nouveaux chefs locaux choisis parmi leurs proches - exactement comme au Moyen Age, mais le schéma semble universel... Et pour conforter leur légitimité, ces vassaux ont dû très naturellement prendre épouse parmi les anciennes lignées dominantes des peuplades vaincues. Ceci expliquerait assez bien la propagation des Celtes à tous les niveaux de l'aristocratie indigène, et comment leur langue s'est répandue dans la population.

Dans ce contexte, rien d'étonnant si les noms des tribus que l'on retrouve en Provence sous le calame des auteurs antiques étaient pour la plupart, comme ceux de leurs dynastes, à consonance celtique.

D'une part, grâce à quelques exemples précis (comme les Dexivates du pays d'Aigues)⁵ on sait que les noms de tribus étaient parfois liés à ceux de leurs divinités tutélaires. Parce qu'elles étaient sans doute garantes du pouvoir, les divinités des peuplades indigènes ont sans doute été "celtisées" très tôt par leurs nouveaux maîtres - quand ce ne sont pas des divinités celtiques qui ont été directement importées et adoptées par les peuplades passées sous contrôle. Les peuples soumis ont souvent adopté les dieux des vainqueurs - en premier lieu bien sûr pour courtiser ceux-ci, mais aussi (et peut-être plus profondément) parce qu'ils avaient su leur accorder la suprématie.

D'autre part les Grecs, et plus encore les historiens et les géographes de l'époque romaine, semblent avoir bien perçu le caractère celte des dynastes. Lorsqu'ils ont baptisé arbitrairement les tribus qu'ils rencontraient à l'aide de leurs propres critères "historiques" ou géographiques, ils leur ont donc souvent donné des noms celtiques, comme aux Tectosages de Toulouse.

Tout ceci cependant n'éclaire en rien le moment auquel les mouvements d'infiltration celtique ont pu débiter ou prendre une certaine signification dans la région.

¹ CAG 84/2, p. 269 (068, 10) et p. 270 (068, 13).

² CAG 84/2, p. 160 (003, 75) : céramiques Campanienne A (IIe ou Ier s. avant notre ère) et "protohistorique". Pour la Campanienne A, voir M. Py, Campanienne A, ds M. Py (dir.), *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, 1993 (réédité en 2007), pp. 206-221.

En ligne (1993) : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000027.pdf

Pour le sommaire de l'ouvrage :

En ligne : <http://syslat.on-rev.com/DICOCER/d.lattara6.html>

Et plus récent : <http://syslat.on-rev.com/DICOCER/d.lattara14.html>

³ Rue Saint-Georges, on a retrouvé de la céramique modelée à paroi épaisse ou tournée par des ateliers indigènes à la fin du IIe-IIIe s. avant notre ère : CAG 84/2, p. 129 (003, 33).

⁴ Ier s. avant notre ère : CAG 84/2, p. 317 (105, 5).

⁵ Le nom des Dexivates est connu par un texte de Pline, celui de la déesse Dexiva par 4 inscriptions gallo-romaines. Le site a également livré 4 inscriptions gallo-grecques.

Pline, H.N., III, V, 4

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/livre3.htm>

Le texte latin porte *Desuviatium* (Désuviates) assimilé à *Dexivatium* (Dexivates) par G. Barrauol, *Peuples préromains du Sud-Est de la Gaule*, Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, n° 1, Paris, De Boccard, 1969, pp. 203-204.

Inscriptions gallo-romaines (dédicaces à Dexiva) : L. Tallah, *Carte archéologique de la Gaule (CAG) 84/2, Le Luberon*, le pays d'Apt, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, pp. 215 et 216.

Inscriptions gallo-grecques : CAG, 84/2, pp. 214-215.

L'apparition de l'écriture à la fin du III^e ou au début du II^e s. pourrait fournir, même s'il convient peut-être de limiter la portée du phénomène, un *terminus ante quem*, une limite basse. Là les jeux étaient déjà faits. Mais à quelle époque faut-il situer le début - le *terminus post quem*, comme disent les érudits - de la celtisation ? Le texte d'Eschyle est-il fiable ou rapporte-t-il une réalité vieille déjà de quelques décennies - ou de quelques siècles ?

On a coutume de relever que la première mention d'un nom de tribu celtique dans la région se rattache à la fondation de Marseille en 600 avant notre ère. Il s'agit du peuple même de la jeune Petta/Gyptis, les Ségobriges ou Ségobrogés. Mais la tradition demeure ici sujette à caution. Elle repose sur un texte d'Aristote (IV^e s. avant J.-C.), dans la "Constitution de Marseille", transmis par Athénée de Naucratis (un Egyptien du II^e s. avant notre ère) et repris au temps d'Auguste par l'historien voconce Trogue-Pompée - dont l'œuvre, perdue elle aussi, nous est connue par son abrégiateur Justin (au II^e siècle de notre ère). Mal transmis, le texte d'Athénée¹ n'est pas très sûr. Le héros grec y a pour nom Euxène, la princesse indigène Petta (rebaptisée Aristoxène par Euxène). C'est leur fils qui va s'appeler Protis. Le père de Petta s'appelle Nannos, mais il n'est fait aucune mention de son peuple, aucune référence à des Celtes ou des Ligures. Chez Trogue-Pompée, et par conséquent Justin², son quelque peu différent. Le héros grec s'appelle cette fois Protis, la princesse indigène Gyptis, fille de Nannus, le roi des Ségobrigiens ou Ségobriges. La ville de Marseille sera fondée « *entre la Ligurie et la terre sauvage des Gaulois* ». Et les Grecs devront se distinguer « *soit en se défendant contre ces peuples barbares, soit en les attaquant à leur tour* ». Mais il est dit un peu plus loin dans le texte que les Ligures jalosèrent les progrès de la ville et « *lui firent une guerre sans relâche* ». Plus de Gaulois, là, mais seulement des Ligures. A la suite de ce passage³ on apprend que quelques années après le fils de Nannus, Comanos ou Comanus, craignant déjà l'emprise des Grecs, a essayé en vain de s'emparer de la ville par ruse, trahi par une de ses parentes qui avait pris un jeune grec comme amant... Cela a coûté la vie à Comanus, ainsi qu'à 7000 de ses Ligures. C'était peut-être le début des hostilités, et ça commençait mal pour les indigènes. Mais rien de bien concluant pour la nature de ces indigènes, si ce n'est que Comanus a clairement, lui, un nom d'origine celte - et un nom assez courant semble-t-il. On en trouve un écho sur l'une des inscriptions gallo-grecques du Castellar à Cadenet qui garde le souvenir d'un KOMA⁴ que l'on a rattaché à des inscriptions gallo-romaines mentionnant un Com[...] (trouvée à Cadenet ou à Pertuis)⁵, un Commius (à Ansouis)⁶, et un Comia[...] (à Monjustin)⁷. Selon le dictionnaire de X. Delamare, *Comanus* signifierait le Bon, et *Cominius* le Doux⁸. *Commius* (ou *Commios*) pourrait être assimilé à *Combios*, le Frappeur⁹. Comia n'y trouve pas d'occurrence, non plus que Nannos/Nannus¹⁰. Quoi qu'il en soit, il semble que Trogue Pompée a dû avoir d'autres sources qu'Athénée. Aristote lui-même ? Mais pourquoi Athénée l'aurait-il alors tellement modifié ? Le texte de

¹ Athénée de Naucratis, *Deipnosophistes*, Le banquet des Sophistes, Livre XIII (joliment intitulé *De l'Amour*), 36.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/athenee/amour2.htm>

² Justin, Histoire Universelle, Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue-Pompée XLIII, III.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/justin/livre41.htm#XLIII>

³ Justin, Histoire Universelle, Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue-Pompée XLIII, IV.

⁴ CAG, 84/2, p. 215 (quatre inscriptions gallo-grecques).

⁵ CAG, 84/2, p. 222 (026, NL1).

⁶ CAG, 84/2, p. 86 (002, 10).

⁷ G. Bérard, Carte archéologique de la Gaule, 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, p. 308.

⁸ X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, Une approche linguistique du vieux celtique continental, Paris, Errance, 2003, pp. 215 et 227.

⁹ X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, p. 75.

¹⁰ L'occurrence la plus proche de ce dernier nom semble être *Namnetes* qui pourrait signifier "Ceux du Fleuve" et aurait donné son nom à la ville de Nantes : X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, p. 232.

Troguè Pompée repris par Justin pose finalement beaucoup de questions. La ville de Phocéè/Massalia y est placée entre Celtes et Ligures - ce qui n'était plus tout à fait exact au temps de Troguè-Pompée où la fédération salyenne s'était étendue beaucoup plus vers l'est. Troguè-Pompée a-t-il voulu dire que Ligures et Celtes étaient déjà mêlés dans l'arrière-pays ? A-t-il simplement placé là des Celtes parce que du temps de ses ancêtres voconces ils régnaient sur tout le pays et qu'ils semblaient toujours avoir été là ? Ou bien fait-il référence à une époque où les Salyens celtisés n'avaient pas encore annexé une partie de la côte ? A d'autres sources alors, encore une fois ? Aucune de celles qui nous sont parvenues - et qui ont été, on s'en doute, abondamment disséquées et commentées - n'apporte de réponse... Au-delà des considérations générales sur les bienfaits que les Grecs ont apporté à la Gaule, et qui constituent une projection dans le futur, c'est un Ligure qui vient avertir Comanus des projets expansionnistes des Grecs, ce sont des Ligures qui rentrent subrepticement dans la ville à l'occasion de la préparation d'une fête pour ouvrir ses portes aux forces de Comanus le moment venu, ce sont des Ligures qui périssent avec lui... Mais au fond, rien que de très naturel : au VIe siècle, s'il y avait déjà eu prise de pouvoir par des Celtes, ou Gaulois, ceux-ci ne devaient pas être très nombreux. En fait c'est plutôt la référence aux Gaulois en tant que peuple ou peuplade qui surprend au VIe siècle. Ils réapparaissent dans le paragraphe suivant. Justin y rapporte que les Grecs « eurent ensuite de grandes guerres avec les Liguriens et les Gaulois »¹. Mais il n'y a plus là aucun repère chronologique et cela peut tout aussi bien s'appliquer à la guerre de Catumandus au début du IVe siècle qu'à celles menées au IIe s. qui ont entraîné l'intervention de Rome.

Restent les noms. Celui de la tribu de Nannos, les Ségobriges, offre des consonances nettement celtiques. Le terme Segobriga signifierait Montagne ou Forteresse (*briga*) de la Victoire (*Sego*). On le retrouve en Espagne dans la ville de Segorbe au nord de Valence², fief d'une autre tribu de Ségobriges (nommée bien sûr par les Grecs ou les Romains). A ce titre, on peut se demander si c'était le nom que les "Barbares" se donnaient ou celui que les Grecs leur avaient octroyé. Mais ce n'est pas tout. Il semble assez étonnant qu'à la fin du VIIe s. des tribus, telles qu'on les connaîtrait à la veille de la conquête, fussent déjà formées. Le texte ne parle d'ailleurs, sans doute à juste titre, que de peuplades. Cette tribu des Ségobriges semble donc assez incongrue dans ce paysage. On peut donc encore se demander si Troguè Pompée a voulu fournir là une indication historique, ou simplement géographique. Il se peut fort bien en effet qu'il ait simplement voulu préciser le lieu d'atterrissage des Grecs en faisant référence à une réalité plus tardive, celle qu'il a connue ou qui avait cours au temps de ses ancêtres voconces. Il aurait pensé et écrit « chez les Segobriges » exactement comme nous parlons ici de Marseille ou de Provence pour des époques qui ignoraient totalement ces mots et le sens que nous y plaçons³. L'épisode légendaire de Bellovèse, rapporté par Tite-Live⁴, qui mentionne la tribu des Bituriges, également au VIe siècle, pourrait en fournir un autre

¹ Justin, Histoire Universelle, Abrégé des Histoires Philippiques de Troguè-Pompée XLIII, V.

² X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, p. 269.

³ Même lorsque les mots que nous utilisons existaient, sous une forme ancienne ou déjà moderne, leur acception était souvent très différente de la nôtre : on verra ainsi plus loin qu'à l'époque romaine, comme au Moyen Age, les Alpes commençaient sans doute dans le pays d'Apt.

On pourrait en situer la limite à cette montée des Alpes mentionnée par Strabon (Géographie, Livre IV, I, 3) qu'il faudrait situer sur la voie Domitienne en-dessous Reillanne, entre Thésé et le col des Granons (G. Barruol, P. Martel, La voie romaine de Cavaillon à Sisteron sous le Haut Empire, Etude topographique, ds Revue d'Etudes Ligures, 28, 1962, pp. 125-202, ici p. 155).

Mais ce pourrait être aussi le Luberon lui-même qui a été assimilé aux premiers contreforts des Alpes s'il faut en croire Strabon encore, qui affirme qu'aux « Salyens, dans la partie septentrionale de la chaîne des Alpes, succèdent les Albiéens, les Albièques et les Vocontiens » (Strabon Géographie, IV, 6, 4).

⁴ Tite-Live, Histoire de Rome, V, 34.

exemple - même si, dans ce cas précis, l'indication géographique elle-même demeure très douteuse...

Le nom de Comanus semble soulever moins de problèmes. On ne le rencontre pas ailleurs dans l'histoire de Marseille et de sa région, ce qui permet d'écartier un quelconque rapprochement effectué par Trogue Pompée entre deux épisodes distincts dans le temps. Si l'auteur ne l'a pas inventé pour donner du crédit à ses "Gaulois", on peut donc considérer qu'il est réellement significatif d'une prise de pouvoir par les Celtes au VI^e siècle. Le processus aurait été cependant assez nouveau pour que l'on pût continuer à parler de Ligures, seules quelques peuplades étant alors concernées.

Plus d'un siècle avant la fondation de Marseille, on a vu qu'à la fin de l'âge du bronze (800-730) les porteurs de la grande épée de Gündlingen, qui semblent avoir pu jouer un rôle important dans la celtisation du Centre de la France, ont également atteint notre région. Parallèlement, des tumulus sont apparus, ils ont même parfois connu un certain succès, mais sans que cela devienne une règle générale - et surtout sans qu'il y ait ici d'apports céramiques qui traduisent des mouvements de population un peu conséquents. Pour autant il s'est passé quelque chose qui parfois, localement, s'est révélé important, ou pérenne - à Pertuis notamment, où les tumulus abritent des tombes à inhumation aussi bien que des tombes à incinération. Sans doute ces premiers aventuriers celtes n'étaient-ils pas assez nombreux pour s'assurer un pouvoir étendu. Mais, très ponctuellement, des mercenaires étrangers ont pu s'installer auprès des chefs de certaines peuplades de la fin de l'âge du bronze et du premier âge du fer. Le souvenir de leur présence ou plus concrètement leurs descendants restés en contact avec la région d'origine de leurs pères ont favorisé la venue d'autres aventuriers. C'est dans ce cadre que l'on pourrait placer la présence de Celtes dans les environs de Marseille un peu avant 600. Le fils de Nannos en effet a un nom celte, mais pas le vieux roi : cela pourrait signifier qu'il a épousé la fille de l'un des Gaulois qui étaient venus s'installer chez lui - et qui lui avaient apporté le soutien de leurs capacités militaires. A cette époque toutefois on peut considérer que l'espace politique que l'on rencontrerait au III^e s. était en pleine formation, les peuplades s'agglomérant peu à peu pour former des tribus soit par alliance soit par conquête. Les mercenaires celtes avaient leur place dans ce processus, mais ils étaient sans doute encore trop peu nombreux pour en devenir les artisans et le démultiplier. L'aide qu'ils apportaient aux rares tribus qui les avaient accueillis était peut-être décisive sur le terrain, elle n'en demeurait pas moins limitée à ces seules tribus, et les choses allaient encore assez lentement. Au début du Ve siècle, voire la fin du VI^e siècle, quand la population paraissait à R. Jouffroy s'être renouvelée en Bourgogne tellement les brassages ont été importants, la présence celte a dû s'accentuer dans le Midi. Comme dans le Centre de la France et sur ses marges, les apports sont devenus plus nourris, en fréquence et en importance. C'est vraisemblablement à cette époque, et sur les bases précédemment posées depuis le temps des porteurs de grande épée en bronze au moins, que la celtisation à plus grande échelle du Midi a commencé. Mais à certains endroits, à Marseille peut-être, comme à Pertuis, elle aurait fort bien pu être antérieure de près d'un siècle à cette accélération du processus. Sans doute le mouvement s'est-il accompli progressivement entre le VII^e et le IV^e siècle pour s'achever aux III-II^e siècles.

La présence aux abords du Luberon d'*oppida* ou d'agglomérations perchées où l'on a pu entrevoir une occupation datée du VI^e s. (la Gardi et le Castellar à Goult, Perréal à Saint-Saturnin-lès-Apt, les Pécouillons à Pertuis ou encore Saint-Julien à la Bastidonne)¹ pourrait en

¹ R. Golosetti, D. Isoardi, S. Agusta-Boularot, La déesse Dexiua du Castellar (Cadenet, Vaucluse). Confrontation des témoignages épigraphiques et des données archéologiques à l'occasion des premières fouilles, ds Revue Archéologique de Narbonnaise, 43, 2010, pp. 109-126, ici p. 110.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/ran_0557-7705_2010_num_43_1_1802

On pourrait sans prendre trop de risques ajouter le Fort de Buoux à la liste.

ce sens être interprétée soit comme un premier signe de la présence occasionnelle de mercenaires celtes, soit plus vraisemblablement comme le témoin d'une évolution interne des sociétés indigènes qui allait favoriser les entreprises de ceux-ci. Naturellement les deux ne s'excluent pas. L'installation très ponctuelle d'aventuriers celtes dès le début du VIII^e s. a très probablement participé à l'évolution générale des structures politiques.

Sur le site des Blaques-Grand Clapier à Céreste, on a détaillé en 2005 les restes d'une enceinte de 470 m de long. Datée du début du Ve siècle, elle est d'un tracé assez aléatoire (serpentiniforme) et munie de tours rectangulaires de grandes dimensions (jusqu'à 9 m par 8 m). L'ensemble présente toutefois un mode de construction relativement instable. On ne peut savoir s'il s'agissait de défauts de constructeurs inexpérimentés, ou bien si l'on a simplement voulu privilégier le caractère ostentatoire de l'enceinte au mépris de l'aspect défensif¹.

Un peu plus tard, les statues de guerriers accroupis de Roquepertuse, à Velaux, datées du Ve siècle², nanties d'un équipement celtique, et associées à des piliers supportant des têtes coupées, traduisent assez clairement cette fois la mise en place d'un pouvoir celte ou plus vraisemblablement celto-ligure chez les Salyens - ainsi que Strabon nous l'a indiqué... Mais il reste douteux que ces Salyens - ou peut-être alors ces proto-Salyens - aient déjà réussi à se structurer. Il est bien plus probable qu'aucune des peuplades de la région n'avaient pris l'ascendant sur les autres. Toutes devaient se battre ou s'allier au gré d'alliances probablement très fluctuantes, et rien n'indique que les habitants de Roquepertuse fussent à l'origine de la future tribu salyenne. Si l'on peut parler de proto-Salyens à leur égard c'est parce qu'ils font partie des peuplades dont sont issus les Salyens.

Par la voix de Justin, Trogue Pompée nous apprend en effet qu'au début du IV^e siècle les peuplades voisines se sont soudainement liguées pour détruire la cité, et que d'un accord unanime, ils ont pris pour chef Catumandus, « *un des petits rois de ce pays* »³ qui porte un nom celte⁴. L'authenticité du récit fait question⁵, mais rien ne semble devoir remettre en cause le cadre politique dans lequel on l'a placé. Pas encore de grande tribu donc, seulement des peuplades celto-ligures très belliqueuses susceptibles, ponctuellement encore une fois, de mettre fin à leurs conflits, de s'allier et de se choisir un chef.

Pour la Gardi à Goult, voir en outre CAG 84/2, p. 251 (051, 7).

Pour le Castellar à Goult, CAG 84/2, p. 250 (051, 2) : fragments d'amphores étrusques du premier âge du fer.

Perréal : CAG 84/2, p. 332 (118, 1) : une céramique hallstattienne.

Pécouillons : CAG 84/2, p. 296 (089, 19) : céramique semblant appartenir au premier âge du fer, murs de défense plus grossiers que ceux de Saint-Julien à La Bastidonne.

La Carte Archéologique de la Gaule 84/2 ne signale rien pour le VI^e s. à Saint-Julien : CAG 84/2, pp. 179-180 (010, 1 et 2).

¹ P. Boissinot et D. Peyric, Céreste, Le Grand Clapier, ds Bilan scientifique de la Région PACA (BSR), 2005, pp. 26-27, ici p. 26.

En ligne : <http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Ressources/Bilan-scientifique-regional/2005/Bilan-scientifique-de-la-region-Paca-2005-1e-partie>

Tous les BSR : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Paca/Ressources/Archeologie/Bilans-scientifiques-regionaux>

² P. Boissinot, Stèles et statues de Roquepertuse, état de la question, ds Documents d'Archéologie Méridionale, 34, 2011, pp. 247-262, ici p. 254.

En ligne : <http://journals.openedition.org/dam/2726>

³ Justin, Histoire Universelle, Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue-Pompée XLIII, V.

⁴ Il signifierait petit cheval (*mandus*) de guerre (*catu*) : X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, pp. 215, 111, et encore 228.

⁵ D'une part il s'agit peut-être d'un enjolivement de Justin qui a voulu lier l'histoire de Marseille à celle de Rome prise en 385 avant notre ère. D'autre part, si siège il y a eu, il est évident que les indigènes ne se sont pas retirés après que Minerve était apparue à leur chef pour lui dire tout bonnement de s'en aller : les Grecs ont dû acheter, et sans doute cher, le retrait des indigènes.

Sur ce dernier thème, en dernier lieu voir M. Meulder, La prise de Marseille par les Ségobriges : un échec, ds Dialogues d'Histoire Ancienne, 30, 1, 2004. pp. 11-32, notamment p. 27.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/dha_0755-7256_2004_num_30_1_2699

Au IV^e s. de notre ère, le poète Festus Aviénus a clairement mentionné les Salyens dans son œuvre (*Salyes atroces*)¹. Il cite aussi juste avant eux les Néarques des Alpilles, tribu probablement absorbée plus tard par la fédération salyenne, mais qui semble en être distincte dans son texte. On a souvent posé qu'il avait utilisé des sources remontant au IV^e voire au VI^e siècle avant notre ère. Mais on a vu dans le chapitre précédent (à propos de l'Orb) qu'il avait également employé des noms bien plus récents, sinon de son temps². Il reste ainsi impossible de conclure de sa mention des Salyens et des Néarques que ces tribus portaient déjà ces noms au VI^e et même au IV^e siècle avant notre ère. On peut toutefois, si on veut accorder quelque crédit à Aviénus, considérer qu'il existait déjà à cette époque au demeurant imprécise des entités tribales constituées ou en cours de constitution dans les zones occupées plus tard par les tribus des Salyens et des Néarques - et que ces entités étaient alors distinctes.

Dans la phase d'expansion de certaines de ces entités qui a suivi (ou peut-être encore dans la phase finale de la gestation des tribus) s'inscrirait au III^e s. la destruction d'une partie au moins des statues de Roquepertuse³ - et la disparition de leurs têtes⁴.

Ce serait donc en fin de compte entre le IV^e et le II^e siècle, que tout se serait joué dans l'arrière-pays - et que tribus, et fédérations de tribus, se seraient formées. Tout n'était peut-être pas encore joué, en effet, à la fin du III^e siècle. Après celle de la seconde moitié du III^e s. on a encore reconnu deux autres séquences très violentes, dans les années 200-190 et dans la deuxième moitié du II^e siècle. En fait à partir du milieu au moins du III^e s. les séquences d'apaisement ont été bien plus rares que les épisodes guerriers. La ville de Roquepertuse, qui s'était relevée après celui de la destruction des statues - et qui avait même atteint alors son extension maximale (période 12) - a été complètement détruite et ses ruines réoccupées par une ferme⁵ au cours de l'une de ces séquences. Si cette destruction entre dans le cadre de la mise en place d'un pouvoir salyen, les réserves émises plus haut à propos des "proto-Salyens" de Roquepertuse prendraient tout leur poids.

Cependant même après la genèse de la tribu salyenne, ou qualifiée de salyenne - et dans la foulée la fédération des autres tribus de la région sous sa coupe - la situation demeurerait sans doute très tendue et les conflits, quasi-permanents. Bien au-delà de la conquête romaine, l'état de guerre allait perdurer jusqu'à la fin du I^{er} s. avant notre ère, avec peut-être une période de crise aiguë dans la seconde moitié de ce siècle⁶. En fait, au sein de la société celto-ligure, le

¹ Festus Aviénus, *Ora Maritima*, Les régions maritimes, vers 692 : « *gens hinc Nearchi Bergineque civitas, Salyes atroces* » pourtant explicite mais jadis curieusement traduit parfois (en 1843) par « *les Véragres [?] la ville de Bergine, les Salyes féroces* ».

En ligne : <http://www.thelatinlibrary.com/avienus.ora.html>

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/avienus/maritimes.htm>

² V. Ropiot, Trois exemples d'axes fluviaux en Languedoc occidental et en Roussillon du VI^e s. au II^e s. av. n.è., ds *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 29, 1, 2003. pp. 77-107, en particulier p. 79 : « *il n'est pas exclu qu'il ait puisé le nom de l'Orb dans une source de date plus récente et peut-être même d'époque romaine.* »

En ligne : https://www.persee.fr/doc/dha_0755-7256_2003_num_29_1_1551

³ P. Boissinot, *Stèles et statues de Roquepertuse*, p. 257.

⁴ P. Boissinot, *Stèles et statues de Roquepertuse*, pp. 260 et 261.

⁵ P. Boissinot, *Stèles et statues de Roquepertuse*, pp. 257 et 261.

⁶ Sur ce sujet, Voir L. Chabot, *L'oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) : Synthèse des travaux effectués de 1967 à 1982*, ds *Revue archéologique de Narbonnaise*, 16, 1983, pp. 39-80, notamment p. 51.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/ran_0557-7705_1983_num_16_1_1223

D. Isoardi, Résultats de fouilles inédites sur l'*oppidum* du Castellar (Cadenet, Vaucluse), De l'épigraphie latine au complexe défensif protohistorique, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, publié en ligne le 11 février 2013 : « *des destructions sont attestées à la Borie du Loup (La Roque-d'Anthéron, vers 200 av. J.-C.) ; à la Vache d'or (Viens) pour la fin du II^e s ou fin du I^{er} s av. J.-C. ; à la Quille (le Puy-Sante-Réparade) pour la fin du I^{er} s av. J.-C. L'état de guerre apparaît permanent du II^e s. av. J.-C. au changement d'ère, avec deux périodes plus intenses dans la 2/2^e du II^e s. et la 2/2 du I^{er} s. av. J.-C.* ».

En ligne : <http://cej.cnrs.fr/spip.php?article1308>

pouvoir des classes dirigeantes celtes reposait sur la guerre et la violence. Elles justifiaient ce pouvoir en même temps qu'elles lui permettaient de se perpétuer. La glorification officielle d'ancêtres guerriers héroïsés - les statues d'Entremont ou de Roquepertuse - le proclamait. Les trophées sanglants ramassés sur les champs de bataille - les fameuses têtes coupées - étaient les garants du rang d'un guerrier, de son efficacité. Ce monde ne pouvait s'accommoder de la paix : pour y faire ses preuves, il fallait se faire remarquer par sa bravoure, sa force brute et sa sauvagerie. Pour mettre fin aux violences, il faudrait donc le rouleau compresseur des légions romaines, mais aussi que l'on offrît aux dynastes survivants le moyen de s'intégrer à une autre société, d'y trouver une place. L'enrôlement plus ou moins forcé dans les légions, outre qu'il fournirait à Rome des otages, y pourvoirait. La statue de guerrier indigène en uniforme romain, retrouvée à Vachères peu avant 1875, en fournit sans doute un bon exemple¹.

En dehors des statues de guerrier, des piliers présentant des encoches destinées à recevoir des têtes coupées, de la figuration de celles-ci et des inscriptions gallo-grecques, les Celtes n'ont pas laissé beaucoup de traces sur le terrain, dans la culture matérielle. Pourtant leur propagation au sein de la société indigène de l'âge du fer, sensible à partir du VIIe siècle même si elle n'a probablement trouvé son aboutissement qu'entre le IVe et le IIe siècle, a eu en son temps une importance capitale - en particulier sans doute pour le menu peuple ligure dont les conditions de vie se sont parfois trouvées très dégradées.

11.3. MASSALIA, SON COMMERCE, SON TERRITOIRE (VIe-IIe s.)

A la fin du VIe et à l'aube du Ve siècle, avec l'agitation perceptible en Bourgogne jusque dans la culture matérielle, le commerce grec a vécu des temps très incertains. L'interruption du trafic le long du sillon rhodanien a sonné le glas du commerce continental de Massalia. Mais cela va plus loin, cela descend plus bas. Entre la fin du VIe siècle et le début du Ve siècle, les sites de Sainte-Colombe près d'Orpierre dans les Hautes-Alpes, de Malpas à Soyons près de Valence, du Pègue dans la Drôme ou encore de Bonpas à côté d'Avignon ont eu, eux aussi, à subir de violents incendies². Dès le début on a mis certains d'entre eux en relation avec des mouvements de population d'origine celtique. On croyait alors toutefois à de grandes

Les prospections effectuées à la Vache d'Or à Viens ou à la Quille au Puy Sainte-Réparate sont cependant moins affirmatives quant à la destruction violente de ces sites : cf CAG 84/2, p. 367 (144, 1).

V. Rinalducci, Le Puy-Sainte-Réparate, La Quille, ds BSR 2012, pp. 157-158. En ligne :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/104482/1228139/version/1/file/BSR+PACA+2012.pdf>

¹ Sur cette statue on pourra consulter G. Barrauol, L'art funéraire, le guerrier de Vachères, ds Archéologie au pays de Forcalquier (Alpes de Lumière, Salagon, Mane 1990), pp. 59-61. - G. Bérard, G. Bérard, Carte archéologique de la Gaule, 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, pp. 485 (227, 6)

² Sainte-Colombe : J.C. Courtois, Un village protohistorique à Sainte-Colombe, ds Gallia, 24, 2, 1966, pp. 217-230, ici p. 224.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1966_num_24_2_2443

Le Pègue et Soyons : J.-J. Hatt, Fouilles du Pègue (Drôme) et de Malpas (Ardèche) et leur signification pour la chronologie des invasions celtiques, ds Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 103^e année, 1, 1959, pp. 86-92, ici pp. 87 et 91.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1959_num_103_1_10995

Bonpas: J. Dupoux, Le passage de Bonpas et les sites préhistoriques qui l'entourent, in Cahiers Ligures, tome VII, 1958, p. 89-111, ici p. 98. - H. Rolland, Informations archéologiques, Circonscription d'Aix-en-Provence (région nord), ds Gallia, 20, 2, 1962, p. 670.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1962_num_20_2_2375

invasions¹. Les travaux ultérieurs ont tempéré cette vision. En effet l'origine des incendies, accidentelle ou guerrière, ne peut être clairement précisée. Leur contemporanéité, même relative, suggère au moins que ces destructions procèdent d'un même phénomène. Mais à la même époque la culture matérielle de certains sites avoisinants témoigne d'une grande continuité qui interdit toute idée d'invasion. Reste donc l'hypothèse très vraisemblable de razzias, de rapines, de coups de mains, visant des sites assez prospères - ceux-là même que fréquentaient les commerçants grecs ou leurs relais indigènes. L'arrivée de contingents d'aventuriers celtes plus nombreux et bien décidés à se tailler une place au soleil a sans doute semé le désordre dans l'arrière-pays. Le commerce a dû devenir plus incertain, les relations nouées dans l'arrière-pays plus instables. Les trafiquants grecs ou indigènes ne savaient jamais vraiment comment ils allaient être accueillis - ni même ce qu'ils allaient trouver. Pourtant les profits devaient être tellement conséquents qu'ils n'ont pas renoncé. La diffusion des amphores de Marseille (qui ont commencé à se répandre dans l'arrière-pays entre la fin du VIe et le début du Ve siècle) n'a pas connu de fléchissement sensible avant le IIe siècle. En dehors de mouvements que l'on pourrait qualifier d'effets de mode, il en va de même de celle des céramiques grecques d'Occident.

A la même époque, sans doute parce que leur commerce continental était davantage tourné vers l'Europe moyenne et à ce titre moins perturbé, les Etrusques en ont profité pour accroître leur influence dans le Midi, spécialement en Languedoc. Autour du changement de siècle (VIe-Ve s. BC), on peut leur attribuer la création d'un véritable comptoir à Lattes dans l'Hérault² et d'un autre à Gênes (dans le premier quart du Ve siècle)³ vraisemblablement destiné à servir de relai. La statue du guerrier de Lattes, découverte en 2002 et datée du début du Ve siècle⁴, s'inscrit dans ce cadre. Mais la Provence semble être restée une chasse gardée des Massaliotes. Les restes de céramiques étrusque, en particulier de *bucchero nero*, leur céramique noire⁵, sont très rares en-dehors des sites de l'étang de Berre : Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts), Saint-Pierre-les-Martigues, à Tamaris et à L'Arquet à Martigues. Ils n'en sont que plus significatifs. Ils nous révèlent les grands axes de l'époque. Ce n'est donc pas un hasard si dans le Luberon on en a découvert à Lourmarin, sur les pentes situées au sud-ouest de Castel Sarrazin (près du cabanon dit de Castel Sarrazin) et au nord-est des Ramades (au Vallat des Vignes)⁶. Les deux se trouvent au départ ou à proximité immédiate des grandes voies naturelles de communication que forment le lit de l'Aiguebrun et surtout la piste passant par les crêtes. Plus anciens (VIIe ou VIe siècle) que la période qui nous occupe ici, ces fragments confirment s'il en était besoin l'usage quasi-immémorial de ces passages.

Pendant la première moitié du Ve siècle Massalia a connu d'autres déboires. Jusqu'en basse Provence cette fois, certains lieux d'échanges sur lesquels s'appuyait le commerce massaliote ont été dévastés. Outre les mercenaires qui avaient déjà trouvé à se placer auprès de quelque roitelet, on doit sans doute compter avec tous les aventuriers qui venaient tenter leur chance et jouaient leur propre jeu, brigandaient et razziaient en attendant l'occasion de s'installer plus

¹ J.-J. Hatt, Fouilles du Pègue (Drôme) et de Malpas (Ardèche) et leur signification pour la chronologie des invasions celtiques, pp. 87 et 91.

² D. Lebeaupin, P. Séjalon, I. Fauduet, I. Odenhardt-Donvez, Lattara et l'Étrurie, nouvelles données sur l'installation d'un comptoir vers 500 av. J.-C., ds Gallia, 65, 2008, pp. 45-64.
En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_2008_num_65_1_3330

³ D. Lebeaupin, P. Séjalon, I. Fauduet, I. Odenhardt-Donvez, Lattara et l'Étrurie, p. 62.

⁴ T. Janin, M. Py, Le « guerrier de Lattes », réflexions sur la signification d'une statue archaïque, ds Gallia, tome 65, 2008, pp. 65-70.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_2008_num_65_1_3331

⁵ Sur le *bucchero nero*, voir M. Py, *Bucchero nero étrusque (B-NERO)*, ds M. Py (dir.), *Dicocer*, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara 6, 1993 (réédité en 2007), pp. 134-140.

En ligne : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000024.pdf

⁶ CAG 84/2, p. 269 (068, 10) et p. 270 (068, 13).

confortablement. Saint-Blaise, le vieux comptoir des rives de l'étang de Berre, a été incendié vers 475. Il ne renaîtrait vraiment qu'au II^e siècle. Pourtant là encore les agents du commerce massaliote se sont accrochés. A l'exception des cas ponctuels de ruines souvent d'ailleurs vite relevées (Le Pègue) les trafics n'ont pas cessé. Bloquée dans son commerce continental, Massalia a peut-être été contrainte de tout miser sur la région malgré la violence croissante qui s'y faisait jour et la concurrence des Etrusques. Dès le premier quart du Ve siècle, les grecs ont d'ailleurs mis la pression sur le comptoir de Lattes. On ne croit pas à des opérations militaires¹ - mais certains quartiers ont été incendiés dans le premier quart du Ve siècle, le rempart a été démantelé², et le comptoir a été progressivement abandonné³. Sur les tessons de poteries du site on voit alors clairement les inscriptions grecques succéder aux graffiti étrusques.

Les Etrusques ou des intermédiaires (peut-être même grecs) ont distribué leurs amphores pendant encore un siècle. Mais au milieu du IV^e siècle, les produits étrusques avaient complètement disparu des réseaux commerciaux du Midi.

A la même époque sans doute de véritables agglomérations grecques ont succédé sur la côte aux simples échelles de *Monoikos*-Monaco, *Nikaïa*-Nice, *Antipolis*-Antibes, *Olbia*-Hyères, *Tauræis*-Le Bruscu ou *Kitharista*-La Ciotat⁴. Quelques-unes occupaient déjà une place très importante dans certains réseaux commerciaux au milieu du VI^e siècle. C'était le cas d'*Antipolis*-Antibes pour les céramique grises monochromes du groupe 1 de C. Arcelin. Le site a livré 90% des vases de ce groupe. Même si cela n'implique pas forcément que l'atelier se trouvait là, cela révèle au moins qu'il s'agissait de la plate-forme privilégiée pour l'acheminement de ses produits⁵. Enfin, dans le même temps que des agglomérations succédaient aux échelles, l'emprise massaliote s'est renforcée sur le littoral de l'Estaque parmi les peuplades qui formeraient plus tard (ou formaient déjà) la tribu des Tricores.

Mais il n'y avait pas que la côte. Au Ve siècle il fallait encore parvenir à se maintenir dans l'arrière-pays, malgré les conflits permanents qui secouaient la région. L'implantation grecque y avait été précoce, au temps même des petites chefferies du premier âge du fer, où il était relativement facile d'acheter la complaisance d'un dynaste avec quelques cadeaux qui rehaussaient son prestige - parfois il s'agissait de vraiment beaux cadeaux, comme l'*ænochoé* de Pertuis. Cette démarche précoce explique sans doute que l'on trouve des ateliers de production de céramiques grecques d'Occident parfois très en arrière des installations grecques du littoral. Pour la céramique grise monochrome, dès le deuxième quart du VI^e siècle le groupe 3 de C. Arcelin semble avoir été produit entre Saint-Blaise et le Comtat, le groupe 4 dans les Alpilles, et le groupe 5 dans le nord du département du Var⁶. Pour la céramique anciennement appelée pseudo-ionienne - et qualifiée plus récemment de "céramique tournée claire" puis de "céramique à pâte claire massaliète et de tradition massaliète" - les ateliers rhodaniens (notamment celui du Pègue pour le décor

¹ D. Lebeaupin, P. Séjalon, I. Fauduet, I. Odenhardt-Donvez, Lattara et l'Étrurie, nouvelles données sur l'installation d'un comptoir vers 500 av. J.-C., ds Gallia, 65, 2008, p. 63.

² D. Lebeaupin, P. Séjalon, I. Fauduet, I. Odenhardt-Donvez, Lattara et l'Étrurie, p. 62.

³ D. Lebeaupin, P. Séjalon, I. Fauduet, I. Odenhardt-Donvez, Lattara et l'Étrurie, p. 63.

⁴ Le IV^e s. verrait l'implantation de nouvelles bases : P. Arcelin, Les civilisations de l'âge du fer en Provence, ds La préhistoire française, 2e partie, p. 665.

⁵ C. Arcelin, La céramique grise archaïque en Provence, Thèse, Aix-en-Provence, 1975, pp. 344-392, ici pp. 277-281, spécialement pp. 280-281.

⁶ C. Arcelin, La céramique grise monochrome en Provence, pp. 387-391 (groupe 3), notamment p. 391 ; pp. 393-404 (groupe 4), notamment pp. 403-404 ; pp. 405-415 (groupe 5) notamment p.415.

Chronologie : voir M. Py, Céramique grise monochrome (GR-MONO), ds M. Py (dir.), Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.-VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara 6, 1993 (réédité en 2007), pp. 445-452, spécialement p. 445.

En ligne : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000124.pdf

subgéométrique) tournaient - c'est le cas de le dire - dès le deuxième quart du VI^e siècle¹. Certains de ces centres ont réussi à se maintenir jusqu'à la fin du Ve siècle², très certainement grâce à l'aide intéressée des dynastes locaux. En effet ni la destruction de Saint-Blaise (et la menace qui semble avoir continué à peser sur les lieux) ni celle de sites abritant des comptoirs ou des implantations massaliotes (Sainte-Colombe, Bonpas, Le Pègue surtout) n'ont arrêté les Grecs. Sans doute avaient-ils une fois pour toutes intégré le risque à leur vie. Au demeurant, comme on l'a vu, ils n'avaient guère le choix.

A la faveur d'accords passés avec de "petits rois" comme Catumandus (mais moins belliqueux) on peut penser que dès le VI^e siècle, au temps des premiers ateliers de céramique de l'arrière-pays, les Grecs s'étaient également fait concéder des domaines agricoles. Strabon s'en est fait l'écho dans sa Géographie : « *Les Massaliotes occupent un territoire dont le sol, favorable à la culture de l'olivier et de la vigne, est, en revanche, par sa nature âpre, beaucoup trop pauvre en blé. Aussi les vit-on dès le début chercher à utiliser de préférence les conditions heureuses où ils se trouvaient placés pour la navigation et le commerce maritime, plus confiants dans les ressources que pouvait leur offrir la mer que dans celles de l'agriculture. Plus tard cependant, à force d'énergie et de bravoure, les Massaliotes réussirent à s'emparer d'une partie des campagnes qui entourent leur ville* »³. On l'a vu, la bravoure ici n'était pas tant militaire que marchande - mais il fallait indiscutablement du courage pour aller négocier avec des dynastes avides et violents, aux humeurs parfaitement imprévisibles. Mais le blé manquait cruellement, comme Strabon nous l'indique. Or pour les Grecs, être civilisé, être tout simplement humain, c'était manger du pain. On le lit déjà dans l'Odyssée : c'est la première tâche assignée aux hommes d'Ulysse, lorsqu'ils abordent un nouveau rivage, de s'enquérir de la présence éventuelle de "mangeurs de pain"⁴. Pour ne pas dépendre des indigènes il a donc fallu envisager de s'assurer un territoire où faire pousser le blé, et aussi l'olivier et la vigne. Au départ, il faut sans doute distinguer oléiculture et production d'huile, viticulture et production de vin (viticulture). Dès le début du Ve siècle BC, la viticulture semble attestée à Lattes par la présence de pépins de raisins relevant de deux variétés différentes⁵. Ensuite, de la fin de ce Ve siècle jusqu'au II^e siècle BC⁶, on voit se multiplier les pépins de raisin dans les échantillonnages, souvent en très grand nombre par rapport aux céréales retrouvées, sur des sites aussi divers que Lattes encore (où ils représentent

¹ C. Arcelin, La céramique grise monochrome en Provence, pp. 442-446.

Voir aussi M. Bats, Céramique à pâte claire massaliète et de tradition massaliète (CL-MAS), ds M. Py (dir.), Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.-VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara 6, 1993 (réédité en 2007), pp. 206-221.

En ligne (1993) : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000063.pdf

Plus récent ((2001) : syslat.on-rev.com/LATTARAPUB/PUBLAT/LATTARA14/PDF/028-20-CL-MAS-montage.pdf

² M. Py, Céramique grise monochrome (GR-MONO), p. 445.

³ Strabon, Géographie, Livre IV, I, 5.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre41.htm>

⁴ Par exemple Homère, Odyssée, Chant IX, vers 89 (chez les Lotophages) ; Chant X, vers 100 (chez les Lestrygons)...

Homère, Odyssée, Traduction M. Dufour, Paris, Garnier Flammarion, 1965 (poche) pp. 129 et 146.

⁵ M. Py Michel, R. Buxo i Capdevila, La viticulture en Gaule à l'Âge du Fer, ds Gallia, tome 58, 2001. pp. 29-43, ici p. 35.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_2001_num_58_1_3172

Il pourrait s'agir de vigne sauvage et de vigne cultivée, les deux variétés ayant été utilisées conjointement un temps sur le site selon B. Limier, Approche éco-anatomique du bois de vigne (*Vitis vinifera* L.) pour une meilleure connaissance de l'histoire de la viticulture en Méditerranée nord-occidentale, Mémoire pour le diplôme de l'École Pratique des Hautes-Études (EPHE), 2016, Paris EPHE, 2018, p. 89.

En ligne : <https://hal-ephe.archives-ouvertes.fr/hal-01912697>

⁶ A la fin du II^e siècle, selon Polybe repris par Strabon, les Ligures savaient faire du vin - même si ce n'était qu'une infâme piquette aux yeux des Romains : Strabon, Géographie, Livre IV, VI, 2.

couramment 14 à 65 % des échantillons mixtes céréales/raisin, avec des pointes à 97 et 99 %) mais aussi Gailhan, Le Marduel, Martigues (l'île) ou Lançon de Provence (Coudounèu). Parfois, comme à Coudounèu au milieu du IV^e siècle dans une ferme indigène, on les trouve associés au fond d'un dolium à des pédoncules et à des fragments de rafle (le support pédonculaire et ligneux de la grappe). Plus souvent on trouve des grains carbonisés. Certains chercheurs pensent alors à la viticulture au-delà de la viticulture. Il s'agirait en effet de restes de marc séché utilisés pour allumer ou entretenir le feu - « *or qui dit marc dit pressage, jus, et bien entendu vin* »¹. Mais cela reste encore un peu incertain : on aurait pu également poser les grappes sur les soles de foyers préalablement chauffées pour sécher les raisins - et, comme pour les céréales, les soles trop chauffées auraient pu quelquefois les brûler. Le grand nombre de grains carbonisés retrouvés ponctuellement (jusqu'à presque 58.000 pépins dans un amas du I^{er} siècle BC, à Lattes encore)² semble cependant trop élevé pour invoquer de tels ratés. Mais il reste difficile d'établir une limite au-delà de laquelle on pourrait associer les pépins retrouvés à la pratique de la viticulture... Les vestiges de Coudounèu à Lançon de Provence, datés du V^e s.³ ou du milieu du IV^e s. BC⁴, ont ainsi été interprétés comme les restes de raisins séchés⁵ ou d'une vinification indigène précoce⁶. Mais on ignore si Lançon se trouvait déjà dans le domaine massaliote : si c'était le cas, et s'il s'agit bien de vestiges de vinification, la ferme "indigène" de Coudounèu pouvait ainsi appartenir à un Grec qui supervisait la production de vin... En dehors du domaine massaliote, et à l'exception ponctuelle de Lattes où les Etrusques (qui maîtrisaient parfaitement la fabrication du vin) avaient installé un comptoir à la charnière des VI^e-V^e siècles BC, on pourrait donc considérer avec quelques réserves qu'il s'agissait seulement jusqu'aux III^e et II^e siècles d'une viticulture de raisins destinés à la consommation, de raisins "de table" donc. A Lattes même, ce ne serait qu'à la fin du III^e siècle BC que la viticulture serait devenue régulière⁷ : le nombre de *dolia* (supposés servir à la vinification) a augmenté, tandis que le nombre d'amphores (traduisant l'importation de vin) a diminué assez conséquemment. Mais ce serait seulement au II^e siècle que l'augmentation du nombre des pépins traduirait le véritable essor de l'activité vinicole locale. Ensuite, pendant l'époque romaine, celle-ci aurait régressé sur le site sous l'effet des lois visant à restreindre la production de vin, et en même temps celle-ci se serait déplacée des agglomérations (comme Lattes) vers les campagnes (Tourville au nord de Saignon par exemple).

Assez vite semble-t-il, malgré les obstacles, les Grecs se sont déployés sur des territoires de plus en plus vastes en échange de céramiques, de précieux objets en métal, de tissus de luxe ou d'huiles parfumées - et bien sûr en premier lieu de vin et d'huile. Outre les rives de l'étang de Berre, c'est pratiquement toute la région comprise entre les Alpilles et les basses vallées de la Durance et du Rhône qu'ils ont investie entre le V^e siècle et le II^e siècle, de *Theline*-Arles à *Glanon*-Saint-Rémy, et même au-delà jusqu'à *Kaballion*-Cavaillon - le territoire des tribus des Avatiques, des Anatiles et des Néarques, et le sud du domaine des Cavares.

Sur de grands domaines ils ont pu faire travailler là leur propre main-d'œuvre servile - et des indigènes plus ou moins réduits au rang d'esclaves avec la complicité de certains potentats locaux. Au début du I^{er} siècle avant notre ère, Poséidonios d'Apamée a conté l'épisode de cette jeune femme ligurie employée sur un domaine de son hôte grec Charmolaos et qui, « *se*

¹ M. Py Michel, R. Buxo i Capdevila, La viticulture en Gaule à l'Âge du Fer, p. 36.

² M. Py Michel, R. Buxo i Capdevila, La viticulture en Gaule à l'Âge du Fer, p. 36.

³ L. Bouby, P. Marinval, La vigne et les débuts de la viticulture en France, apports de l'archéobotanique, ds Gallia, 58, 2001. pp. 13-28, ici p. 25.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_2001_num_58_1_3171

⁴ M. Py Michel, R. Buxo i Capdevila, La viticulture en Gaule à l'Âge du Fer, p. 35.

⁵ M. Py Michel, R. Buxo i Capdevila, La viticulture en Gaule à l'Âge du Fer, p. 35.

⁶ L. Bouby, P. Marinval, La vigne et les débuts de la viticulture en France, apports de l'archéobotanique, p. 25.

⁷ L. Bouby, P. Marinval, La vigne et les débuts de la viticulture en France, apports de l'archéobotanique, p. 26.

sentant sur le point d'enfanter, quitta son travail sans aller bien loin, accoucha et revint aussitôt à sa tâche pour ne pas perdre sa journée »¹. Prévenu, le Grec la lui aurait payée en lui demandant de rentrer chez elle. On veut y croire - mais pour un Charmolaos, combien d'exploiteurs sans aucune humanité ? En tout cas l'anecdote est devenue dès l'Antiquité un exemple de l'endurance des Ligures. Elle aurait pu tout aussi bien fournir celui de leur asservissement sous la tutelle de certains dynastes. L'histoire ne dit rien du statut de la jeune femme. On ne sait donc pas si elle travaillait pour elle ou pour un maître qui l'avait louée au Grec - ni, dans ce dernier cas, si elle appartenait à un groupe d'esclaves capturés lors d'une razzia ou bien si elle était simplement la sujette d'un seigneur de la guerre celte (ou celto-ligure) faisant peu de cas des Ligures...

Ceci permet peut-être d'apporter quelques précisions à l'expression d'Ulysse barbare que C. Jullian a utilisée pour définir le Ligure dans la littérature antique². Ulysse n'était pas un grand combattant. C'est à Achille, Diomède et Ajax que ce rôle était dévolu dans l'Iliade. Ce n'était pas non plus le chef d'une grande puissance : il n'a pu fournir que 12 vaisseaux là où Agamemnon en alignait 100³, son frère Ménélas 60, Nestor 90, Diomède 80, Agapénor 60⁴, et Achille (encore) 50. C'étaient ces faiblesses qu'Ulysse compensait par ses talents de stratège et une ruse allant jusqu'à la perfidie. De la même manière, on pourrait considérer que les Ligures n'étaient pas de grands guerriers - au moins comme on l'entendait alors, dans le heurt massif, frontal, où les Celtes devaient leur être bien supérieurs⁵. C'est pourquoi ces derniers se sont imposés en Provence occidentale, où les espaces sont ouverts et propices à aligner des armées, alors que la Provence orientale et les Alpes-Maritimes sont restées entre les mains des seuls Ligures. Ceux-ci devaient donner toute leur mesure dans les espaces fermés, où l'on pouvait conduire embuscades et guérilla. Moins forts, mais plus malins. A la fin, Rome a eu plus de mal à les vaincre. Mais on comprend que les Celtes, pour qui les élites se définissaient dans le cadre de la guerre frontale, n'aient eu souvent que mépris pour ces Ligures toujours prompts à rompre, à fuir et à esquiver pour mieux frapper dans le dos.

Il serait cependant très hasardeux de généraliser. Il devait exister des disparités importantes dans la façon dont les dynastes celto-ligures traitaient leurs sujets - selon les peuplades

¹ Poseidonios d'après Strabon, Géographie, Livre III, Chapitre IV, 17, et Diodore, Bibliothèque historique, livre IV, XX.

En ligne, Strabon : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre34.htm>

En ligne, Diodore : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/diodore/livre4a.htm>

² C. Jullian, Histoire de la Gaule, Tome 1, Paris, Hachette, 1920, p. 132.

On trouve dans cet ouvrage (pp. 127 et suivantes) une bibliographie du Ligure dans l'Antiquité.

³ C'est d'ailleurs ce nombre élevé qui paraît seul désigner Agamemnon comme le principal chef de l'expédition. Les autres rois n'apparaissent en rien comme ses subordonnés, et se réservent à tout moment le droit de le contester ou de le quereller : voir à ce titre Homère, Iliade, chant I, 124, 149, 196, 226 et s. ; chant IX, 309 et s. ; et encore chant II, 222 et s.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/poetes/homere/iliade1.htm>

Meneur d'armées (Iliade, chant XIV, 100) Agamemnon n'est sans doute « *le plus roi* » parmi les autres (Iliade, chant IX, 64 et 159) que parce qu'il est capable d'aligner les plus gros contingents. Mais on reste dans le monde des "Sept contre Thèbes" - et de leurs descendants, les Epigones - où les alliances sont fluctuantes et les trahisons ordinaires. Dans l'Iliade, la guerre contre Thèbes est d'ailleurs évoquée par Diomède qui parle de son père parti au temps où les troupes achéennes périrent devant Thèbes (Iliade, VI, 221-223), ou encore par Agamemnon (Iliade, chant IV, 377 et s.), Achille et l'Argien Sthénélos, fils de Capanée, qui l'ont prise (Iliade, chant II, 691 ; chant IV, 405).

Sur la généalogie de Diomède, voir encore Iliade, chant IV, 384 et s. ; chant XIV, 110 et s.

⁴ Ces vaisseaux lui ont cependant été fournis par Agamemnon car le peuple d'Agapénor peuple n'est pas marin (Iliade, II, 603 et s.).

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/poetes/homere/iliade2.htm>

⁵ C'est vraisemblablement pourquoi certains chefs ligures avides de pouvoir se sont sans doute empressés de leur offrir leurs filles - de la même manière qu'aux Grecs.

concernées, la pression que les Grecs exerçaient, les cadeaux qu'ils offraient... et en fin de compte le caractère même de ces "petits rois".

Quelques témoignages illustrent peut-être la présence d'autres attitudes. Au moment de la victoire de Sextius Calvinus à Aix, en 122 avant notre ère, un certain Craton, ami des Romains, a été mis aux fers par ceux-ci avec ses compatriotes (qui l'avaient capturé peu de temps auparavant). S'étant fait reconnaître par les vainqueurs, il a réussi à obtenir sa libération - mais aussi celle de neuf cents autres prisonniers¹. Même si ceux-ci sont alors devenus ses obligés (ses clients, pour emprunter la terminologie romaine) il y avait quand même là un réel souci de leur avenir - d'autant que Craton avait été molesté et même peut-être torturé après sa capture. Craton n'était sans doute pas le premier venu. Il était même vraisemblablement le chef d'un parti fort de plusieurs centaines d'hommes - une partie au moins de ceux qu'il a fait libérer. Mais ce n'était probablement pas un dynaste celte ou celto-ligure - plutôt un commerçant qui tirait profit de ses trafics avec les Romains... On trouve cependant un peu plus tard d'autres témoignages qui paraissent impliquer directement, cette fois, les descendants de dynastes locaux ou des chefs de clans familiaux. Le *cognomen* de certains, lorsqu'ils portent le triple nom latin, révèle en effet leur origine celto-ligure. C'est le cas à Cadenet de Quintus Cornelius Smertullus,². Or au moment de la redistribution du pays après la conquête, il semble bien que certains d'entre eux, distingués par Rome, se sont montrés assez soucieux de leurs anciens concitoyens demeurés libres mais privés de toutes bonnes terres. Ils leur ont concédé à bail une (petite) partie de celles qui leur avaient été accordées par les nouveaux maîtres du pays. Cela constitue très vraisemblablement l'arrière-plan des dédicaces des *pagani* de Cucuron ou de Gordes³ à leurs patrons d'origine indigène. Celles-ci se placeraient donc au-delà de la flatterie à laquelle on a parfois voulu les cantonner. La concession de terres au menu peuple a certes procuré des revenus et une assise rurale utiles aux nouveaux maîtres pour accéder à des charges dans les cités d'Aix ou d'Apt. Mais ils n'y étaient pas obligés. Ils auraient pu, dans la tradition des vieux dynastes ouvrant largement leur territoire à Charmolaos et à ses semblables, faire d'eux des ouvriers agricoles corvéables à merci pour quelques as⁴.

Au deuxième âge du fer, et spécialement aux Ve-IVe s., les dynastes étaient loin d'être tous acquis aux Grecs, et les largesses dont bénéficiaient ceux qui avaient pactisé avec eux dans l'arrière-pays devaient exciter les rancœurs autant que les convoitises. Face à ces fortunes, une partie des peuplades (et plus tard des tribus) voisines ne devait rêver que pillage et ruine. Ponctuellement il y a donc eu razzias, ravages et destructions.

L'aventure de Catumandus est d'une autre dimension. Cette fois, c'est Massalia elle-même qui était visée, et elle n'aurait acheté la paix qu'au prix d'un lourd tribut. On peut douter de l'histoire : peut-être s'agissait-il simplement d'un enjolivement d'historien (Troguè Pompée, ou Justin) destiné à lier davantage l'histoire de Marseille à celle de Rome, prise en 385 avant notre ère - voire à justifier que la première ne se soit pas portée au secours de la seconde... Les deux villes en effet avaient signé des traités d'alliance au tout début du IVe siècle. Mais la possibilité de peuplades liguées pour piller la cité ou faire payer les Grecs demeure plausible.

¹ Diodore, fragments, Livre XXXIV.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/diodore/livre35.htm>

² Smertullus dériverait de *smerto* qui signifierait en celte ancien "prévoyant, qui prend soin de" ou encore "pourvoyeur" : X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, Une approche linguistique du vieux celtique continental, Paris, Errance, 2003, p. 277.

Sur la mention de Quintus Cornelius Smertullus : CIL, XII, n° 1065. - CAG, 84/2, p. 220 (026, n° 15).

³ A Gordes : CIL, XII, 1114. - ILN, IV, 22. - CAG, 84/2, p. 105.

A Cucuron : ILN, IV, n° 210. - CAG 84/2, p. 236 (042, 10 ter).

⁴ Jusqu'au début du IIIe siècle, 1 aureus (or) = 25 deniers (Argent) = 100 sesterces = 200 dupondii (pl. de dupondius) = 400 as : G. Coulon, Les Gallo-Romains, Tome 1, p. 177.

En tout cas l'épisode, s'il est authentique, ne paraît pas avoir beaucoup contrarié la ville. Dans la tradition d'Euthymènes parti à la découverte des côtes de l'Afrique au VI^e siècle, dans le deuxième quart du IV^e siècle elle a armé l'expédition d'un autre explorateur, Pythéas, qui se proposait cette fois-ci d'aller explorer les confins septentrionaux du monde. Savant tout autant que navigateur, Pythéas aurait atteint les Shetland, les Orcades et peut-être même l'Islande¹. Malgré l'interruption de son commerce continental, les menaces qui pesaient sur ses comptoirs de l'arrière-pays - et même directement sur elle - Massalia pouvait se le permettre. Au milieu du IV^e siècle ses produits s'exportaient couramment jusqu'en Sicile et au Pirée. C'est à cette époque que la cité a conquis au sein du monde grec une réputation de sagesse et de mesure inspirée par le gouvernement des Timouques, les chefs des familles dirigeantes qui siégeaient au sein d'une assemblée oligarchique. Aristote s'en est fait l'écho dans sa "Constitution de Marseille" peut-être abrégée au début du I^{er} s. de notre ère par Strabon :
« *Un premier conseil est établi, qui compte 600 membres nommés à vie et appelés timouques. Cette assemblée est présidée par une commission supérieure de quinze membres chargée de régler les affaires courantes et présidée elle-même par trois de ses membres, qui, sous la présidence enfin de l'un d'eux, exercent le pouvoir souverain. On ne peut être timouque si l'on n'a pas d'enfants et si l'on n'appartient pas à une famille ayant droit de cité depuis trois générations. Les lois sont les lois ioniennes, elles sont toujours exposées en public.* »²

11.4. LES STRUCTURES POLITIQUES INDIGÈNES AU II^e SIÈCLE.

Au II^e siècle, à la veille des interventions et de la conquête romaine, et sur un fond de violence et de conflits quasi-permanents, la Provence devait encore offrir des réalités fort diverses à des voyageurs tels que les Grecs Polybe et Poséidonios qui l'ont parcourue l'un vers 150, et l'autre entre 101 et 91 avant notre ère.

11.4.1. Tribus et fédérations : Ligures, Cavares et Salyens.

11.4.1.1. Ligures.

A l'est, les tribus des Alpes-Maritimes étaient restées farouchement hostiles à toute immixtion étrangère, purement et farouchement indigènes, ligures donc pour reprendre le terme fourni par les Grecs - et quelque peu arriérées aussi sur le plan technique, selon les témoignages des Romains [Strabon IV, 6, 2]. Mais ils les redoutaient. Elles faisaient peser une menace constante sur les voies terrestres aussi bien que maritimes qui longeaient ou prétendaient traverser leurs territoires. Trouvant aisément refuge dans leurs nombreux nids d'aigles accrochés à la montagne (des *oppida* encore) elles opposaient à l'embryon de centralisme celto-ligure le visage d'un peuple inorganisé, mais âpre à la lutte et habile à la guérilla. Il y avait donc sans doute une différence entre ces Ligures de l'est montagneux et ceux des plaines

¹ P. Fabre, Les Massaliotes et l'Atlantique, dans 107^e Congrès National des Sociétés Savantes, Brest 1982 (Paris 1983), pp. 25-49 et spécialement p. 31. - H. Journès, Y. Georgelin, J.-M. Gassend, Pythéas (Editions de la Nerthe, Ollioules, 2000).

Plus récemment, P. Fabre, Les Grecs à la découverte de l'Atlantique, ds Revue des Études Anciennes. Tome 94, 1992, n° 1-2. Colloque de la société des professeurs d'histoire ancienne (Nantes-Angers 24-26 mai 1991) pp. 11-21.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1992_num_94_1_4479

² Strabon, Géographie, IV, I, 5.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre41.htm>

de l'ouest qui se sont soumis plus aisément à la domination d'aventuriers celtes, et ne semblent avoir résisté à Rome que dans le cadre de bellicosité créé et entretenu par ceux-ci. Il y avait sans doute une différence de modes de vie, de coutumes, et de traditions, et peut-être même à ce titre de population, mais elle est occultée par le terme générique de Ligures donné par les Grecs à la majeure partie du peuplement de l'arc côtier méditerranéen nord-occidental. Il allait falloir en tout cas toute la pugnacité et l'endurance de Rome pour venir à bout des Ligures orientaux. En 22 avant notre ère, quand la Provence recevrait son statut de province civile, les Alpes-Maritimes (*Alpes Maritimae*) constitueraient encore une zone d'exception. Et ce n'est finalement qu'en 6 avant J.-C. qu'Auguste ferait élever un trophée à La Turbie pour célébrer la victoire de Rome sur leurs tribus ou leurs peuplades tout juste pacifiées. On pourrait d'ailleurs s'interroger sur le sens et la portée de cette pacification.

Alors que le reste de la région était devenu une province civile en 22, comme on vient de le voir, des archéologues du Centre Camille Jullian ont mentionné des traces de destruction sur les sites de certains *oppida* jusqu'à la fin du siècle, notamment à la Quille au Puy-Sainte-Réparate¹. Contrairement à ce que l'on pouvait croire il y a quelques années encore, l'effondrement des grandes fédérations de tribus n'aurait donc pas mis fin aux conflits. Bien au contraire la disparition d'un pouvoir capable de maintenir par la force tribus et peuplades dans sa sujétion pourrait avoir libéré les rivalités entre peuplades (ou entre dynastes) et exacerbé le vieux désir, plus celte que ligure peut-être, de briller les armes à la main. Pour les maîtres celto-ligures de ces peuplades, la valeur reposait toujours sur les exploits guerriers. Mais les explications des destructions tardives peuvent être multiples. Elles pouvaient résulter de conflits locaux, de restes de conflits intertribaux, de sursauts indépendantistes - mais il faudrait alors imaginer une résistance sur quatre ou cinq générations - aussi bien que de mouvements de rébellion ponctuels, ou encore de l'éradication par les légions de bandes de brigands utilisant les vieux *oppida* comme bases. Au demeurant la combinaison de plusieurs hypothèses n'a rien d'improbable. On retrouvera la même situation confuse avec les Marrons des IXe-Xe siècles en haute Provence.

11.4.1.2. Cavares.

A l'inverse des Ligures, à l'autre bout de la Provence, on trouve le royaume ou fédération des Cavares qui s'allongeait au nord de la Durance entre le Rhône et les premiers contreforts montagneux, jusqu'à hauteur de l'Isère à peu près. En fait, leur territoire aurait débordé légèrement Rhône et Durance : les sites de Roquemaure et d'Orgon, tout comme celui de Laudun, se seraient ainsi trouvés en pays cavare. C'était un territoire très pénétré par les influences massaliotes, spécialement dans sa partie méridionale où se trouvait la tribu dominante. Avignon, Cavaillon et Ouindalion/Vindalium (le Mourre-de-Sève près de Courthézon), ses agglomérations principales, abritaient d'importantes colonies grecques. A la fin du IIe siècle, on reconnaît traditionnellement à la fédération cavare quatre tribus - les Cavares, les Mémines, les Tricastins et les Ségovellaunes (au-dessus de la Drôme). Mais on

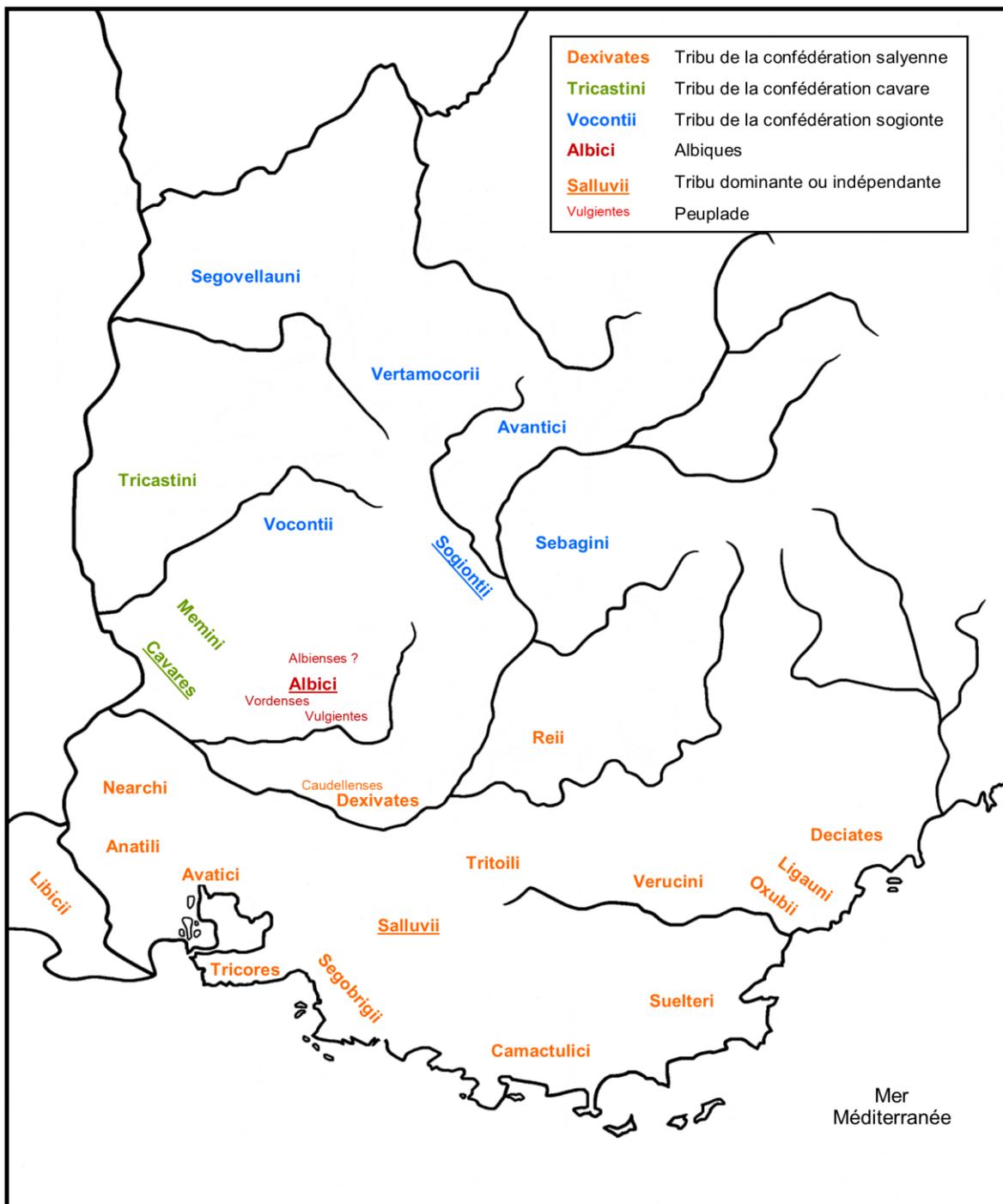
¹ D. Isoardi, De l'épigraphie latine au complexe défensif protohistorique, Centre Camille Jullian, Résultats de fouilles inédites sur l'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse), publié en ligne le 11 février 2013, publié en ligne le 11 février 2013, sans pagination.

En ligne : <http://ccj.cnrs.fr/spip.php?article1308>

Les prospections effectuées sur le site de la Quille sont cependant moins affirmatives : V. Rinalducci, Le Puy-Sainte-Réparate, La Quille, ds BSR 2012, pp. 157-158.

On retrouve cependant des traces de violences dans la première moitié du Ier s. avant notre ère, associées à la pratique des têtes coupées, sur l'*oppidum* de la Cloche : voir L. Chabot, L'oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) : Synthèse des travaux effectués de 1967 à 1982, ds Revue archéologique de Narbonnaise, 16, 1983, pp. 39-80, notamment p. 51.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/ran_0557-7705_1983_num_16_1_1223



PI. 63 : LA PROVENCE PRÉ-ROMAINE.

A partir du premier âge du fer, en relation avec l'avènement d'une économie animée par les échanges avec les étrangers - des Grecs acheminant du matériel provenant d'Etrurie, mais peut-être aussi parfois directement des Étrusques - on a assisté à l'émergence de chefferies. Celle-ci se lit aisément dans les tumulus de Pertuis ou la tombe de Saint-Saturnin-lès-Apt.

Peu à peu toutefois certains dynastes locaux régnaient sur ces chefferies ont voulu étendre leur pouvoir sur les peuplades voisines, par la guerre ou par l'union matrimoniale (illustrée par la légende de Gyptis et Protis). L'arrivée de Celtes - en particulier de chefs de guerre venant se placer à leur service (et fidélisés là encore par des unions matrimoniales) - a certainement favorisé le mouvement, s'il ne l'a pas initié.

A terme, leur installation a favorisé l'émergence d'une aristocratie celto-ligure, mais aussi de tribus, puis de fédérations de tribus. Seuls les Albiques semblent être restés indépendants.



verra plus loin, même si cela demeure une hypothèse, qu'il n'en avait peut-être pas toujours été ainsi.

11.4.1.3. Salyens.

Au sud des Cavares, entre le Rhône et les Ligures, selon Strabon reprenant Polybe¹ et Poséidonios², s'étendait le territoire des Salyens. Ses limites septentrionales sont assez imprécises, à l'image du texte de Strabon. Dans un passage il indique en effet que « les Salyens occupent à la fois la plaine et les montagnes qui la dominant »³. Il nomme également Luerion (ou Louérien) qui paraît être étymologiquement le Luberon, mais qu'il qualifie pour sa part de « *ville des Cavares* »⁴. Un peu plus loin, dans un passage déjà cité, il dit encore que « *les auteurs plus modernes nomment les Salyens Celtoligyens [Celto-Ligures] et leur attribuent tout le pays de plaine qui s'étend jusqu'à Luerion et au Rhône, ajoutant qu'ils tiraient de ce pays non seulement de l'infanterie, mais aussi beaucoup de cavalerie, et qu'ils l'avaient partagé en dix "cantons" »*⁵. Le royaume ou fédération des Salyens aurait donc été fort d'une dizaine de tribus peu à peu annexées par la tribu dominante. Au temps de Polybe et Poséidonios, les Tricores de l'Estaque, les Avatiques du nord de l'Etang de Berre et les Anatiles de la Crau, de même que les Néarques des Alpilles, en auraient fait partie. Les Grecs exploitaient de vastes domaines agricoles sur leurs terres, dont les redevances ont dû constituer de véritables enjeux pour les dynastes celto-ligures.

C'est malheureusement moins clair au nord. Luerion a été qualifié par Strabon de « *ville des Cavares* ». Cependant un peu plus loin il a ajouté qu'aux « *Salyens, dans la partie septentrionale de la chaîne des Alpes, succèdent les Albiéens, les Albièques et les Vocontiens* »⁶. Comme cela paraît assez incohérent, les Grecs n'ignorant pas l'étendue des Alpes, je propose de lire plutôt "au septentrion des premiers contreforts des Alpes" ou "au septentrion des premières Alpes" - le Luberon étant considéré ici comme cette première barrière des Alpes. Les Vocontiens ou Voconces posent en effet peu de problèmes : leur territoire commençait au Ventoux et à la montagne de Lure. A l'ouest Vaison-la-Romaine a été fondée en territoire voconce. Selon toute probabilité, les Albiéens ou Albienses étaient une simple peuplade - comme on verra mentionnés plus tard, à l'époque romaine, les Caudellenses de Cadenet ou les Vordenses de Gordes. Enfin on peut voir dans les Albièques de Strabon les Albici ou Albiques cités par César⁷ pour l'aide qu'ils ont apportée à Marseille quand celle-ci a épousé la cause de Pompée en 49 avant notre ère. On a situé leur territoire entre Luberon et montagne de Lure.

Mais Strabon dit d'abord dans sa Géographie que l'on trouve « *les Salyens, dont le territoire mesure 500 stades jusqu'au Druentias* »⁸ avant de préciser plus bas, lorsqu'il paraît actualiser ses données au regard des écrits des auteurs plus récents, que ceux-ci leur attribuent « *tout le pays de plaine qui s'étend jusqu'à Luerion et au Rhône* »⁹. On peut ainsi présumer que la fédération des Salyens, d'abord limitée par la Durance, se serait ensuite étendue jusqu'au

¹ Par exemple : Strabon, Géographie, IV, VI, 2

² Strabon, Géographie, IV, 1, 7.

³ Strabon, Géographie, IV, 1, 11.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre41.htm>

⁴ « *Luerion la ville des Cavares* » : Strabon, Géographie, IV, 1, 11 toujours.

⁵ Strabon Géographie, IV, 6, 3.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre46.htm>

⁶ Strabon, Géographie, IV, 6, 4.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre46.htm>

⁷ César, *De bello civili*, Guerre civile, I, 34.

En ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/CAES/BCI.html#34>

⁸ Strabon, Géographie, IV, 1, 11.

⁹ Strabon, Géographie, IV, 6, 4.

Luberon en annexant les Dexivates¹ qui occupaient le futur pays d'Aigues, autour du Castellar de Cadenet.

11.4.2. Le cas des Dexivates.

La première mention de ces Dexivates est plus tardive que celle des Albiques : elle apparaît sous le calame de Pline, au Ier siècle de notre ère². Mais Pline les cite alors en compagnie de vieilles tribus connues depuis Strabon, au moins un demi-siècle plus tôt (les Voconces, les Cavares et les Salyens par exemple, pour ne citer que les plus proches)³. Il pourrait donc s'agir d'une tribu qui s'était formée assez tôt, et qui était aussi restée longtemps indépendante.

En celte ancien, le nom de la divinité éponyme de la tribu, Dexiva ou Dexasiva, signifierait "qui est à droite" c'est à dire au sud - parce que pour s'orienter les Celtes se tournaient vers le Levant⁴.

On s'est parfois étonné de ce nom alors que les Dexivates se trouvent sur les limites septentrionales des Salyens. On a même envisagé à ce titre d'en faire des Cavares⁵. Mais pour les Cavares, les Dexivates n'étaient pas au sud, mais à l'est (ou si l'on préfère, droit devant et non à droite). S'il faut chercher une racine celte indiquant le sud dans le nom des Dexivates, il semble donc que c'est leur situation par rapport à la montagne qui l'aurait dictée, plutôt que la référence à une structure politique à laquelle ils auraient été rattachés. Au Moyen Age, un peu de la même manière, on a nommé Lourmarin *Luzmari* (1075) puis *Lucis Marini* (1253)⁶ - sans doute pour y indiquer la présence de marécages, mais aussi peut-être la direction de la mer, la direction du sud encore une fois.

Reste que l'hypothèse de faire des Dexivates des Cavares, des membres de la confédération cavare, est très intéressante. Strabon en effet a qualifié Luerion, la ville associée à la montagne⁷, de « *ville des Cavares* ».

Sans pour autant qu'ils aient dû leur nom à leur situation méridionale par rapport aux Cavares, on peut donc envisager sérieusement que les Dexivates, d'abord alliés ou vassaux de ces Cavares, aient été ensuite annexés par les Salyens. Au moment de la conquête en effet, le territoire de ces derniers devait s'étendre jusqu'au Luberon. Strabon l'a clairement indiqué⁸, et à l'époque romaine le pays d'Aigues était rattaché à Aquae Sextiae - et non à Cabellio (Kaballion chez Strabon)⁹ ou à Apta Julia.

Mais peut-on assimiler Luerion et Luberon, une ville et une montagne ? En fait cela ne semble pas impossible chez Strabon, dans ce cas précis. Après qu'il l'a nommé « *ville des Cavares* » il cite en effet de nouveau Luerion en compagnie d'une autre ville, Aeria : « *Dans ce même intervalle du Druentias [Durance] et de l'Isar [Isère], on remarque plusieurs places*

¹ G. Barrauol, *Peuples préromains du Sud-Est de la Gaule*, Paris, De Boccard, 1969, pp. 203-204.

² Pline, N.H., III, V, 4.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/index.htm>

³ Strabon, Géographie, IV, I, 11 et IV, VI, 4-5.

⁴ Il pourrait également signifier la Favorable. Voir X. Delamare, *Dictionnaire de la langue gauloise, Une approche linguistique du vieux celtique continental*, Paris, Errance, 2003, p. 143.

⁵ D. Garcia, *Protohistoire du Luberon*, ds CAG 84/2, pp. 51-55, ici p. 52 (fin). - R. Golosetti, D. Isoardi, S. Agusta-Boularot, *La déesse Dexiua du Castellar (Cadenet, Vaucluse), Confrontation des témoignages épigraphiques et des données archéologiques à l'occasion des premières fouilles*, ds *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 43, 2010, pp. 109-126, ici p. 118.

⁶ M. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, tome 1, Collection des Cartulaires de France, VIII, Paris, Lahure, 1857, charte 533 p. 529-531. - V. Lieutaud, *Les péages du comté de Forcalquier au XIIIe siècle*, Marseille-Aix, ds *Revue de Marseille et de Provence*, 19, 1873, p. 497-506.

⁷ D. Garcia, *Protohistoire du Luberon*, ds CAG 84/2, pp. 51-55, ici p. 52 (fin).

⁸ Strabon, Géographie, IV, 6, 4 : « *tout le pays de plaine qui s'étend jusqu'à Luerion et au Rhône* »

⁹ Καβαλλίωνος, Καβαλλίωνα : Strabon, Géographie, IV, 1, 3 et IV, 1, 11.

importantes, telles que Avenion, Arausion et Aeria, ville bien nommée (nous dit Artémidore qui le cite au Ie s. B) *en ce qu'elle occupe, en haut d'une montagne fort élevée, une situation vraiment aérienne. En général, le pays n'offre que plaines et beaux pâturages, mais, pour aller d'Aeria à Luerion, il faut franchir encore dans la montagne plusieurs défilés étroits et obstrués par des bois* »¹. Or Aeria, comme Luerion, est totalement inconnue à la fois par les textes et par l'épigraphie. Mais elle est cette fois clairement associée à une montagne, et à sa position aérienne - ou aérée. Il serait assez tentant d'associer cette "ville" d'Aeria au Ventoux. De fait Aeria paraît n'avoir pas été très éloignée de Luerion, et le texte de Strabon indiquant qu'entre Aeria et Luerion on rencontrait des défilés étroits trouverait tout son sens entre les gorges de la Nesque, la Combe de la Sigalière et celle de Font-Jouvale. On pourrait également penser à Lure plutôt qu'au Ventoux, et au canyon d'Oppédette, mais G. Barrauol a fait remarquer que Lure a probablement la même étymologie que le Luberon et qu'ils pouvaient sans doute être, au départ, confondus². Au Moyen Age, la montagne de Lure, nommée bien avant le Luberon dans les chartes qui nous sont parvenues, s'appelait déjà Lura dans sa première mention en 1018³.

Au sud de Luerion, le pays dexivate offrait un chapelet de grands *oppida* surplombant la vallée de la Durance (le Druentias chez Strabon). Ils pourraient devoir leur origine au temps où les Salyens n'avaient pas encore annexé les Dexivates et où ces derniers cherchaient à s'en défendre. Reconnus depuis longtemps, ils sont aussi, pour l'essentiel, très mal connus.

A l'est le plus conséquent devait être celui du site de Saint-Julien, à La Bastidonne⁴, mais c'est aussi l'un des moins bien documentés. On sait que l'occupation était très importante au Ier siècle avant notre ère et au Ier s. de notre ère, et qu'elle s'est poursuivie au moins jusqu'au IIIe siècle. Pour autant, malgré le nombre de monnaies préromaines (massaliotes, gauloises, des Volques arécomiques) qui y ont été retrouvées (et signalées !) on ignore encore tout de ses débuts. C'est en tout cas un site très riche. On pourrait même lui associer un oushebti égyptien pendant l'époque romaine⁵.

Saint-Julien doublait le site des Pécouillons (7,5 km à l'ouest/sud-ouest de Pertuis), vraisemblablement situé au-dessus d'un gué de la Durance⁶ comme le Castellar de Cadenet l'était en arrière de celui du Barcot⁷. Les premières traces d'occupation du site des Pécouillons remonteraient à l'âge du bronze et au premier âge du fer⁸. Il est vraisemblable qu'il avait retenu l'attention des peuplades du premier âge du fer auxquelles on doit les tumulus de Pertuis, notamment celui de l'*onochoé*. C'était même assez probablement le lieu où résidait leur pouvoir. En 1908 H. Trouillet y a décrit « *des murs de défense plus grossiers que ceux de Saint-Julien [...] et sur les rives de la Durance des débris de pauvres cabanes* » mais celles-ci n'ont pas été datées, et ces rives ont pu être occupées jusqu'au Moyen Age en relation avec *castrum* de Sanson... Malheureusement, aucune étude ne lui a été consacrée, et il semble être resté ignoré des auteurs qui se sont intéressés aux tumulus. C'est, là encore, un grand site délaissé par les recherches, en tout cas les recherches officielles.

¹ Strabon, Géographie, IV, 1, 11.

² G. Barrauol, le territoire des Albiques, ds Revue d'études ligures, XXIV, 1958, pp. 231-256, ici p. 233.

³ G. de Manteyer, Les chartes du pays d'Avignon (439-1040), Académie de Vaucluse, imprimerie Protat Frères, Mâcon, 1914, charte n° CXVI, p. 138-139 : *in monte quod dicitur Lura* dans la montagne que l'on appelle Lure).

⁴ CAG 84/2, pp. 179-180 (010, 1).

⁵ E. Saurin, Statuette-momie provençale, ds Rhoania, 3e congrès, Besançon, 1921, (1922), pp. 71-74.

⁶ On a découvert à la Dévention, juste au nord-est des Pécouillons, un site gallo-romain flanqué de deux nécropoles qui pouvait jaloner une voie secondaire : CAG 84/2, p. 294 (089, 5).

⁷ Il n'est probablement pas anodin que C. Jacquème ait signalé la présence de poteries grecques (à figures noires ou rouges) aux Vérunes, juste en-dessous du Castellar : C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 84 (avec une définition de sa poterie grecque).

⁸ CAG 84/2, p. 297 (089, 19).

En aval, le site de Treize Emines, au nord-ouest de Villelaure, a fourni du matériel pré- et proto-historique, dont une bonne partie du deuxième âge du fer¹, ainsi que des vestiges des pratiques associées aux têtes coupées². Ces dernières au moins suggèrent une certaine importance. C. Jacquème, qui ne disposait pas de ces éléments, l'avait cependant jugé secondaire, et il n'a lui non plus fait l'objet d'aucune recherche officielle.

La problématique du site d'Ansois est différente. Il a livré, probablement en 1860³, un véritable "trésor" de 4000 oboles massaliotes retrouvé "dans la propriété" du comte Léonide de Sabran-Pontevès⁴. La localisation demeure imprécise, parce que les Sabran possédaient alors des terres autour du village, mais il y a tout lieu de penser, en l'absence d'indication supplémentaire, que ce sont les abords immédiats du château, sinon le château lui-même, résidence du comte, dont on parlait là. Vu le grand nombre de pièces, on peut envisager que le site d'Ansois abritait un centre politique ou un sanctuaire susceptible de drainer de nombreuses offrandes - et dans tous les cas, bien sûr, qu'il était fortifié. Au demeurant, lorsque l'on considère sa topographie, on voit mal comment il aurait pu en être autrement pendant la "civilisation des *oppida*". Mais cette topographie justement, qui nécessite d'importants travaux de terrassement, ainsi que l'implantation précoce au Moyen Age d'un village et d'un *castrum* fort importants, semblent y avoir eu raison des vestiges. Ce pourrait être également le cas des sites des châteaux de Lauris et de Cadenet. Sur le premier de ces sites, on a trouvé des vestiges gallo-romains (Haut Empire et Antiquité tardive) témoins d'une implantation qui a pu contribuer à effacer les traces antérieures. La prospection des terrasses du château, situées en contrebas de la falaise naturelle, n'a en revanche rien donné⁵. Leur aménagement a dû recouvrir tous les vestiges qui auraient pu glisser du plateau. Sur le second, on a découvert au sud du grand fossé qui isole la partie méridionale de l'arrière du "château", les restes d'un mur en gros appareil non taillé - et au fond du fossé lui-même une accumulation assez importante de céramique du deuxième âge du fer⁶. On peut en déduire qu'au moins tout le triangle sommital de la partie méridionale a été occupé.

Mais le site le plus important du territoire de Cadenet (en tout cas celui qui a fait couler le plus d'encre) demeure celui du Castellar, à 1,8 km environ à l'est du village, au-dessus du vallon du Laval. Connue depuis très longtemps, il a fourni de nombreux vestiges et présente l'intérêt d'avoir été fouillé récemment par une équipe du Centre Camille Jullian d'Aix-en-Provence. Entre 1856 et 1859 - deux à cinq ans avant qu'à Ansois le comte de Sabran signalât sa trouvaille, ou celle de ses ouvriers - on y avait mis au jour un autre "trésor" un peu moins conséquent (1800 tétraboles de Massalia) mais qui s'inscrivait dans une liste de découvertes déjà longues. La première, et la plus spectaculaire, remontait en effet à 1772 (ou 1773). Son matériel était plus récent. Selon divers témoignages qui se complètent, cet autre "trésor" recelait 37 monnaies en argent, romaines cette fois, de Néron (54-68), Vitellius (69), Domitien (81-96), Nerva (96-98), Antonin le Pieux (138-161), Commode (180-192), Septime Sévère (193-211), Julia Domna (deuxième épouse du précédent, mère de Caracalla et Geta, Augusta en 193, morte en 217), Gordien (238) et Maximien (286-305). Mais ce n'était pas tout, loin de là : le dépôt contenait aussi deux vases en argent (dont l'un renfermait les pièces)

¹ C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 64. Malheureusement l'auteur a minimisé l'intérêt du site.

² CAG 84/2, pp. 373-374 (147, 5).

³ La découverte a été signalée en 1861.

⁴ A. Blanchet, Traité des Monnaies Gauloises, Paris, Leroux, 1905, p. 598.

⁵ CAG 84/2, p. 259 (065, 2).

⁶ Voir déjà C. Jacquème, Histoire de Cadenet, p. 53.

Et pour l'occupation B. Sillano, Cadenet, Château, ds BSR 1992, p. 213 (avec plan). -

En ligne : <http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Ressources/Bilan-scientifique-regional/Bilan-scientifique-de-la-region-Paca-1992>

Aussi CAG 84/2, p. 218 (026, 6).

dont l'un muni d'un couvercle, un bouclier miniature rond (en argent également) d'une douzaine de centimètres de diamètre décoré de feuilles de laurier, deux bracelets circulaires en or de 7,6 cm environ de diamètre remplis d'une matière "sulfureuse" selon l'un des observateurs au moins¹, un autre bracelet en or formé de 5 à 6 fils d'or torsadés (sans précision de dimensions), un anneau en or octogonal de 1,3 cm environ de diamètre et 2,5 cm de largeur dont chaque angle était gravé d'une lettre grecque, deux autres anneaux d'or ayant perdu leur chaton, une chevalière portant une ancre de navire entourée de deux animaux effacés, une chaîne d'or à double chaînon, une médaille en or sans devise sur laquelle était gravée une tête de femme (médailillon également rempli d'une matière jugée sulfureuse par le même observateur) et enfin un collier en or comportant 4 rangs de 2 fils d'or torsadés, décoré de groupes de 4 petits grenats taillés en forme de lentilles alternés de 4 glands d'or... E. Calvet a ajouté à la liste une intaille, des fibules en bronze, une lampe à huile en bronze, des miroirs, des poteries, des débris de verre et un style - mais on ne connaît pas sa source². Le bouclier miniature ainsi que le long étalement des monnaies dans le temps plaident pour une série d'offrandes à un sanctuaire enfouies lors d'un péril. On songe bien sûr la grande invasion des Francs et des Alamans, dans les années 275-276, qui a laissé bien des traces de destruction en pays d'Apt (villa de Tourville à Saignon, quartier du Clos à Apt). Mais c'est encore un peu tôt par rapport aux monnaies de Maximien. Il faudrait donc y voir un signe des troubles nés de cette invasion.

A peu de distance de ce trésor, en même temps ou l'année suivante (1772 ou 1773...) a également été découverte une plaque de marbre portant l'inscription³

DEXIVAE ET CAVDEL
LENSIBVS C HELVIVS PRI
MVS SEDILIA V S L M

"A Dexiva et aux Caudellenses, Caius Helvius Primus, [a offert] des sièges [ou des bancs], avec reconnaissance, en accomplissement de son vœu".

où sont mentionnés, non seulement Dexiva, mais aussi des Caudellenses qui semblent figurer ici d'autres divinités. Elle doit être assez tardive. En effet le support en marbre provenait du remploi d'une corniche visible au revers de l'inscription.

Le deuxième "trésor" du Castellar, que nous avons entrevu pour commencer, nous intéresse davantage ici. Il contenait 1800 tétrabolos massaliotes déposées dans un vase de céramique à deux anses⁴. Mais ces drachmes légères couvraient à peu près toute la chronologie de ce type

¹ M. Fournier, érudit local, repris par le dominicain L. Bertrand dans sa lettre à E. Calvet, et cité par C. Jacquème : « un mastic qui s'enflamme au feu comme le soufre » (C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 57).

Plus loin, il a été défini (par E. Calvet, sur la foi des éléments rapportés) comme une espèce de ciment bitumineux : C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, p. 62.

² Sur ce trésor de 1772 ou 1773, voir : C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, pp. 56-61.

Description plus complète ds CAG 84/2, p. 216-217, notamment des extraits des lettres d'un témoin de la découverte (un M. Fournier, de Cadenet), du propriétaire du terrain (le comte de Valbelle), et du dominicain L. Bertrand à E. Calvet, et le rajout d'E Calvet.

³ CAG 84/2, pp. 215-216.

⁴ Sur le contenu du trésor de 1859 ou 1856/59 (CAG, 84/2, p. 217) voir L. de la Saussaye, Revue Numismatique, 1860, Chronique, Rectification numismatique, p. 485. - A. Blanchet, Traité des Monnaies Gauloises, Paris, Leroux, 1905, pp. 597-598.

En ligne (ce dernier) : <https://archive.org/details/traitdesmonnai02blanuoft/page/502> (search : Cadenet).

Voir encore A. Blanchet, Essai d'inventaire des découvertes de monnaies de Massalia et des imitations de ces monnaies, en Gaule (2), ds Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie, 1913, 69e année, pp. 308-323, ici pp. 311-312.

monétaire depuis les premières séries apparues selon C. Brenot et J.-N. Barrandon aux abords de la seconde guerre punique dans le dernier quart du III^e siècle, jusqu'aux dernières séries de la fin des années 80 avant notre ère¹. Pour ce trésor monétaire deux possibilités peuvent donc être envisagées. Soit le trésor a été constitué tardivement dans le premier tiers du I^{er} s. avant notre ère avec des monnaies ayant été émises sur quelque 140 ans (et conservées pour certaines d'entre elles en très bon état), soit petit à petit avec des pièces ayant eu cours au moment de leur apport. La deuxième hypothèse paraît évidemment plus vraisemblable, d'autant que la population du Castellar (qui pourrait avoir été habitée entre la fin du III^e et celle du I^{er} s. avant J.-C.) semble avoir été assez pauvre.

Mais ce n'est encore pas tout. En 1884, A. Sagnier a en effet rapporté qu'on avait découvert au nord-est du site, à l'intérieur de l'enceinte, des conglomérats de monnaies grecques, plus ou moins fondues ensemble par un incendie². C'est assez pour parler d'un troisième "trésor" découvert sur le site.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle (au moins) celui-ci a encore livré nombre de pièces isolées, parmi lesquelles A. Sagnier a pu acquérir 2 monnaies des Volques arécomiques, 2 monnaies de Cavaillon, 1 de Nîmes, 1 drachme massaliote au revers au lion, et diverses oboles en argent à la roue et en bronze du type du taureau cornupète³.

En outre, on a déclaré y avoir trouvé peu avant 1837, dans un tas de cendres, une chaîne en argent d'un poids de 2 livres, des bagues en cuivre et en argent, des épingles, une boîte contenant une grande quantité de pointes en acier sans têtes, des fragments d'amphores⁴, et aussi, plus récemment, des pièces ou rondelles de cuivres très minces, sans marque et de différentes tailles, qu'A. Sagnier a rapprochées des sapèques chinoises⁵. Leur provenance n'est cependant pas bien assurée, C. Jacquème situant leur découverte à Castel Sarrazin⁶.

A priori ces découvertes pourraient se placer dans un contexte régional assez riche de trésors dissimulés dans des habitations. Dans les années 1890, L. Rochetin a ainsi signalé (mais sans en préciser l'emplacement) la trouvaille d'un propriétaire de Saint-Martin-de-Castillon qui, ayant arraché un arbre, avait dispersé dans sa terre une si grande quantité de monnaies massaliotes qu'à chaque pluie, il n'avait qu'à se baisser pour en ramasser un certain nombre⁷.

F. Benoît a été plus précis. A Entremont, il a fourni 4 exemples de trésors domestiques en 1968. Dans la ville haute (Entremont II) le premier était constitué de 1434 ou 1435 oboles de Marseille, toutes du début du II^e s. avant notre ère, dont 1133 ont pu être étudiées. Un peu plus loin, dans un silo, on a retrouvé en-dessous d'une masse en fer, de pointes de javelots et de flèches (en fer également) 100 oboles de Marseille, 2 drachmes au lion et 3 deniers de la

¹ C. Brenot, J.-N. Barrandon, Recherches sur le monnayage d'argent de Marseille, ds Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité, 1978, 90-2, pp. 637-668, ici p. 656.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-5102_1978_num_90_2_1165

² A. Sagnier, Le Castellar près de Cadenet, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, p. 29.

Voir aussi p. 20 pour le premier trésor (d'objets gallo-romains) et p. 19 pour le deuxième trésor (la découverte publiée en 1859).

³ A. Sagnier, Le Castellar près de Cadenet, pp. 19-20.

⁴ C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 142.

⁵ A. Sagnier, Le Castellar près de Cadenet, p. 19.

⁶ C. Jacquème, Histoire de Cadenet, p. 149 : « Ces rondelles de cuivre, au nombre de quatre ou cinq, avaient environ 3 à 4 centimètres de diamètre ; une de leurs faces était fruste et l'autre présentait quelques hachures. » H. de Gérin-Ricard les a jugées en bronze et à ce titre il les a rapprochées des centaines de petites plaques en bronze du site du Chastelard à Lardiers. Il est cependant douteux qu'A. Sagnier d'abord et C. Jacquème ensuite aient confondu le cuivre avec le bronze alors qu'ils en possédaient des exemplaires et les ont examinées de près (C. Jacquème les ayant même décrites). H. de Gérin-Ricard, ds Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques (BCTH), 1913, n. 4 pp. 202-203.

En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k203341w/f3.image>

⁷ L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, p. 148 n. 2.

En ligne (MAV 1894) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57460472/f3.image>

République romaine, le tout des environs de 200 avant notre ère¹. Dans la ville basse (Entremont III) deux autres caches ont livré l'une 110 oboles, l'autre 27 drachmes. Ce qui différencie cependant ces découvertes du trésor du Castellar - celui de 1859 - malgré l'état d'usure de certaines c'est la contemporanéité des pièces qu'elles contenaient alors que celles de la cache du Castellar s'échelonnaient sur près d'un siècle et demi.

Ces trésors ne sont pas les seuls éléments qui sortent de l'ordinaire. On a déjà cité une inscription latine. Il y en a d'autres, et aussi une exceptionnelle concentration d'inscriptions gallo-grecques.

Parmi les premières, on doit encore mentionner celle qui associe Dexasiva/Dexiva à Mars, découverte en 1817-1818 sur une plaque de cuivre rectangulaire à sommet arrondi² :

D(ONUM) D(AT) QVARTUS MAR(TI)
SIICVREM
D(ONUM) D(AT) O(... ?) DEXSIVE
QVARTUS SECV / REM
V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO)

le REM de SECUREM étant placé après VSLM pour des raisons de place.

*"Quartus (pérégrin ou esclave aisé) fait don à Mars d'une hache,
Quartus fait don à Dex(s)iva d'une hache"*

Les deux dernières ont été trouvées l'une au XVI^e siècle à Pertuis ou à Cadenet (sans plus de précision) et l'autre, de provenance inconnue, à été rattachée au Castellar à cause du nom de la déesse³. Elles n'apportent rien de plus à l'étude du Castellar préromain.

Il faut cependant ajouter à ces inscriptions latines quatre inscriptions gallo-grecques, très rares dans une telle concentration⁴. Elles ont été retrouvées sur le site même du Castellar vers 1824 pour la première, et sur son flanc ouest en 1956 pour les trois autres⁵. Elles ne mentionnent

¹ F. Benoît, Résultats historiques des fouilles d'Entremont 1946-1967, ds Gallia, 26, 1, 1968, pp. 1-31, ici pp. 16-17.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1968_num_26_1_2490

Aussi pour le premier trésor, avec une chronologie moins pointue (trois premiers quarts du II^e s.) : H. Rolland, Trouvailles d'Entremont, ds Revue numismatique, 1959, 2, pp. 37-51.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/numi_0484-8942_1959_num_6_2_1680

Pour le deuxième trésor : F. Benoît, Recherches archéologiques dans la région d'Aix-en-Provence, ds Gallia, 12, 2, 1954, pp. 285 et 287.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1954_num_12_2_1391

² CAG 84/2, p. 215 et fig. 218.

³ La première proviendrait de Pertuis ou plus vraisemblablement quand même de Cadenet : C. Jacquème, Histoire de Cadenet, pp. 62 et 134. - ILN, III, n° 220. - CAG, 84/2, p. 222 (026, NL1).

La seconde, jadis conservée au château de Lourmarin, est de provenance inconnue : G. Barrauol, Les peuples préromains du sud-est de la Gaule, Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, n° 1, Paris, De Boccard, 1969, p. 204 n. 3. - ILN III, n° 223. - CAG 84/2, p. 222 (026, NL2).

⁴ J. Barrauol en a cependant signalé trois dans les environs de Saignon : une trouvée vers 1860 dans le jardin du presbytère, une autre sous Saignon au quartier du Laurier, lors de la construction de la voie ferrée d'Apt à Volx, et une dernière à côté des ruines de Saint-Donat, au sud de l'abbaye Saint-Eusèbe : J. Barrauol, Saignon, au cœur du Luberon, ds Cahiers 5 de Luberon Nature (collectif), 1979, sans lieu, Luberon Nature, p. 16.

On en connaît une à Apt : M. Lejeune, Recueil des Inscriptions Gauloises (RIG) vol. I., Textes gallo-grecs, Paris, CNRS, 1985 (45^e supplément à Gallia), p. 201 (G 110).

Et deux à Saint-Saturnin-lès-Apt (Perréal) : RIG, I, pp. 179-181 (G 146) et pp. 201-204 (G 152). - CAG 84/2, p. 335-336 (118, 03).

⁵ CAG 84/2, pp. 214-215 (026, 4, quatre inscriptions gallo-grecques).

Détail de ces inscriptions : R. Golosetti, D. Isoardi, S. Augusta-Boularot, La déesse Dexiua du Castellar (Cadenet, Vaucluse), fig; 6 p. 115

aucune divinité connue, seulement des noms que l'on pense être ceux des dédicants - si dédicace il y avait. On a pensé que la concentration de trois de ces inscriptions sur le flanc ouest de l'oppidum pouvait signaler une structure à caractère politique (dont le sacré n'aurait pas forcément été exclu) mais pour le moment on ne l'a pas trouvée. La première des inscriptions gallo-grecques, découverte en 1824, porte le nom de METELAIOS ou METELAIOSLADOS. On pourrait le rapprocher du vieux celtique *Metelos* qui signifierait "moissonneur", *Lados* ou *Ladanos* signifiant "sourd". Dans son dictionnaire, X. Delamare a cité le nom de Μετελαιοζλαδος mais sans toutefois proposer de sens¹. Les autres noms, KOMA, OYEN qu'il faudrait lire OYEB (ουεβ), et ADRETI ne révèlent rien de plus. On a déjà rencontré KOMA qui semble être un nom de famille assez pérenne dans la région puisqu'on le retrouve sous la forme latinisée Com[...], Commius ou Comia[...] introduisant des significations différentes - *Comanus* le Bon, *Cominius* le Doux, *Commius* (ou *Commios*) le Frappeur²... OYEB ou ses variantes est également un nom pérenne puisqu'on le retrouverait dans le radical latinisé VEBR connu à Montfuron³ et peut-être - mais c'est moins évident - dans le nom Verbronara connu au Para de la Roche d'Espeil⁴. *Uebru* ou *Vebru* signifierait "ambre"⁵. Quant à Verbronara, s'il ne s'agit pas simplement d'une forme altérée de Vebronara/Vebromara, "riche en bijoux d'ambre", roux et blond. Le mot pourrait venir d'une conjugaison du préfixe Uer(o)/Ver(o) signifiant super-⁶ et du nom Bronnio, Bronia, Bronn, poitrine ou sein⁷ : Verbronara serait donc celle à la belle (ou opulente) poitrine. Enfin ADRETI signifierait "l'attaquant"⁸. Tout ceci, à part pour le préfixe *Vero-*, mais ce n'est pas une surprise, ne nous avance pas beaucoup... En plus les inscriptions gallo-grecques sont généralement attribuées aux IIe-IIIe s. avant notre ère⁹, mais on ne peut exclure que certaines, un peu plus tardives, constituent la survivance d'une tradition indigène dans un milieu déjà bien romanisé.

La première de ces inscriptions, aujourd'hui perdue, était en outre gravée sur une stèle qui portait, en-dessous d'elle, la marque incisée ou gravée en creux de deux pieds - ou de deux semelles¹⁰. Ce n'est pas un motif rare, mais ici encore la concentration en paraît exceptionnelle. Rien que sur le site et à ses abords, on en aurait trouvé au moins 4 autres

¹ X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, Une approche linguistique du vieux celtique continental, Paris, Errance, 2003, pp. 226 et 195.

² X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, Une approche linguistique du vieux celtique continental, Paris, Errance, 2003, pp. 215, 227 et 75.

³ G. Bérard, Carte archéologique de la Gaule, 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, p. 306.

⁴ A. Allmer, Deuxième promenade d'un épigraphiste, ds Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme, 10, 1876, p. 78.

En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5436200b/f5.image>

L. Rochetin a situé la découverte de l'inscription « dans la combe (de Lourmarin), en face du chemin qui conduit à la Roche d'Espeil, [près] des ruines d'un vieux moulin à fouler le drap, ayant dépendu de l'ancien château de ce nom, sous le nom de Para ou Paradou de la Roche d'Espeil » - ce qui pouvait entraîner une confusion avec la Recense : L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, p. 153 n. 3 (suite p. 154).

Le terme mentionné par Rochetin et auquel il avait assimilé le Para, un paradou, c'est-à-dire un foulon ou moulin à fouler (C. Rostaing, essai de toponymie "luberonnaise", ds Etudes Vauclusiennes, 18, juillet-décembre 1977) vient du vieux provençal *parador* (H.-P. de Rochegude, Essai d'un glossaire occitanien pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours, Toulouse, Bénichet Cadet, 1819, p. 226).

Au-delà, il pourrait éventuellement renvoyer ici au vieux celtique *pario* qui signifierait chaudron, marmite (et qui pourrait être à l'origine de Paris) : X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, p. 247.

⁵ X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, p. 309.

⁶ X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, p. 314.

⁷ X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, p. 92.

⁸ X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, p. 33.

⁹ R. Golosetti, D. Isoardi, S. Agusta-Boularot, La déesse Dexiua du Castellar (Cadenet, Vaucluse), fig. 6 p. 115.

¹⁰ CAG 84/2, fig. 217 p. 215.

exemplaires - et sans doute en fait bien davantage. Deux avaient été plantées dans le béton devant la mairie du village, une autre était conservée dans les locaux des services techniques municipaux et la dernière était au musée archéologique de Cucuron¹. Etrangères au monde celtique, ces stèles ornées de pieds ont également été retrouvées à Cucuron (à proximité du mausolée de Pourrière, au nord du village)² et à Saint-Saturnin-lès-Apt (Perréal)³, associées dans les deux cas à des inscriptions. Mais celle de Perréal avait les pieds tournés vers le sol alors que celles du Castellar et de Pourrières les avaient pointés vers le haut. Comme à Cucuron il s'agit d'un contexte funéraire, on ne peut imaginer qu'on ait voulu indiquer la mort du personnage par les pieds tournés vers le bas. On ignore donc la signification de l'orientation des pieds. On en connaît d'autres exemplaires sans inscription (anépigraphe) aux environs des Tourettes où plusieurs exemplaires ont été mis à jour : malheureusement il s'agit de trouvailles anciennes et leur localisation demeure aussi imprécise que leur description (sur stèles ou fragments de colonnes)⁴. On devine cependant qu'il en existe différentes variantes (épigraphes ou anépigraphes, pointe en haut, pointe en bas, motif gravé en creux ou tracé incisé). En général il semble que l'on a pris soin avant de graver le motif de pieds (ou plus vraisemblablement de semelles) de dégager une surface plane dans laquelle ils sont venus s'inscrire comme dans un cartouche. On a souvent situé ces stèles dans un contexte gallo-romain⁵. Toutefois le motif d'empreintes de pieds ou de semelles se retrouve en maints endroits du bassin méditerranéen, et à diverses époques. Il pourrait trouver son origine en Egypte, où les pieds s'imprimaient profondément dans la boue, après la crue du Nil⁶. Dès le Nouvel Empire pourtant (XVIe-XIe s. avant notre ère) on ne rencontre généralement la figuration que d'un seul pied⁷. Il n'est donc pas évident de lier ces représentations à nos stèles gravées. On a tenté par ailleurs de les rapprocher de traces laissées par des pèlerins qui témoigneraient ainsi de leur passage sur un lieu de culte - un peu comme la fameuse coquille Saint-Jacques des pèlerins de Compostelle. Mais on les retrouve également en contexte funéraire, à Cucuron par exemple. Il pourrait certes s'agir de distinguer d'anciens pèlerins, comme avec le titre de Hadj ou Hajj que portent les musulmans ayant fait le pèlerinage de La Mecque. Mais on pourrait également y voir un symbole protecteur associé au chiffre cinq des orteils, même s'ils ne sont pas figurés, exactement comme la *Khomsa*, *Khamsa* ou "main de Fatma" d'Afrique du Nord. Malgré l'appropriation que suggère le terme, il est d'ailleurs intéressant de noter que l'Islam rejette ce symbole comme une pratique superstitieuse, issue du temps où il ne régnait pas encore sur cette partie du bassin méditerranéen... Sur un site comme le Castellar de Cadenet, associé à un type d'inscription gallo-grecque souvent daté du IIe-Ie s. avant notre ère, leur présence au voisinage de monuments celtiques liés aux têtes coupées

¹ R. Golosetti, D. Isoardi, S. Augusta-Boularot, La déesse Dexiua du Castellar (Cadenet, Vaucluse), fig. 4 p. 113. - J. Gascou, Le mausolée de Cucuron, Les inscriptions du, ds Gallia, 47, 1990. pp. 194-201, ici pp. 199-200 et fig. 51 p. 199.

² A. Müller, J.-M. Gassend, Parcours Archéologique à... Cucuron, Ollioules, Editions de la Nerthe, 2000, p. 10. - J. Gascou, Le mausolée de Cucuron, Les inscriptions du, ds Gallia, 47, 1990. pp. 194-201, ici fig. 50 p. 199.

³ CAG 84/2, pp. 335-336 et fig. 406 p. 335 (118, 3). - - J. Gascou, Le mausolée de Cucuron, Les inscriptions du, ds Gallia, 47, 1990. pp. 194-201, ici pp. 199-200 et fig. 51 p. 199.

⁴ Voir notamment L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, p. 155 n. 2.

⁵ G. Barrauol, Essai sur la topographie d'Apta Julia, ds Revue Archéologique de Narbonnaise, Tome I, 1968, pp. 122-123.

⁶ Laetizia Puccio, Pieds et empreintes de pieds dans les cultes isiaques, Pour une meilleure compréhension des documents hispaniques, ds María Isabel del Val Valdivieso (dir.), El trabajo de las mujeres en España, Mélanges de la Casa de Velázquez, 40, 2, 2010, pp. 137-155, notamment ici § 2 de la version en ligne : <https://journals.openedition.org/mcv/3628>

⁷ Laetizia Puccio, Pieds et empreintes de pieds dans les cultes isiaques, Pour une meilleure compréhension des documents hispaniques, ds María Isabel del Val Valdivieso (dir.), El trabajo de las mujeres en España, Mélanges de la Casa de Velázquez, 40, 2, 2010, pp. 137-155, notamment ici § 11 de la version en ligne.

(pilier à encoches, gravure) pourrait donc rappeler la permanence d'un vieux fond méditerranéen représentant la composante ligure de la société...

Si l'on met en perspective le trésor de 1859 avec les diverses inscriptions gallo-grecques et latines, et ces stèles figurant des pieds ou des semelles - alors que le site paraît par ailleurs relativement pauvre - on dispose d'un faisceau d'éléments suffisant pour accréditer la présence d'un sanctuaire, très vraisemblablement voué depuis l'origine à la déesse Dexiva, et dont la fréquentation s'est poursuivie au-delà de la séquence où il a accueilli un habitat. Comme on l'a vu, le Castellar ne semble en effet avoir été habité que jusqu'à la fin du Ier s. avant notre ère. Mais les traces d'occupation s'étalent de la fin du IIIe s./début du IIe s. jusqu'au IIIe s. de notre ère¹. On ne peut donc pas minimiser la fonction religieuse du site comme cela a parfois été proposé². Bien au contraire, la faible densité de peuplement observé, si on la rapporte à des sites comme Entremont, tendrait à affirmer depuis le début l'importance du sanctuaire. Mais au Castellar, c'est vrai qu'il n'y a pas que le sanctuaire.

On trouve également plusieurs signes de la présence d'un pouvoir politique. A commencer par les vestiges liés aux têtes coupées. Ceux-ci peuvent revêtir deux formes. En premier lieu il peut s'agir de piliers à encoches céphaloïdes (ou céphaliformes selon les auteurs), destinés à recevoir les trophées constitués par les têtes prises sur les grands guerriers ennemis. En second lieu, on trouve aussi des figurations de têtes coupées gravées ou sculptées en bas-relief ou même en haut-relief dans la pierre. Elles glorifiaient sans doute la pratique de la chasse aux têtes (et le succès qu'y connaissaient les champions de la tribu) - à moins qu'elles ne représentassent parfois les têtes que ceux-ci avaient abandonnées à l'ennemi, histoire de louer la mémoire de ces braves, mais aussi de nourrir la bellicosité en vue de représailles. On ne peut exclure une forme de propagande, déjà, pour maintenir la population en état de crainte et permettre aux dynastes de continuer leurs jeux sanglants - sur lesquels reposait leur pouvoir.

A l'heure où le politique se soucie tant de *fake news* qu'il envisage de légiférer, et bien sûr de censurer, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que ce sont les gouvernements, parce qu'ils en ont les moyens, qui ont été à l'origine des plus grandes mystifications afin que leurs peuples acceptent les politiques qu'ils voulaient mettre en œuvre. Pour ne citer que deux épisodes bellicistes, tout le monde ou presque a oublié la propagande de 1914, mais certains se souviennent peut-être encore de l'estimation des forces de l'Irak en 1990, qualifiées contre toute vraisemblance de quatrième armée du monde³ avant l'invasion de ce pays... et la révélation tardive de leur maigre réalité. Il y a donc fort à craindre que les lois visant les *fake news* s'exercent d'abord à l'encontre des idées ou des informations contraires aux intérêts dirigeants... et non de leurs propres mensonges. Plutôt que de censurer, il vaudrait mieux instruire, former l'esprit critique, mais c'est plus difficile - et surtout, moins sûr pour le pouvoir, quel qu'il soit.

Dans le Luberon et sur ses marges on trouve les deux formes de vestiges associés aux têtes coupées que l'on vient de décrire.

A la Roche-Amère à Villeneuve (Alpes-de-Haute-Provence) c'est une tête sculptée isolée que l'on a découverte, sans doute dans la carrière⁴.

Au Pied de l'Aygue, à Rustrel, ce sont des figurations que l'on a retrouvées - mais on en a découvert deux sortes : sur un linteau (daté du IIe s. avant notre ère) et en haut d'une colonne,

¹ R. Golosetti, D. Isoardi, S. Augusta-Boularot, La déesse Dexiva du Castellar (Cadenet, Vaucluse), p. 122.

² D. Isoardi, Résultats de fouilles inédites sur l'*oppidum* du Castellar (Cadenet, Vaucluse), De l'épigraphie latine au complexe défensif protohistorique, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, publié en ligne le 11 février 2013 : « Ces maigres éléments, faisant pâle figure faces aux découvertes anciennes, permettent néanmoins de maintenir l'hypothèse du sanctuaire à Dexiva, tout en en minimisant l'aspect. »

En ligne : <http://ccj.cnrs.fr/spip.php?article1308>

³ A ce sujet voir par exemple, en ligne : https://www.herodote.net/17_janvier_1991-evenement-19910117.php

⁴ G. Barruol, Tête antique, ds Archéologie au pays de Forcalquier (Collectif), Les Alpes de Lumière, 103, 1990, pp. 36-37 (texte et photo).

en guise de chapiteau (datées du Ier s. avant notre ère)¹. Le tout illustrerait la pérennité de la pratique. Les quatre têtes de la colonne, disposées autour et en haut du fût, semblent attachées par les cheveux. A Entremont, on sait - parce que l'on a retrouvé des crânes diversement percés - que lorsqu'elles n'étaient pas déposées dans l'encoche d'un pilier les têtes devaient être clouées ou suspendues sur d'autres piliers en bois². Mais le site du Pied de l'Aygue n'a rien d'un *oppidum*. Il est posé sur une très faible éminence, dans le plateau faiblement incliné formant le piémont des Monts de Vaucluse. Il est en revanche bien visible depuis la plupart des *oppida* des environs. Il pourrait fort bien s'agir d'un lieu collectif voué à la glorification de leurs aristocraties guerrières. La pénétration celte dans les couches dirigeantes apparaît donc générale au IIe siècle, même parmi les tribus qui semblent avoir été les plus attachées à leur indépendance - mais c'est peut-être justement parce que les guerriers-aventuriers celtes ont été initialement perçus comme des garants de celle-ci.

A Trésémines (ou Treize Emines) à Villelaure, on a retrouvé les deux formes de vestiges associés aux têtes coupées : deux têtes sculptées visibles sur un fragment de linteau réemployé dans un cabanon (datées du IIe siècle avant notre ère) et à côté un bloc à encoche céphaloïde³. Malheureusement comme il s'agissait de trouvailles isolées cela n'a rien apporté à la connaissance du site.

Au Castellar, on a également découvert à la fois des fragments de piliers (en 1956 et 1963) et une figuration (en 2011, fouilles du Centre Camille Jullian). On ignore la localisation du morceau de pilier retrouvé en 1956⁴. Celui de 1963 a été découvert au nord du site, à l'extérieur de l'enceinte, peut-être dans des déblais issus d'un emploi⁵. C'est encore là que l'on a trouvé en 2011 une tête gravée sur une stèle qui s'inscrit dans la tradition régionale de ces figurations⁶.

Enfin, il y a les fortifications du Castellar, remarquées depuis longtemps. L'angle nord-est, en particulier, paraissait riche de potentiel et il suscitait bien des spéculations. J'avais pour ma part en 2004 risqué l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'une tour-symbole. C'est un modèle connu dans le Gard au IVe s. avant notre ère à Saint-Cômes-et-Maruéjols (tour hellénistique de

¹ CAG 84/2, p. 309 (103, 5).

² P. Arcelin, La tête humaine dans les pratiques culturelles des Gaulois méditerranéens, ds J. E. Brochier, A. Guilcher, M. Pagni (dir.) Mélanges offerts à G. Congès et G. Sauzade, Supplément au Bulletin Archéologique de Provence (BAP), 5, 2008, p. 257-284, ici fig. 7 et 8 p. 265.

Pour élargir à l'Europe, E. Rousseau, Pratique des têtes coupées chez les Gaulois: les données archéologiques, ds B. Boulestin, D. H. Gambier (dir.), ds Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie, Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée national de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France), 14-16 octobre 2010, British Archaeological Reports BAR International Series, 2415, Oxford, Archaeopress, 2012, pp. 117-138.

En ligne :

https://www.academia.edu/8251211/Pratique_des_t%C3%AAtes_coup%C3%A9es_chez_les_Gaulois_les_donn%C3%A9es_arch%C3%A9ologiques

³ CAG 84/2, pp. 373 et 374 (147, 5).

⁴ D. Isoardi, Une tête coupée gravée sur bloc de calcaire (oppidum du Castellar, Cadenet, Vaucluse), ds Documents d'Archéologie Méridionale (DAM), 34, 2011, pp. 263-269, ici p. 265.

En ligne : <http://dam.revues.org/2727>

Cependant dans un document mis en ligne en 2013, D. Isoardi a indiqué que tous les éléments lapidaires ont été découverts dans l'angle nord-est : D. Isoardi, Résultats de fouilles inédites sur l'*oppidum* du Castellar (Cadenet, Vaucluse), De l'épigraphie latine au complexe défensif protohistorique, sans pagination : « ces éléments sont hors contexte et imprécisément localisés sur le site ; tous cependant ont été découverts en avant du site, dans le fossé à l'angle nord-est. »

⁵ D. Isoardi, Une tête coupée gravée sur bloc de calcaire (oppidum du Castellar, Cadenet, Vaucluse), p. 265.

⁶ D. Isoardi, Une tête coupée gravée sur bloc de calcaire (oppidum du Castellar, Cadenet, Vaucluse), ds Documents d'Archéologie Méridionale (DAM), 34, 2011, pp. 263-269, ici fig. 1 p. 263 et pp. 267-268. Pour la région voir entre autres P. Arcelin, La tête humaine dans les pratiques culturelles des Gaulois méditerranéens, ds J. E. Brochier, A. Guilcher, M. Pagni (dir.) Mélanges offerts à G. Congès et G. Sauzade, Supplément au Bulletin Archéologique de Provence (BAP), 5, 2008, p. 257-284

Mauressip)¹ au IIIe s. à Nîmes (la tour Magne)² et à Nages (tour E 1 des Castels)³, mais aussi dans les Alpes-Maritimes à Vence (Baou des Noirs)⁴ et au IIe s. à Villetelle dans l'Hérault (Ambrussum, tour sommitale)⁵. Il s'agissait de tours monumentales généralement placées en haut d'un *oppidum*. Elles étaient parfois habillées d'un parement à la mode hellénistique plus ou moins réussi fait de gros blocs rectangulaires (à Mauressip par exemple, moins clairement au Baou des Noirs). On pense qu'elles étaient censées marquer l'emprise du pouvoir politique qu'elles incarnaient sur le territoire alentour. De fait on pouvait les voir de très loin : la hauteur de la tour de Mauressip pouvait atteindre 6 à 7 mètres⁶, celle de la tour Magne 17 à 18 mètres⁷ (36 mètres après son rhabillage par les Romains). Or l'angle nord-est de l'enceinte du Castellar était encore haut de plusieurs mètres, et l'on avait en arrière une énorme accumulation de matériaux qui semblait pouvoir provenir de la ruine d'une haute structure. En outre cet angle avait reçu un parement que l'on pouvait facilement dire à la mode hellénistique - et on a là un horizon à près de 360°. Il n'y a guère que le plateau de la Barbasse, à l'est/nord-est, qui arrête un peu la vue. Certes, le Castellar évoquait davantage dans la région nîmoise le site de Roque-de-Viou à Saint-Dionisy (et spécialement l'angle nord de ce site) que celui de Mauressip à Saint-Cômes-et-Maruéjols⁸. Sur ce dernier cependant, M. Py a proposé d'estimer la hauteur de la tour sommitale datant de la fin du IVe s. entre 4,40 et 6,60 mètres. C'était très proche de ce que l'on pouvait entrevoir au Castellar - et il y avait là, en outre, l'énorme accumulation de matériaux à l'intérieur de l'angle nord-est, dont on ne connaissait pas la signification, et qui pouvait correspondre à l'effondrement d'un monument bien plus haut... En relation avec le sanctuaire de Dexiva, déesse éponyme des Dexivates, il ne semblait donc pas trop hasardeux d'envisager les vestiges d'une tour-symbole, qui aurait été visible d'une grande partie du territoire présumé de cette tribu.

Les fouilles menées à partir de 2007 ont cependant montré que ce n'était pas ça du tout. L'énorme accumulation de matériaux située en arrière de l'angle nord-est s'est révélée être un vaste remblaiement, contemporain ou légèrement postérieur à la construction de l'enceinte de l'*oppidum*⁹ : sur la face intérieure du mur d'enceinte, caché par le remblai, les fouilleurs ont en effet reconnu un parement interne parfaitement ajusté. Il suggère que le remblaiement a pu

¹ M. Py, Culture, économie et société préhistoriques dans la région nîmoise, Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, Rome, Ecole Française de Rome, 1990, tome 2, pp. 729 et s., notamment p. 734 : datation [1527] et [1528].

² D'abord une tour quadrangulaire au début du IVe s. puis une tour ovale (IIIe ou IIe s.) prise dans la tour romaine octogonale (époque augustéenne) : voir M. Py, Culture, économie et société préhistoriques dans la région nîmoise, tome 2, pp. 728-729 : structure [1505] et [1506] datation [1507].

³ M. Py, Culture, économie et société préhistoriques dans la région nîmoise, tome 2, p. 729 [1507] : tour centrale des Castels (IIIe s.).

⁴ L'ensemble supérieur abritant la tour a d'abord été daté du IIIe ou du début du IIe s. (1985) puis, tandis que la datation proposée pour la construction de l'enceinte était abaissée (de la fin du VIe-première moitié du Ve s. au Ve-IIIe s.) la construction de l'ensemble sommital a été mise en continuité de celle du rempart. On pourrait donc situer la construction de la tour un peu plus haut qu'en 1985, vers la fin du IIIe s.

Sur ces données, voir J. Latour, L'oppidum du Baou-des-Noirs à Vence (A. -M.). In: Documents d'Archéologie Méridionale, vol. 8, 1985. pp. 9-24, ici p. 21.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/dam_0184-1068_1985_num_8_1_951

J. Latour, L. Bouby, I. Rodet-Belarbi, M. Bui-Thi-Mai, Le Baou des Noirs à Vence (Alpes-Maritimes), Dernières fouilles, pp. 4 et 20.

En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00311063/document>

⁵ M. Py, Culture, économie et société préhistoriques dans la région nîmoise, tome 2, p. 729 [1507] : tour sommitale n° 19 d'Ambrussum (IIe s.).

⁶ M. Py, Culture, économie et société préhistoriques dans la région nîmoise, tome 2, p. 732 [1522].

⁷ M. Py, Culture, économie et société préhistoriques dans la région nîmoise, tome 2, p. 726 [1497].

⁸ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, tome 2, p. 732 et tome 1, p. 311.

⁹ D. Isoardi, F. Mocci et K. Walsh, Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse), ds DAM 32, 2009, pp. 121-150, ici p. 136.

être effectué après la construction du mur - mais on avait pu également apporter un soin tout particulier au parement interne dans l'espoir de renforcer la structure. On va voir que l'angle nord-est, le point le plus faible de la fortification puisqu'il fait face à l'extrémité du plateau de la Barbasse, a fait l'objet de nombreuses attentions de la part des constructeurs du système défensif. Le remblai en tout cas était destiné à renforcer l'angle de la muraille contre toute choc violent, bélier ou projectile. Ce qui paraît extraordinaire, c'est qu'une telle structure est unique en Provence à cette époque. Elle pourrait renvoyer vers des modèles grecs ou italiens de la fin de la protohistoire, que l'on qualifie d'*agger*. Avec quelques réserves, cependant. Il semble en effet que le remblaiement a pu s'appuyer ici sur un relief naturel¹, ce qui limiterait pour certains la portée de l'aménagement, le plan prédéfini cédant alors la place à l'opportunisme. Mais cela reste un peu une vue de l'esprit. Concrètement, à l'inverse, on aurait pu tout aussi bien aplanir ce relief. On peut donc conserver le terme d'*agger*. Ce type de structure peut de toute façon revêtir divers aspects. C'est toujours un talus ou un remblai qui sert d'assise à une structure défensive, muraille ou palissade. Mais il peut se trouver sous celle-ci (et former un glacis incliné de part et d'autre) ou bien seulement à l'intérieur, appuyé alors contre elle pour la renforcer. Dans ce dernier cas sa pente est en général interrompue près de sa base par un autre mur ou un muret qui bloque le remblai lors des chocs. Au Castellar, peut-être ce rôle a-t-il été dévolu au relief naturel déjà signalé - mais cela reste très incertain. L'apport de ce remblai à la fin des travaux de construction de l'enceinte, ou un peu plus tard, a en tout cas profondément modifié la physionomie de l'angle nord-est. Le grand talus, incliné vers l'intérieur du site, permettait un accès facile à un chemin de ronde, large de 4,50 mètres, qui couronnait le rempart au-dessus de lui. Ce vaste espace de circulation a été délimité, sans doute un peu plus tard², par un muret du côté de l'*agger*. L'espace de circulation, qui culminait à 5,30 au-dessus des sols naturels³, semble alors avoir été investi de plusieurs fonctions dépassant largement celle-ci. Il a accueilli un temps une aire de combustion, et plus tard le muret a été doublé. On a évoqué la possibilité qu'il fût surmonté d'une cloison ou d'une palissade⁴.

Le dispositif complétait le soin particulier qui avait été apporté à la construction de la muraille (ou courtine) orientale, à deux parements et blocage interne, de 1,60-1,80 m de large en moyenne. Ce soin est sensible dans la conception de l'angle nord-est, particulièrement exposé puisqu'il se trouve dans le prolongement du plateau de la Barbasse. Il est arrondi de façon à mieux résister à un bélier ou aux projectiles d'engins de siège. C'est assez courant pour les tours, cela l'est moins pour les murailles - mais il est vrai que les angles étaient souvent flanqués de tours. Dès la fin du III^e s. on a noté dans le Gard une évolution des tours primitives quadrangulaires vers des structures arrondies ou ovalaires. C'est particulièrement sensible à Ambrussum où l'on trouve, dans la seconde moitié de ce III^e s., des tours quadrangulaires à angles arrondis⁵. Le même processus évolutif, de tours quadrangulaires vers des tours arrondies, a été observé plus tardivement à Entremont, à l'occasion du passage de la

¹ D. Isoardi, F. Mocci et K. Walsh, Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse), p. 133.

² Les fouilleurs ont identifié un premier espace de circulation en haut du talus où il n'y avait que les galets glaciaires qui ont servi à la construction de l'*agger*. Cf D. Isoardi, F. Mocci et K. Walsh, Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse), ds DAM 32, 2009, pp. 121-150, ici p. 134.

³ D. Isoardi, F. Mocci et K. Walsh, Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse), p. 131.

⁴ D. Isoardi, F. Mocci et K. Walsh, Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse), pp. 133-135.

⁵ M. Py, L'oppidum des Castels à Nages (Gard), XXXV^e supplément à Gallia, Paris, C.N.R.S., 1978, p. 171.

ville II à la ville III vers 150-140 avant notre ère¹. Il s'agit donc d'un phénomène général, mais on voit qu'il a pu intervenir à des époques bien différentes en fonction de l'histoire de chaque site. Au Castellar il daterait de la construction de l'enceinte. Il a ainsi pu être assez précoce, sachant que l'on a situé celle-ci entre la fin du IIIe siècle et un IIe siècle plus ou moins avancé² - et malheureusement indéterminé.

Mais le soin apporté à la conception de la muraille orientale et de l'angle nord-est ne s'arrête pas là. Au-delà de la conception il touche aussi à la réalisation. On a déjà entrevu un parement interne bien dressé à l'intérieur de cette muraille. Les fouilleurs ont observé certains décrochements dans l'assemblage des pierres. Selon eux, ils pourraient être liés à l'usage du cordeau et venaient renforcer la solidité³. On les retrouve sur l'oppidum de la Vache d'Or à Viens - mais P. Boissinot et D. Peyric s'y montrent cependant plus circonspects sur la qualité de la construction⁴. Il est vrai qu'ici une partie au moins de la muraille repose sur de vraies fondations, alors que celles-ci demeurent rares et tardives dans le Midi⁵. En général on se contentait en effet d'aplanir la terre ou au mieux d'entailler le rocher pour établir une surface plane. On pouvait alors monter des lits de pierres plus ou moins réguliers. Celles-ci ont été soigneusement triées pour la construction du rempart, les plus solides (calcaire blanc et dense que l'on peut trouver au nord du massif du Castellar) venant en fondation, tandis que l'élévation était réalisée en calcaire coquillier. Il provenait peut-être de carrières encore visibles dans les parties basses du massif, au sud et au sud-ouest de celui-ci. Certains blocs de parement ont été taillés. D. Isoardi a noté qu'il s'agit d'un usage « *peu fréquent dans les sociétés protohistoriques, qui suppose soit l'intervention d'ouvriers spécialisés, soit une formation des habitants* »⁶. Si l'on ajoute que le profil de certains lits de pierres pourrait

¹ F. Benoit, Résultats historiques des fouilles d'Entremont 1946-1967, ds Gallia, tome 26, 1, 1968. pp. 1-31, ici p. 9.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1968_num_26_1_2490

Sur la chronologie d'Entremont, voir P. Arcelin, L'habitat d'Entremont, urbanisme et modes architecturaux, ds D. Coutagne (dir.), Archéologie d'Entremont au musée Granet, Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, p. 57-100, ici p. 65. - P. Arcelin, G. Congès et M. Willaume, Entremont, ds (Collectif) Voyage en Massalie. 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud, Marseille, Musées de Marseille/Edisud, 1990, pp. 100-111, ici p. 104.

En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33269833>

² D. Isoardi, F. Mocci et K. Walsh, Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse), ds DAM 32, 2009, pp. 121-150, ici p. 136. - R. Golosetti, D. Isoardi, S. Augusta-Boularot, La déesse Dexiua du Castellar (Cadenet, Vaucluse). Confrontation des témoignages épigraphiques et des données archéologiques à l'occasion des premières fouilles, ds Revue Archéologique de Narbonnaise, 43, 2010, p. 112.

³ D. Isoardi, F. Mocci et K. Walsh, Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse), p. 127.

⁴ P. Boissinot, D. Peyric, L'oppidum de la Vache d'Or à Viens, un nid d'aigle albique devenu problématique avec la romanisation ? ds J. E. Brochier, A. Guilcher, M. Pagni (dir.), Archéologie de Provence et d'ailleurs, Mélanges offerts à G. Congès et G. Sauzade, Bulletin Archéologique de Provence, Supplément 5, Aix-en-Provence, Association Provence Archéologie, 2008, pp. 301-330, ici pp. 324-325.

⁵ D. Isoardi, F. Mocci et K. Walsh, Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse), p. 136.

⁶ D. Isoardi, Résultats de fouilles inédites sur l'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse), De l'épigraphie latine au complexe défensif protohistorique, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, publié en ligne le 11 février 2013, sans pagination.

En ligne : <http://ccj.cnrs.fr/spip.php?article1308>

Sur le site de l'oppidum du Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard, on a cependant trace d'une exploitation carrière de type méditerranéen dès avant la fin du VIe s. (probablement entre le VIIe et le milieu du VIe s.) : M. Py, Le groupe des bustes sur piliers du Languedoc oriental (VIIe-VIe s. av. n. è.), ds Documents d'Archéologie Méridionale (DAM), 34, 2011, pp. 131-144, ici p. 131.

En ligne : <http://dam.revues.org/2705>

correspondre au fléchissement d'un cordeau¹ - et suggère donc l'utilisation de celui-ci - on peut se demander si les indigènes n'ont pas reçu l'assistance de quelques techniciens grecs. La question a également été posée à Saint-Blaise - mais le site était très investi par Massalia, ce qui a d'ailleurs probablement causé sa perte. Et le Castellar ? A la fin du IIIe ou au début du IIe s. les Salyens n'avaient peut-être pas encore annexé les Dexivates. Il est donc possible que ceux-ci aient entretenu des relations assez étroites avec Massalia - comme les Cavares, encore. Mais de l'autre côté du Luberon c'était sans doute également le cas des Albiques, alliés de longue date de la cité phocéenne lorsqu'ils lui ont apporté leur aide en 49 avant notre ère².

La fortification ne se limitait pas au mur d'enceinte. En avant de celui-ci, au nord et à l'ouest de l'angle nord-est, les fouilleurs ont retrouvé les traces d'un fossé sec. Repéré sur quelque 140 mètres, il était séparé de l'enceinte par un avant-mur formé de blocs de petite taille qui se confond à l'ouest avec des terrasses de mise en culture (restanques). Ces fossés servaient à stopper l'avancée des machines de siège (béliers, tours mobiles) plutôt que celle des hommes. On en connaît sur nombre d'*oppida* depuis la fin du IIIe s. au moins³. Dans sa partie orientale, celui du Castellar se trouvait toujours à plus de 6 m de la muraille, mesurait entre 6 et 7 m de large et au moins 1,40 m de profondeur.

A l'intérieur de l'enceinte toutefois, l'habitat qui a été reconnu se révèle assez décevant. Les fouilles ont laissé entrevoir une trame urbaine peu serrée⁴, répartie de part et d'autre d'une éventuelle voie nord-sud⁵. Elle recouvrait sans doute toute la surface définie par l'enceinte (1,2 ha). Rien qui se puisse comparer à la densité de constructions de la ville haute (ou ville II) d'Entremont. Le nombre d'habitants apparaît donc beaucoup moins élevé. On connaît d'autres exemples d'agglomérations moins densément occupées⁶. En général on peut alors mettre le phénomène en parallèle avec la présence d'espaces publics, notamment cultuels. C'est encore un élément pour accréditer la présence de ceux-ci sur le site - mais pour le moment on n'en a pas retrouvé. Comme à Entremont, l'agglomération semble avoir connu plusieurs états. Les fouilleurs ont distingué deux trames urbaines successives, marquées par une réorientation de certains murs⁷. Conquête salyenne, conquête romaine, on ne sait

¹ D. Isoardi, Résultats de fouilles inédites sur l'*oppidum* du Castellar (Cadenet, Vaucluse), De l'épigraphie latine au complexe défensif protohistorique, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, publié en ligne le 11 février 2013, sans pagination.

² César relate que les Massaliotes avaient appelé à leur aide « *les Albiques, peuple sauvage qui, de tout temps, leur était dévoué* » (*De bello civili*, Guerre civile, I, 34).
En ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/CAES/BCI.html#34>

³ D. Isoardi, F. Mocci et K. Walsh, Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'*oppidum* du Castellar (Cadenet, Vaucluse), ds DAM 32, 2009, pp. 121-150, ici pp. 136-137.

⁴ « *La vue d'ensemble de ces structures renvoie l'image d'une trame lâche : peu de bâtiments, peu serrés* » : D. Isoardi, Résultats de fouilles inédites sur l'*oppidum* du Castellar (Cadenet, Vaucluse), De l'épigraphie latine au complexe défensif protohistorique, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, publié en ligne le 11 février 2013, sans pagination.

En ligne : <http://ccj.cnrs.fr/spip.php?article1308>

⁵ « *Des fragments de murs ont été mis au jour, des angles de bâtiments dévoilés, ainsi qu'une probable grande voie de circulation nord-sud.* » : D. Isoardi, Résultats de fouilles inédites sur l'*oppidum* du Castellar (Cadenet, Vaucluse), De l'épigraphie latine au complexe défensif protohistorique, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, publié en ligne le 11 février 2013, sans pagination.

En ligne : <http://ccj.cnrs.fr/spip.php?article1308>

⁶ D. Isoardi, F. Mocci et K. Walsh, Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'*oppidum* du Castellar (Cadenet, Vaucluse), p. 138.

⁷ « *Une approche fine du terrain a également pu mettre en évidence deux orientations successives de certains de ces murs, signe d'un changement dans le plan urbain, dans un laps de temps assez réduit* » : D. Isoardi, Résultats de fouilles inédites sur l'*oppidum* du Castellar (Cadenet, Vaucluse), De l'épigraphie latine au complexe défensif protohistorique, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, publié en ligne le 11 février 2013, sans pagination.

En ligne : <http://ccj.cnrs.fr/spip.php?article1308>

cependant pas à quelle époque cette réorganisation a eu lieu, ni ce qui a pu la motiver. Les vestiges reconnus ici s'étaleraient du début du II^e siècle à la fin du I^{er} siècle avant notre ère. Pour le début, cela recouperait la datation du trésor de 1859 (fin III^e s.- premier tiers du I^{er} s.). On n'a pas fouillé tout le site, et le décalage pourrait être imputé au temps de circulation des monnaies¹. Pour la fin, on se rend bien compte avec le trésor de 1772/73 (fin III^e s. de notre ère) que le site a dû continuer à être fréquenté après que l'habitat l'eût déserté.

On a observé que l'angle nord-est a été restauré à l'époque augustéenne². Comme toute fonction militaire du site paraît alors exclue (et même prohibée) il est tentant de mettre cette réfection en relation avec le développement d'un culte romain de la déesse Dexiva associée à Mars. Le rempart aurait alors seulement fourni au sanctuaire un cadre monumental - et démilitarisé, malgré la référence à Mars.

L'ensemble aurait pu servir à fédérer la population indigène autour d'un culte romanisé, dont la gestion était confiée à des familles indigènes de toute confiance - celles qui avaient choisi Rome depuis assez longtemps et avaient fait la preuve de leur volonté et de leur capacité d'intégration.

A Nîmes, c'est le moment où la Tour Magne a été rhabillée à la romaine tandis que sa hauteur doublait, de 18 à 36 mètres. L'angle nord-est du Castellar, qui devait culminer à près de 7 mètres avec les murs bordant l'espace de circulation (rempart et parapet) a pu jouer un rôle un peu similaire. Cela aurait pu décider les autorités romaines à accepter sa restauration, si elles n'en étaient pas les instigatrices. Il n'est donc pas exclu que cette restauration de l'enceinte ait eu pour but d'imposer visuellement l'empreinte de la divinité, associée à Mars sous l'égide de Rome, sur le piémont méridional du Luberon. Au demeurant, l'espace de circulation situé au-dessus de l'aggr avait peut-être déjà été investi de quelque fonction sacramentelle auparavant. Ce pourrait être le sens de l'aire de combustion qui y a été repérée. Assez curieusement en tout cas, on retrouverait l'idée qui présidait quelques siècles plus tôt à l'élévation de tours-symboles - mais reprise à son compte, et à son bénéfice, par Rome.

Malgré les trésors accumulés, la concentration d'inscriptions et de stèles, les piliers à encoches céphaloïdes et la présence d'une tête gravée, malgré aussi la faible densité d'occupation du site, il reste que l'on n'a toujours retrouvé aucun vestige de temple ou d'édifice que l'on puisse associer à un pouvoir politique. Le morceau de pilier à encoche de 1963 et la stèle à la tête gravée ont été découverts à l'extérieur du site, au nord de celui-ci tandis que les inscriptions gallo-grecques ont été trouvées sur le flanc ouest du Castellar. A priori cela semble tout à fait possible : A Glanum comme à Roquepertuse on connaît des portiques situés à l'extérieur de l'enceinte ou de l'agglomération³. A l'intérieur de l'enceinte, les rares fragments de marbre découverts au Castellar (issus de placage) ont été jugés assez frustes par D. Isoardi qui s'est même demandé si les inventeurs du passé n'avaient pas quelque peu enjolivé le cadre de leurs

¹ A Entremont, les débuts de la ville haute ont été datés de 190-175 BC alors que les monnaies de l'un des deux trésors monétaires cités plus haut datent toutes des environs de 200. Voir F. Benoît, Résultats historiques des fouilles d'Entremont 1946-1967, ds Gallia, 26, 1, 1968, pp. 1-31, ici pp. 16-17.

https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1968_num_26_1_2490

Une des quatre datations radiocarbone (dotée toutefois d'une probabilité moins élevée que les autres) a fourni la fourchette de 370-150 avant notre ère (calibrée) ce qui pourrait indiquer la seconde moitié du III^e s.

Voir D. Isoardi, Résultats de fouilles inédites sur l'*oppidum* du Castellar (Cadenet, Vaucluse), De l'épigraphie latine au complexe défensif protohistorique, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, publié en ligne le 11 février 2013, sans pagination.

En ligne : <http://ccj.cnrs.fr/spip.php?article1308>

² R. Golosetti, D. Isoardi, S. Augusta-Boularot, La déesse Dexiva du Castellar (Cadenet, Vaucluse). Confrontation des témoignages épigraphiques et des données archéologiques à l'occasion des premières fouilles, ds Revue Archéologique de Narbonne, tome 43, 2010, Dossier Épigraphie, pp. 109-126, ici p. 119.

³ D. Isoardi, Une tête coupée gravée sur bloc de calcaire (oppidum du Castellar, Cadenet, Vaucluse), ds Documents d'Archéologie Méridionale (DAM), 34, 2011, pp. 263-269, ici p. 265.

En ligne : <http://dam.revues.org/2727>

découvertes¹. Bien attesté pourtant, au moins à l'époque romaine par les inscriptions rapportées plus haut, le sanctuaire reste donc à découvrir. Cependant seule une toute petite partie du site a été fouillée : quelques parties du rempart, l'angle nord-est bien sûr parce qu'il était le plus visiblement intéressant, et les zones où l'on présumait qu'avaient été effectuées les découvertes anciennes, le plus souvent malheureusement sur la foi de documents peu explicites...

Malgré sa population relativement faible, le Castellar a dû être un site de premier plan, à la fois religieux, politique et militaire. La présence à proximité d'un lieu de passage de la Durance (très probablement au Barcot) révèle peut-être la dimension économique de cette importance - un peu comme aux Pécouillons à Pertuis, quoique plus tardivement. C'est clairement ce que suggère la présence de poteries grecques à figures noires ou rouges sur le site des Vérunes (situé en dessous et au sud) signalées en 1922 par C. Jacquème² et dont on n'a peut-être pas fait assez de cas.

11.4.3. Les Albiques.

Entre Cavares, Salyens et Voconces, enfin, prenaient place les Albiques, les Albièques cités par Strabon avec les Albiéens et les Vocontiens³.

On a longtemps hésité à les situer. On les avait d'abord placés, sans guère de vraisemblance, autour de Riez. En dehors de Strabon, le seul texte dont on dispose est celui de César qui nous dit qu'ils habitaient les montagnes au-dessus de Massalia⁴. Et contrairement aux Dexivates, on ne peut pas les lier à une divinité éponyme bien située par l'épigraphie. Il y a bien un dieu Albiorix. Il a une dédicace trouvée à Saint-Saturnin-lès-Apt en 1869 ou 1870⁵. Mais c'est en fait une divinité attachée à la Montagne et aux voyages plutôt qu'à un peuple en particulier. On connaît d'autres inscriptions à Sablet (au pied des dentelles de Montmirail) et à Salice d'Ulzio (Saulces d'Ulce) sur le versant italien du mont Genève, où il avait un grand sanctuaire⁶. Si les Albiques l'ont choisi, c'est parce qu'eux-mêmes étaient des montagnards et peut-être parce qu'ils protégeaient contre un tribut les voyageurs qui empruntaient l'axe héracléo-domitien. Mais ce choix même reste incertain : le territoire de la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt descend assez bas vers la voie Domitienne et la dédicace que l'on y a retrouvée pourrait bien simplement traduire la reconnaissance d'un voyageur ayant traversé les Alpes sans encombre - ou ayant pu y réchapper à un grand danger. Finalement, en dehors de Strabon le meilleur indice de localisation des Albiques reste la toponymie : le plateau d'Albion et tous ses dérivés d'abord, les villages du Revest-d'Albion et de Saint-Christol-d'Albion, dont la dénomination est bien attestée depuis le Moyen Age, ou encore le hameau d'Albion à 2,5 km au sud-ouest de Saint Trinit (Loubillon sur les cartes modernes) et la petite chapelle N.-D. de l'Ortiguère (à 2 km au sud-ouest du Revest-d'Albion) qui était en 1274

¹ D. Isoardi, Résultats de fouilles inédites sur l'*oppidum* du Castellar (Cadenet, Vaucluse), De l'épigraphie latine au complexe défensif protohistorique, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, publié en ligne le 11 février 2013, sans pagination.

En ligne : <http://cej.cnrs.fr/spip.php?article1308>

² C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 84 (avec une définition rapide de sa poterie grecque).

³ Strabon, Géographie, IV, 6, 4.

⁴ César, *De bello civili*, Guerre civile, I, 34.

En ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/CAES/BCI.html#34>

⁵ CIL, XII, p. 138, n° 1060. - ILN, IV, 95. - CAG, 84/2, p. 342 (118, NL4).

La dédicace, qui porte *Albiorix* suivi d'un E (ou d'un F) qui semble légèrement détaché, a donné lieu à diverses interprétations : Albiorix pour ALBIORIC E... ou ALBIORIC F..., Albiorica pour ALBIORICAE.

⁶ G. Barrauol, Le territoire des Albiques, ds Revue d'études ligues, XXIV, 1958, pp. 228-256, ici pp. 241-243.

*l'ecclēsia beatae Mariae de Silva in Albione*¹. Mais aussi, quoique ce soit moins probant, les villages d'Aubenas-les-Alpes et d'Aubignosc (*Albenassio* et *Albinosco* au Moyen Age). Seulement à ce titre on pourrait également mentionner aux environs de Sablet, où l'on a retrouvé une dédicace à Albiorix, les noms d'Aubignan et N.-D. d'Aubune (*Albinosco* et *Albuna* au Moyen Age). En vieux celtique, la racine Alb- ou Albi- signifierait le monde d'en-haut, le ciel, ou encore blanc² (quoique pour cette dernière acception, une contamination par le latin *albus* ne puisse être exclue). Cela ouvre donc la porte à bien des occurrences sans rapport évident avec nos Albiques lorsque l'on n'a pas une concentration de noms comparable à celle du plateau d'Albion.

On n'a pas non plus de capitale à proposer pour les Albiques. Pendant longtemps on a pensé que Perréal pourrait remplir ce rôle. Le site a connu une occupation ancienne : en 1950 et 1959 on y a reconnu de la céramique hallstattienne, parfois en assez grand nombre (1959)³ et une occupation de La Tène II et III (IIIe-Ie s. BC)⁴. On y avait également trouvé un rempart en gros appareil irrégulier de 4 m d'épaisseur⁵. Mais selon les dernières fouilles il aurait été plus symbolique que réellement défensif, et les vestiges trop pauvres pour que l'on puisse envisager une capitale politique des Albiques ou des Vulgientes d'Apt⁶. Néanmoins Perréal a fourni un riche matériel épigraphique. Outre deux inscriptions gallo-grecques (flanc ouest)⁷, on y a trouvé une dédicace à Jupiter (flanc ouest également)⁸ et une dédicace à Mercure (flanc ouest)⁹. Au nord-ouest de Perréal, plus bas et plus loin, à côté de Saint-Pierre d'Agnane (1 km de Perréal) on a découvert en 1860 un autel dédié à un dieu Obion pratiquement inconnu par ailleurs¹⁰. Au sud, encore à 1 km environ de Perréal (et à 600 m à l'est de Gargas) une dédicace à Silvain¹¹. Enfin R. Häussler a rapproché du site de Perréal - mais sans élément probant - l'autel dédié à Albiorix ou Albiorica trouvé à Saint-Saturnin-lès-Apt en 1869 ou

¹ Sur les radicaux en Alb-, voir L. Rochetin, Archéologie vaclusienne, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1884, pp. 36-51, ici pp. 42 et s.

En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5744372j/f3.image>

Repris et développé par G. Barraol, Le territoire des Albiques, p. 239.

Ce n'est qu'à la fin du XVIe siècle (1585) que Revest d'Albion a cédé la place à Revest du Bion.

² X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, Une approche linguistique du vieux celtique continental, Paris, Errance, 2003, pp. 37-38.

³ A. Tamisier, S. Raymond, Un habitat de La Tène II et III à Perréal, Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse), ds Bulletin de la Société Préhistorique Française (BSPF), XLVII, novembre-décembre 1950, pp. 517-518. - A. Dumoulin, Saint-Saturnin d'Apt, ds H. Rolland, Circonscription d'Aix-en-Provence (région nord), Gallia, 18, 2, 1960, pp. 267-268. - CAG 84/2, pp. 332-333.

⁴ A. Tamisier, S. Raymond, Un habitat de La Tène II et III à Perréal, Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse), ds Bulletin de la Société Préhistorique Française (BSPF), XLVII, novembre-décembre 1950, pp. 517-518. - A. Dumoulin, Saint-Saturnin d'Apt, ds H. Rolland, Circonscription d'Aix-en-Provence (région nord), Gallia, 20, 2, 1962, p. 677.

⁵ A. Dumoulin, Saint-Saturnin d'Apt, ds S. Gagnière, XIIIe circonscription, Gallia, 14, 2, 1956, pp. 251-252. - CAG. 84/2, p. 332.

⁶ CAG 84/2, p. 335.

⁷ M. Lejeune, Recueil des Inscriptions Gauloises (RIG) vol. I., Textes gallo-grecs, Paris, CNRS, 1985 (45^e supplément à Gallia), pp. 179-181 (G 146) et pp. 201-204 (G 152). - CAG 84/2, p. 335-336 (118, 03).

⁸ R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, ds R. Häussler (dir.), Romanisation et épigraphie. Etudes interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain. Montagnac, Monique Mergoïl, Archéologie et histoire romaine, 17, 2008, pp.155-248, ici p. 193. - ILN, 4, n° 99. - CAG 84/2, p. 336 (118, 3).

⁹ R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, p. 193. - ILN, 4, n° 103. - CAG 84/2, p. 336 (118, 3).

¹⁰ Une occurrence en Espagne une autre en Languedoc : R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, pp. 193-194.

Inscription : ILN, 4; n°106. - CAG 84/2, p. 340 (118, 3).

¹¹ ILN, 4, n° 120. - CAG 84/2, p. 242 (047, 7).

1870¹. Il semble assez vraisemblable en tout cas qu'il y ait eu à Perréal un sanctuaire ancien associé plus tard à des divinités latines (au moins à Jupiter). Si l'on élargit le rayon autour du site, la diversité de celles-ci pourrait privilégier Albiorix, divinité forte bien attestée par ailleurs, mais on ne peut exclure complètement Obion dont G. Barrauol a suggéré de faire la divinité éponyme des Albienses du plateau d'Albion². On pourrait ainsi rapprocher Perréal du Castellar de Cadenet, mais sans la dimension politique et surtout militaire de ce site. Quoi qu'il en soit, pour le moment on n'a aucune idée de la localisation d'une capitale politique des Albiques. Si l'on considère que les piliers à encoches céphaloïdes sont une marque du pouvoir celto-ligure, ce pourrait être dans les oppida entourant le site de Pied de l'Aygue à Rustrel, qu'il faudrait la chercher. On pense à l'*oppidum* repéré en 1983 par une prospection aérienne au Pointu (1,5 km au nord-est du village) mais qu'aucun matériel n'a pu dater³, ou à celui de Castillon qui domine toute la vallée d'Apt à la limite des communes de Rustrel, Villars et Lagarde d'Apt (2,5 km au sud de cette dernière) lui aussi non daté faute de matériel probant⁴. On songe surtout aux environs de la Milane (à 2 km à l'ouest de Caseneuve) où H. Oggiano-Bitar a découvert, outre de nombreux témoins du premier âge du fer, de conséquentes structures en pierres sèches de 3 à 5 m de large et 2 à 4 m de haut associées à du matériel préromain et gallo-romain⁵. Tous ces sites se trouvent à 4,5 km environ du Pied de l'Aygue. Les inscriptions mentionnant les Vogientes ont été retrouvées sur la colline des Puys (à un emplacement inconnu)⁶ et à Courre Frac, à l'ouest de Saint-Pierre de Bagnols à Villars⁷ à 3 km environ chaque fois du Pied de l'Aygue - et dans le cas de la colline des Puys, également à 3 km environ de la Milane.

On ne sait pas davantage à quelle fédération ou royaume celto-ligure les Albiques auraient pu être annexés. Leur intervention, seuls, aux côtés de Massalia en 49, alors que Salyens et Cavares n'ont pas bougé, suggère qu'ils avaient réussi à conserver leur indépendance. Ils devaient peut-être leur liberté à leur caractère belliqueux, dont la réputation n'était plus à faire au Ier siècle : César les dépeint comme de rudes combattants, égaux aux soldats romains⁸. Mais la situation privilégiée de leur territoire, pris entre les barrières naturelles de Lure et du Luberon, a dû jouer aussi. Montagneux dans sa majeure partie, semé de défilés sauvages (dont Strabon s'est fait l'écho) et couvert d'une épaisse forêt de chênes propice aux embuscades, le pays des Albiques offrait en effet un grand nombre de sites perchés qui avaient été solidement fortifiés. Au sud, il était parcouru par l'axe héracléo-domitien. Si l'on songe à la tombe du premier âge du fer de Saint-Saturnin-lès-Apt, et à son beau mobilier, sans doute les dynastes albiques en tiraient-ils de grands profits. Cela a pu compter dans l'indépendance qu'ils auraient préservée comme dans leur alliance très ancienne avec Marseille. Cette grande voie était bien défendue. La liste des *oppida* qui la surplombent parle d'elle-même : *oppidum* du *castrum* d'Oppède⁹, *oppidum* des Roques à Gordes¹⁰, *oppidum* du Castellar à Goult¹¹,

¹ R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, p. 193. - CIL, XII, p. 138, n° 1060. - ILN, IV, 95. - CAG, 84/2, p. 342 (118, NL4).

La dédicace, qui porte *Albiorix* suivi d'un E (ou d'un F) qui semble légèrement détaché, a donné lieu à diverses interprétations : Albiorix pour ALBIORIC E... ou ALBIORIC F..., Albiorica pour ALBIORICAE.

² G. Barrauol, Peuples préromains du Sud-Est de la Gaule, Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, n° 1, Paris, De Boccard, 1969, p. 277.

Le rapprochement d'Obion avec le provençal Aubioun (Albion) ne paraît cependant guère convaincant.

³ CAG 84/2, p. 314 (103, 15).

⁴ CAG 84/2, p. 372 (145, 14).

⁵ CAG 84/2, p. 226 (032, 2 à 5).

⁶ CIL, XII, p. 140, n° 1082 et add. p. 822. - ILN, IV, n° 18. - CAG 84/2, p. 162 (003, 94)

⁷ CIL, XII, p. 140, n° 1080. - ILN, IV, n° 87. - CAG, 84/2, p. 371 (145, n° 7)

⁸ César, *De bello civili*, Guerre civile, I, 34 ; I, 57 ; II, 2-6.

⁹ CAG 84/2, p. 288 (086, 2).

¹⁰ CAG 84/2, 247 (050, 12).

¹¹ CAG 84/2, p. 250 (051, 2).

oppidum de Perréal déjà mentionné même si le caractère défensif de sa muraille fait question, un peu plus haut *oppida* de la chapelle N.-D. des Courennes et de Figuerolle (nord) à Saint-Martin-de-Castillon¹ *oppidum* de la Vache d'Or à Viens² (qui verrouillait la vallée du haut-Calavon), *oppidum* du château de Lincel³, *oppidum* multiple des Craus d'Ardène à Saint-Michel-l'Observatoire⁴... On pourrait leur ajouter les sites des villages de Gordes⁵ de Ménerbes⁶, de Bonnieux⁷, de Saignon⁸ et de Montjustin⁹ où l'occupation ultérieure a effacé pratiquement toute trace - comme à Ansouis chez les Dexivates.

On a vu plus haut que les tribus étaient sans doute nées de peuplades venues tout droit de la phase récente du premier âge du fer même si leur nom a été celtisé.

Une de ces peuplades pourrait être associée aux Albiques par les textes : ce sont les fameux Albiéens ou Albienses de Strabon¹⁰ encore mal situés, sans doute assez au nord entre les Monts de Vaucluse et les pentes de Lure - sur le plateau d'Albion. On est tenté de leur ajouter deux autres peuplades connues par les textes ou des inscriptions à l'époque romaine : les Vulgientes ou Vogientes (ou Vulgienses ?) occupant les environs d'Apt et les Vordenses de Gordes. Les sources documentées se référant aux premiers sont assez significatives. Pour Pline, Apt était Apta Julia des Vulgientes, ce qui semble bien indiquer qu'il s'agissait d'une

¹ CAG 84/2, p. 328 (112, 6 et 7).

² D. Peyric et P. Boissinot, Projet collectif de recherche "Territoire antique entre Encreme et Calavon", Viens (84) La Vache d'Or, ds BSR, 2002, pp. 197-198 (IIe-IIIe s. avant notre ère).

En ligne : <http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Ressources/Bilan-scientifique-regional/2002/Bilan-scientifique-de-la-region-Paca-2002-2e-partie>

Aussi CAG 84/2, 365-366, (144, 1).

³ CAG 04, p. 429, (192, 2).

⁴ Un au nord-ouest du plateau des Craus, deux autres (?) au sud-ouest : CAG 04, p. 430, (192, 14 et 15).

⁵ M.-E. Bellet (dir.), Notices d'archéologie vauclusienne, 1, Vallée du Calavon, Avignon, Service départemental d'archéologie, 1990, p. 36.

⁶ CAG 84/2, fig. 303 p. 273.

⁷ CAG 84/2, p. 184 (020, 2).

⁸ En 2001, on a signalé de la céramique modelée du deuxième âge du fer sur un coteau à l'est du village : H. Oggiano-Bitar, Saignon, Commune, ds BSR 2001, p. 196.

En ligne : <http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Ressources/Bilan-scientifique-regional/2001/Bilan-scientifique-de-la-region-Paca-2001-3e-partie>

En outre une inscription gallo-grecque a été trouvée dans les jardins du presbytère : J. Barraol, Saignon, au cœur du Luberon, ds Cahiers 5 de Luberon Nature (collectif), 1979, sans lieu, Luberon Nature, p. 16.

Enfin, dès 1894, L. Rochetin signalait Saignon au nombre des sites (avec Ansouis, le Castellar de Cadenet et les crêtes du Luberon) où l'on avait trouvé et trouvait encore beaucoup de monnaies massaliotes : L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, p. 148 n. 2.

Le terme d'Obaga, qui désigne les environs immédiats du village dans une charte médiévale et que l'on a rapproché d'ubac, pourrait trouver une origine celtique : Uo (sous, en-dessous) Bagos (hêtre) comme l'on peut rencontrer Uocaiton ou Uoceton (sous-bois) : X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, Une approche linguistique du vieux celtique continental, Paris, Errance, 2003, pp. 324 (uo-), 64 (bagos) et 325 (uocaiton/uoceton).

Charte : N. Didier, H. Dubled, J. Barraol, Cartulaire de l'Eglise d'Apt (835-1130 ?), Essais et travaux de l'Université de Grenoble, 20, Paris, Dalloz, 1967, charte XIII (13), p. 110.

On objectera qu'il n'y a pas de hêtres à Saignon, mais ce n'en est peut-être que plus intéressant car le terme pourrait remonter à la période précédant le réchauffement climatique amorcé à partir du IVe siècle avant notre ère et dont les auteurs latins de la famille des Sasernae allaient se faire les témoins au IIe-IIIe siècle avant notre ère (entre 149 et 36) : Varron, *Res Rusticae*, Livre I, chapitres II, XVI, XVII, XIX.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/varron/agriculture1.htm>

⁹ G. Bérard, Carte archéologique de la Gaule (CAG) 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, p. 307 (monnaie massaliote).

L'abondance des inscriptions y laisse en outre entrevoir la possibilité d'un sanctuaire dédié à Jupiter, seul ou peut-être associé à quelque divinité préromaine (CAG 04, p. 308).

¹⁰ Strabon, Géographie, IV, 6, 4.

peuplade¹. Mais dans les documents épigraphiques on ne trouve mention que de Vogientes qui apparaissent alors comme une entité protectrice locale². Les Vordenses sont également intéressants. Le vocable est attesté par une inscription retrouvée à Apt qui mentionne le *pagus Vordenses*³. Il a été associé au nom de Gordes sur des critères linguistiques. Au deuxième âge du fer, le plateau des Roques (à 2 km au sud/sud-est du village) a été occupé par un *oppidum* qui a pu constituer le centre historique de la peuplade des Vordenses. A l'époque romaine toutefois, il n'y a aucun lieu connu portant le nom de *Vordo* ou *Vorda*, ni apparemment aucune agglomération de quelque importance sur le territoire du village actuel. Comme c'est généralement le cas pendant cette période on se trouve face à un habitat très dispersé. Le nom de Vordenses était donc très vraisemblablement attaché davantage à un territoire, un *pagus* comme à Gordes, qu'à un site particulier. A l'époque romaine le nom de la peuplade semble en outre avoir été assez couramment assimilé à celui d'une divinité topique (on peut parler alors de *matres*, déesses mères locales)⁴. Mais on peut toutefois supposer, grâce à la mention des Albienses par Strabon, que ces noms remontaient pour la plupart au deuxième âge du fer. Ils avaient un rôle identitaire et fédérateur, notamment à travers un lieu de célébration probablement associé à des festivités saisonnières⁵. Astucieux, les Romains l'ont souvent repris à leur compte comme ils ont également parfois repris à leur compte les divinités recouvrant une aire géographique plus large, telle Dexiva à Cadenet - mais en leur adjoignant alors, la plupart du temps, une divinité latine (en l'occurrence Mars). Ces lieux fédérateurs pouvaient se trouver sur des *oppida* mais aussi à des points de convergence pour les sites des environs. C'était le cas Pied de l'Aygue. Mais on glorifiait là des coutumes guerrières que les Romains ont prohibées, et en particulier la pratique des têtes coupées qu'ils jugeaient vraiment barbare - tout en prisant fort les tueries organisées dans les amphithéâtres... Mais au moins, dans le cas du Pied de l'Aygue, on peut être sûr qu'il s'agissait bien d'un lieu fréquenté à l'époque préromaine. En dehors de coutumes ou de rites jugés dangereux pour la paix civile qu'ils voulaient instaurer, les Romains ont conservé tout ce qui pouvait fédérer sous leur égide. Ils ont donc probablement fixé, sous forme de rites romains, des pratiques qui jusque-là étaient peut-être moins sacrnalisées, ou sacrnalisées d'une autre manière. On ne peut estimer la part qui ressort de leur création dans les cultes dont l'épigraphie ou l'archéologie nous offrent le reflet. Mais on entrevoit que dans la mesure du possible ils ont dû conserver les noms, parce qu'ils étaient porteurs, même lorsqu'ils abandonnaient les lieux, parce qu'ils risquaient d'évoquer un temps dont ils voulaient effacer jusqu'au souvenir - et l'enrôlement des vieux noms dans un cadre neuf faisait partie de cette stratégie d'oubli.

Les Albienses apparaissent au côté des Albiques, et la parenté de leurs noms pourrait suggérer qu'il s'agissait de la peuplade dominante, fédératrice, parmi ceux-ci. On a déjà vu qu'en vieux celte, la racine Alb- ou Albi- se rapporterait à ce qui se trouvait au-dessus, en haut. Les Albiques, comme le dieu Albiorix, ce seraient donc "ceux d'en-haut", de la montagne, par opposition à ceux de la plaine - ici les Cavares, ou les Dexivates. Et parmi ces Albiques, les

¹ Pline, H.N., III, V, 6 : Apta Julia des Vulgientes.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/livre3.htm>

² Vogientes sur des inscriptions :

Colline des Puys près d'Apt : CIL, XII, p. 140, n° 1082 et add. p. 822. - ILN, IV, n° 18. - CAG 84/2, p. 162 (003, 94)

Courre Frac, au-dessus de Saint-Pierre de Bagnols à Villars : CIL, XII, p. 140, n° 1080. - ILN, IV, n° 87. - CAG, 84/2, p. 371 (145, 7).

³ CIL, XII, 1114. - ILN, IV, 22. - CAG, 84/2, p. 105.

⁴ R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, ds R. Häussler (dir.), Romanisation et épigraphie. Etudes interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain. Montagnac, Monique Mergoïl, Archéologie et histoire romaine, 17, 2008, pp.155-248, ici pp. 174 et 180.

⁵ R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, p. 175.

Albiens seraient encore ceux d'en-haut, de la montagne, par rapport aux Vogientes/Vulgientes ou aux Vordenses installés plus bas, dans la vallée... Ce n'est peut-être donc pas un hasard si ces deux noms commencent par le préfixe Vo/Uo- : il signifierait en effet en-dessous. Ici cela pourrait s'appliquer aussi bien à la hiérarchie des peuplades qu'à la géographie. Mais aller plus loin semble très risqué, même si on a repéré ici ou là dans le monde celtique les noms de Vogen(us)/Uogen(us) et Voreda/Oureda, sans pour autant pouvoir les expliciter¹. De son côté, malheureusement, le nom des Caudellenses ne semble pouvoir dériver que du latin. C'est sans doute une dénomination plus récente que celle des autres peuplades considérées ici, probablement substituée à un nom indigène. Peut-être Rome ne voulait-elle plus en entendre parler... Ce pourrait être pour ça que l'on a conservé le vieux sanctuaire du Castellar. En associant ces Caudellenses à Dexiva, on imposait peut-être à cette peuplade son nouveau nom à travers la déesse - romanisée - et en même temps on lui donnait l'occasion d'en tirer... une certaine fierté, le nom étant de consonance non plus celtique mais romaine. On pourrait d'ailleurs tout aussi bien envisager que ce fussent les nouveaux dynastes de la peuplade, ses patrons cette fois, fort bien en cour auprès des Romains, qui eussent demandé et obtenu ce changement et le maintien du culte de Dexiva sur un oppidum rénové quoique dépourvu de toute fonction militaire...

Quoi qu'il en soit, le pays des Albiques était donc bordé au nord par la barre de Lure qui les séparaient des Voconces. A l'ouest la limite de leur territoire se situait sur le rebord du plateau de Vaucluse, du côté des gorges de la Nesque, à l'est quelque part dans les collines bordant la Durance, vers Ganagobie - mais il est probable qu'au nord-est celles-ci appartenaient déjà en partie aux Sogiontes de Sisteron, alliés ou vassaux des Voconces. Au sud enfin, le Luberon séparait les Albiques des Dexivates.

11.5. LOUERIONOS : LE LUBERON DES OPPIDA.

Le Luberon est alors nommé pour la première fois : son nom de *Λουεριονος* (Louerionos) que l'on traduit généralement par Luerion (phonétiquement Louérion), nous est révélé entre 18 et 23 après J.-C. par un Strabon tout imprégné de Polybe et de Poséidonios. On pourrait rattacher le nom au vieux celtique *louernos* qui signifierait "renard"². Un renard tapi qu'évoquerait la forme de la montagne ? Ou bien parce qu'il y en avait là beaucoup au temps des Celto-Ligures, en attendant les loups plus tard ? Cela, on ne le saura sans doute jamais. Strabon en tout cas a qualifié son Luerion de « *ville des Cavares* »³, ce qui pose deux problèmes en deux mots : d'une part la ville, et d'autre part les Cavares.

Pour la première, on a vu que l'on pouvait sans doute associer parfois très intimement ville et massif montagneux, dans le cas de Luerion et d'Aeria tout au moins. Le texte en effet prendrait alors tout son sens. Un peu plus loin cependant, Strabon a encore indiqué qu'au septentrion [des premiers contreforts] des Alpes on trouve les Albienses, les Albiques et les Voconces⁴. Si l'on se réfère à la localisation probable des Albiques et des Albienses, le Luberon (qui n'est pas cité dans ce dernier passage) formait donc, pour les Romains du temps de Strabon, les premiers contreforts des Alpes. Mais pas seul. La mention des Voconces

¹ X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, p. 324.

² X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, p. 208.

³ Strabon, Géographie, Livre IV, 1, 11.

⁴ Strabon, Géographie, IV, 6, 4.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre46.htm>

indique en effet que la montagne de Lure lui était alors intimement associée¹. La ville de Luerion, ç'aurait donc pu être tout un pays entre Lure et Luberon, montagneux dans sa majeure partie. On pourrait envisager que pour un géographe grec grand admirateur des Romains, venu du Pont-Euxin à Rome dès l'âge de 15 ou 16 ans, Louérien était en quelque sorte la *civitas* des Albiques, c'est à dire à la fois leur capitale (dont on ignore encore tout, Perréal faisant assez pâle figure) et son territoire.

Seulement Strabon ne dit pas ville des Albiques, mais ville des Cavares. Il paraît improbable que les Albiques aient été soumis par les Cavares. L'histoire en effet a gardé de ces derniers une image bien moins belliqueuse. Lorsqu'il cite les Albiques Strabon ne les associe d'ailleurs jamais aux Cavares. Et en 49, les Albiques sont les seuls à avoir soutenu Marseille, ce qui paraît bien indiquer qu'ils étaient indépendants. Il n'en va peut-être pas de même pour les Dexivates. Avant de passer sous la coupe des Salyens, on a vu qu'il est possible qu'ils aient appartenu à la fédération cavare ou qu'ils aient été des alliés de ceux-ci.

Mais cela serait quand même curieux de mentionner montagne des Cavares pour un massif qui devait, selon la vision classique, être en grande partie aux mains des Albiques. Le problème reste donc entier - à moins d'imaginer que les Dexivates contrôlaient les *oppida* du Luberon.

Plus tard en effet, selon Strabon toujours, celui-ci servait de frontière aux Salyens² - ce qui peut indiquer aussi bien que leur territoire s'étendait jusqu'à ses premières pentes (Castel Sarrazin) ou qu'il l'englobait tout entier, ou presque.

On peut certes objecter qu'à l'époque romaine la majeure partie du Luberon faisait visiblement partie du territoire de la ville d'Apt. Mais en même temps Apt était une création romaine qu'il avait bien fallu doter d'un territoire, et le massif en était beaucoup plus proche que d'Aix. En outre Apt était une cité de la voie Domitienne, et pas Aix. Or le contrôle du Luberon, indiscutablement, faisait peser une menace potentielle sur celle-ci.

Ce n'est peut-être donc pas un hasard si la plupart des grands *oppida* cités plus haut le long de la voie Domitienne se trouvent au nord de celle-ci. Si l'on retranche le site du *castrum* d'Oppède et celui, probable, de Ménerbes (qui ne sont pas situés sur un lieu de passage de la montagne et ne peuvent donc pas être appuyés depuis celle-ci) il ne reste en effet que Bonnieux, Saignon et Montjustin, trois sites là encore seulement probables, face aux *oppida* des Roques à Gordes, du Castellar à Goult, de Perréal à Gargas/Saint-Saturnin-lès-Apt, de la chapelle N.-D. des Courennes et de Figuerolle à Saint-Martin-de-Castillon, de la Vache d'Or à Viens, du château de Lincel et des Craus d'Ardène à Saint-Michel-l'Observatoire... Cela ressemble plus à un glacis propre à contenir une attaque venue du sud qu'à une série de postes de police destinés à surveiller la voie Domitienne et à percevoir des péages.

La question de l'appartenance du Luberon aux Dexivates, potentiellement alliés ou soumis aux Cavares avant d'être vaincus et annexés par les Salyens, se pose donc avec acuité.

Cela pourrait aller jusqu'au contrôle du site d'Apt lui-même. On observe en effet que les inscriptions aux Vogientes se trouvent au nord de la ville (sur la colline des Puys et à Courre Frac) de même que la capitale possible ces Vulgientes (vers la Milane). Par contre, même si c'est ténu, le site d'Apt pourrait être lié au Luberon.

Sur l'inscription retrouvée en 1827 au Para (domaine de la Roche d'Espeil)³

¹ En ce sens, avec d'autres arguments, voir G. Barrauol, le territoire des Albiques, ds Revue d'études ligures, XXIV, 1958, pp. 231-256, ici p. 233. - A. Dauzat, G. Deslandes et C. Rostaing, Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagne en France, Etudes linguistiques, XXI, Paris, Klincksieck, 1978, p. 167.

² Lorsqu'il paraît actualiser ses données au regard des écrits des auteurs plus récents, ceux-ci attribuent aux Salyens « *tout le pays de plaine qui s'étend jusqu'à Luerion et au Rhône* » : Strabon, Géographie, IV, 6, 4.

³ A. Allmer, Deuxième promenade d'un épigraphiste, ds Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme, 10, 1876, p. 78.

En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5436200b/f5.image>

VERBRONARA APETEMARI F(ILIA)

"[Ici Repose ?] *Verbronara, fille d'Apetemarus*"

outré Verbronana - qui avait peut-être de beaux seins, ou une opulente poitrine selon le souhait formulé par ses parents lorsqu'ils l'avaient nommée¹ - on trouve en effet mention de son père, Apetemarus.

Ce nom pourrait se révéler assez intéressant. Si *maros* en effet signifierait "grand" en vieux celte, et si *marus* signifie "grand à l'intérieur de..." en latin², Apete n'a de sens ni dans l'une ni dans l'autre. On pourrait donc peut-être y voir l'origine (ligure ?) du nom d'Apt, Apetemarus ayant alors été "Celui qui était grand en Apete-Apt" - ce qui à l'époque n'allait pas chercher bien loin : quelques cabanes ou une ferme, peut-être une petite agglomération³. Les Romains n'auraient alors fait que reprendre un nom indigène dans leur *Apta*. Et comme l'inscription a été retrouvée à la Roche d'Espeil, cela pourrait indiquer que le maître du lieu ou du lieu-dit où allait plus tard s'élever la ville d'Apt était en fait un petit dynaste dont le territoire principal s'étendait dans le Luberon central⁴. Comme pour une autre inscription retrouvée sur le site d'Aurons, le laconisme de l'inscription du Para plaiderait en tout cas pour une datation haute, peut-être de l'époque julio-claudienne (14-68 de notre ère)⁵.

Apta, dite des Vulgientes au temps de Pline, n'était donc peut-être pas vulgiente depuis si longtemps. On ne leur aurait donné le site de la ville, et une partie du Luberon, qu'au moment de la création de celle-ci, après que les Albiques avaient soutenu Massalia en 49 avant notre ère. Cela peut certes paraître une drôle de façon de punir les opposants à César. Mais avant tout, avant de se dresser contre lui, ils avaient respecté leur alliance avec Massalia. César l'a reconnu : dans sa *Guerre Civile*, il a longuement vanté la bravoure mais aussi la loyauté des Albiques⁶. Et c'était César : plutôt que les réduire, il a pu choisir d'en faire ses clients, d'acheter leur indéfectible loyauté en quelque sorte, en leur pardonnant d'abord, et en agrandissant leur domaine ensuite... dans les limites toutefois de l'intérêt stratégique que représentait la voie Domitienne. Le Luberon, oui, la vallée de la Durance, non... En outre, et en contrepartie peut-être de ce cadeau, et pour honorer également les fermes soutiens de

L. Rochetin a situé la découverte de l'inscription « *dans la combe (de Lourmarin), en face du chemin qui conduit à la Roche d'Espeil, [près] des ruines d'un vieux moulin à fouler le drap, ayant dépendu de l'ancien château de ce nom, sous le nom de Para ou Paradou de la Roche d'Espeil* » - ce qui pouvait entraîner une confusion avec la Recense : L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, p. 153 n. 3 (suite p. 154).

Le terme mentionné par Rochetin et auquel il avait assimilé le Para, un paradou, c'est-à-dire un foulon ou moulin à fouler (C. Rostaing, essai de toponymie "luberonnaise", ds Etudes Vauclusiennes, 18, juillet-décembre 1977) vient du vieux provençal *parador* (H.-P. de Rochegude, Essai d'un glossaire occitanien pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours, Toulouse, Bénichet Cadet, 1819, p. 226).

¹ X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, p. 314 et p. 92.

² Ce qui n'est pas sans suggérer par ailleurs une influence du latin sur la traduction qui a été donnée du vieux celte...

³ Rue Saint-Georges, on a retrouvé de la céramique à paroi épaisse issue d'ateliers indigènes de la fin du IIe-IIIe s. avant notre ère : CAG 84/2, p. 129 (003, 33).

⁴ Peut-être le chef des Luerionenses si l'on veut bâtir un nom de peuplade à partir de Luerion/Luberon sur le modèle des Vogientes ou Vulgientes, des Albienses, des Vordenses ou des Caudellenses connus par des inscriptions ou cités dans des textes à la fin du deuxième âge du fer ou au début de l'époque romaine.

⁵ A. Gay, Histoire du village, du château eu du Fort de Buoux, Forcalquier, Masson, 1866, p. 34. - F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1904, p. 147.

En ligne (MAV 1904) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5530598g/f3.image>

Voir aussi CAG, 84/2, p. 199.

⁶ César, *De bello civili*, Guerre civile, I, 34 ; I, 57 ; II, 2-6.

Rome depuis des décennies, César a probablement créé alors au profit des Voconces un Petit *Vocontium* pris sur les marges orientales du territoire des Albiques¹ - et dont le diocèse de Sisteron offrirait un lointain reflet au Moyen Age.

Le Luberon et ses *oppida* se seraient donc trouvés au cœur des enjeux politiques et stratégiques. Du fait de l'accès qu'ils offraient à l'axe héracléo-domitien, le contrôle de ses passages a dû constituer un enjeu.

Jusqu'à l'amélioration des conditions climatiques du IV^e s. on a vu dans un chapitre précédent² que l'utilisation de la Combe de Lourmarin a pu se révéler malaisée et même périlleuse du fait des nombreux passages potentiellement difficiles du lit de l'Aiguebrun : le bas de la Combe de Bonnieux, le passage de la Recense, le rocher des Abeilles et l'entrée de la Combe de Lourmarin - aussi bien le resserrement du Paradou que le petit synclinal "des pyramides", utilisé comme carrière et arasé lors des travaux d'aménagement de la route de Marseille, qui imposait à la rivière un méandre jusqu'au bas de la Combe de Saint-Jaume - méandre supprimé lors des travaux³. Il est difficile de se faire une idée de l'importance du relief initial car le matériau extrait n'a pas servi qu'à cet endroit. C'est cependant de toute évidence parce qu'il y avait là une accumulation d'obstacles que l'on a choisi d'raser cette butte lors de l'aménagement de la route de Marseille à Apt, ne laissant qu'une crête grossièrement pyramidale qui lui vaut aujourd'hui son nom local - et déplaçant au passage le lit de l'Aiguebrun. Cela explique parfaitement pourquoi, en 1818, pendant le petit âge glaciaire, la Combe de Lourmarin était considérée comme un passage des plus dangereux⁴ - et pas à cause des hypothétiques brigands qui ont donné leur nom à une grotte quelques kilomètres en amont. Mais à partir des Ve-IV^e s. avant notre ère la modification du climat (notamment de la pluviosité et des conditions de celle-ci, en attendant que les températures se relèvent à partir de 270-250 et jusqu'au I^{er} s. BC) a inauguré une séquence de calme hydrologique qui a dû se révéler un peu plus favorable à l'utilisation de la Combe. Cette importance nouvelle transparait dans la densité des *oppida* qui ponctuaient le Luberon central : Saint-Pons, les Combettes, l'Illet, les Confines (ou Esconfines) et le Fort de Buoux verrouillaient parfaitement le lit de l'Aiguebrun - mais aussi les tombées du chemin de crête qui montait par le bas de la Combe des Cavaliers et la petite Combe d'Apt.

En fait ce cheminement par les crêtes, tradition oblige, devait rester le plus important. Il permettait de gagner le Fort de Buoux ou, par une bifurcation qui se devine encore aujourd'hui à partir d'un point coté 682, passait au pied du Fort de la Roche⁵ et gagnait le gué de

¹ G. Barruol, P. Martel, La voie romaine de Cavaillon à Sisteron sous le Haut Empire, Etude topographique, ds Revue d'Etudes Ligures, 28, 1962, pp. 125-202, ici p. 155.

² L'âge du bronze.

³ Ce méandre et le petit synclinal qui barrait le passage à la rivière étaient portés sur le cadastre de Lourmarin en 1833.

Cadastre dit napoléonien Lourmarin, 1833, section A dite de la Montagne, feuille 1.

En ligne : http://v-earchives.vaucluse.fr/viewer/84-068/AD84_3P2_068_002_H.jpg

⁴ « Parmi les établissements dont fait mention la bulle de Clément III [1189], est celui de Lourmarin sur le chemin d'Aix à Apt, à l'entrée de la Courbe [Combe], passage des plus dangereux de la basse-Provence. » : H. Grégoire, Recherches historiques sur les congrégations hospitalières des frères pontifes ou constructeurs de ponts, Paris, Baudouin Frères, 1818, pp. 27-28.

En ligne :

<https://books.google.fr/books?id=RWAsAAAAYAAJ&pg=PA25&lpg=PA25&dq=C1%C3%A9ment+III+fr%C3%A8res+pontifes&source=bl&ots=gz8KcBN7-E&sig=JtNVsxT6qal8Z3cxILQxgmZ54FY#v=onepage&q=C1%C3%A9ment%20III%20fr%C3%A8res%20pontifes&f=false>

⁵ On a retrouvé jadis au Fort de la Roche un exemplaire de pointe de flèche à ailerons et pédoncule en bronze qui suggère que ce passage était très ancien : L. Rochetin, Archéologie vauclusienne, la vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, pp. 125-162, ici n. 1 p. 146.

En ligne (MAV 1894) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57460472/f3.image>

l'Aiguebrun. Au-delà de celui-ci, une piste continuait en effet certainement en direction de l'*oppidum* occupant le sommet du village de Bonnieux, qui passait par le Val du Loup, le pied de Bertet et la Garenne. A ce point il serait tentant d'envisager qu'une autre piste pût rejoindre celle-ci depuis le vallon de Valbigonce en arrière de Lauris, peut-être par la Chambarelle¹. Toutefois on ne connaît pour le moment aucun vestige du deuxième âge du fer sur le territoire de Lauris, non plus d'ailleurs que sur celui de Puyvert². Cette piste éventuelle (qui semblerait en outre bien peu défendue) demeure donc très incertaine. Elle aurait beaucoup plus de vraisemblance à l'époque romaine.

Il existait d'autres pistes secondaires plus à l'est. Assez bizarrement, les deux passages qui sont les plus évidents visuellement pour quelqu'un qui vient du sud, les vallons de Vaunière et de la Glacière (ou de la Fayette), ne semblent pas avoir été les plus fréquentés. On ignore à peu près tout du Castelas de Sivergues qui se trouve au débouché du premier. Pour sa part le site du petit *castrum* de Saint-Pierre d'Auribeau a livré du matériel gallo-romain, tardo-antique et bien sûr médiéval, mais on n'y a pas signalé pour le moment de vestiges préromains³. On a par contre signalé de longue date des vestiges à l'Ourillon⁴ qui constitue la retombée du vallon de Roumagoua plutôt que de celui de Vaunière. Sur le cadastre dit napoléonien⁵, on peut observer une parcellisation poussée des deux ramifications du vallon de Roumagoua, de part et d'autre du Collet d'Aumiès de Roumagoua (distinct du Collet d'Aumiès, un peu plus oriental). Cette parcellisation fournirait un indice de la grande ancienneté et de la pérennité de l'axe qui les parcourait - un axe tellement vieux, et connu, que l'on n'aurait jamais cru bon de mentionner précisément son tracé dans les textes médiévaux même lorsqu'on a fait référence à un chemin reliant Vaugines (ou Cucuron) au vallon de l'Aiguebrun⁶. Mais c'est bel et bien pourtant ce chemin qui aurait permis beaucoup plus tard l'utilisation et l'appropriation des terrains riverains qu'il rendait accessibles. Le cadastre dit napoléonien offrirait donc ici l'empreinte fossile, en creux, d'un chemin immémorial - en tout cas, complètement sorti de la mémoire collective. Et cela traduirait pour le Luberon la présence de chemins extrêmement anciens, remontant assez vraisemblablement à l'âge du bronze - quand la violence des précipitations rendait dangereuses certaines grandes voies naturelles évidentes mais trop encaissées pour que l'on pût y affronter des flux torrentiels. On pourrait peut-être même les faire remonter au Néolithique récent si l'on songe aux grandes lames de silex découvertes à la grotte Goulard dans les falaises bordant le versant sud du plateau sommital du petit Luberon (commune de Ménerbes) que l'on peut dater de 3.540-

¹ En amont de la Chambarelle on distingue encore la trace d'une ancienne voie.

² H. Oggiano-Bitar, Puyvert, Commune, ds BSR 2001, p. 192.

³ CAG 84/2, p. 178 (006, 1).

⁴ R. Bruni, Sivergues, Monographie, Saignon, Luberon Nature, 1983, p. 101. - CAG 84/2, p. 207 (023, 12).

Au sud-ouest du rocher de l'Ourillon (qu'il a nommé Grand Toutillon) F. Lazard a trouvé une pointe de flèche en bronze, issue d'une feuille de métal découpée et martelée « *de facture tout à fait primitive : la pièce, aplatie au marteau, semble avoir été coupée à même la feuille de métal* » : F. Lazard, Les environs d'Apt préhistoriques, Avignon, Rullière, 1943, p. 21.

Sur les flèches de la fin de l'âge du bronze (et du début de l'âge du fer), voir J. Gascó, Les pointes de flèches métalliques à la fin de l'âge du bronze dans le Sud de la France, ds Cypsela, 16, Girona, 2006, pp. 147-159.

En ligne : <https://core.ac.uk/download/pdf/39098118.pdf>

Il n'est pas anodin que le chemin descendant des crêtes vers la falaise du Clap en passant par l'Ourillon ait servi de limites aux communes de Buoux et de Sivergues. Cela indique très vraisemblablement un usage coutumier remontant à une époque très reculée.

⁵ Cadastre dit napoléonien, Vaugines, Section A dite de la Montagne, Feuille 1, 1835.

En ligne : https://v-earchives.vaucluse.fr/viewer/p/3p_w_cadastre/84-140/AD84_3P2_140_002_H.jpg

⁶ En 1004, on a trace d'une " *via publica que discurrit de castro Cucurone in valle Speculum*" qui devait passer par Vaugines car elle est citée dans la donation de ce dernier lieu : G. de Manteyer, La Provence du Ier au XIIe siècle, Paris, Picard 1908, Appendice, VIII (1004), p. 336 n. 1 et pp. 520-522 (ici p. 521).

3.350 BC¹. Quoi qu'il en soit, on aurait donc préféré aux grandes voies que l'on devine de loin (vallon de Vaunière, vallon de la Glacière ou de la Fayette, Combe de Lourmarin) des voies un peu moins bien tracées par la nature, mais également beaucoup moins exposées. Cela pourrait encore expliquer que le lit de l'Aiguebrun, à la fois malcommode et dangereux, ait longtemps été éclipsé par le chemin gagnant les crêtes du Luberon - que L. Rochetin citait en 1894 parmi les lieux où l'on avait retrouvé le plus de monnaies massaliotes². Comme on l'a vu un peu plus haut, en 1818 la Combe de Lourmarin comptait encore parmi les passages les plus dangereux de la région. Mais revenons-en au chemin qui montait sur le versant sud par le vallon de Roumagoua. Après l'Ourillon, il passait sans doute sous un petit *oppidum* situé au Castelas Verrin, site mentionné sur la carte de Cassini en 1762³. Celui-ci occupait soit le site de la Fête au-dessus de la ferme de Champs⁴ soit beaucoup plus vraisemblablement le Clap (et particulièrement sa pointe sud). Contrairement à ce qui a été écrit⁵, il n'y a en effet aucun lien visuel entre la falaise de la Fête et le Fort de Buoux, ni même entre la Fête et la falaise de Moulin-Clos (sans doute aménagée au Bas empire) qui sont complètement occultés par le Clap. Le fort de Buoux et la falaise de Moulin-Clos sont par contre bien visibles depuis ce dernier (le Fort de Buoux jusque vers l'altitude de 610-620 m⁶, la falaise de Moulin-Clos jusqu'en haut). Le site du Clap se présente sous la forme d'un coteau abrupt en forme de coin tourné vers le Luberon, et limité à l'est et à l'ouest par deux falaises (celle de l'est étant plus haute et plus continue dans sa partie haute que celle de l'ouest). Passant à l'est du Clap et sous le site de Chantebelle, la piste principale devait rejoindre le vallon de l'Aiguebrun ou s'étirer sur les pentes méridionales de celui-ci jusqu'au Fort de Buoux. A une époque indéterminée,

¹ O. Lemerrier, La transition du Néolithique moyen au Néolithique final dans le sud-est de la France, Recherches, données et scénarii, ds O. Lemerrier, R. Furestier, E. Blaise (dir.), Quatrième millénaire, La transition du Néolithique moyen au Néolithique final dans le sud-est de la France et les régions voisines, pp. 305-321, ici pp. 306 et p. 319 (fig. 16). En ligne :

https://www.researchgate.net/publication/215520448_La_transition_du_Neolithique_moyen_au_Neolithique_final_dans_le_sud-est_de_la_France_Recherches_donnees_et_scenarii/link/02e7e5149ccce2ef22000000/download
La Banque Nationale de Données Radiocarbonate pour l'Europe et le Proche Orient (BANADORA) donne très précisément un intervalle de 3.546 à 3.354 BC (calibré). En ligne :

<https://www.arar.mom.fr/banadora/echantillon.php?num=5611&cpt=22>

Voir également plus haut le Chapitre 8 (Néolithique final, Néolithique récent, Chacolithique), paragraphe 8.4.2 (Pendant plus de quinze siècles, les grandes lames de la vallée du Largue).

² L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, p. 148 n. 2.

Aucune monnaie n'a par contre jamais été signalée dans la Combe de Lourmarin.

³ Le terme de Castelas étant évocateur de site très ancien, comme au Castelas (de Sivergues) voisin.

Voir en ligne, en indiquant Sivergues dans le lieu recherché :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini>

Quoique de manière bien plus hasardeuse que pour le lien Apetemar/ Apt, ou même Quintus Annius Bottus/Bot (famille médiévale) on pourrait tenter un rapprochement avec un Lucius Vinicius Verinus mentionné sur une inscription latine à Perréal (bien postérieure à l'attribution supposée du Luberon aux Albiques). Sur cette inscription et celle de celle de Quintus Annius Bottus à Bonnieux, voir plus bas Chapitre 12 (De la conquête à la Pax Romana). Pour le rapprochement de cette dernière avec les Bot, Chapitre 16 (Le premier Moyen-Age).

⁴ A la Fête on a repéré un mur de 3,50 m d'épaisseur mais il n'a pas été daté : voir CAG 84/2, p. 357 (128, 2). - R. Bruni, Sivergues, Monographie, Saignon, Luberon Nature, 1983, p. 101.

L'épaisseur de cette « *muraille est-ouest (3,50 m) suivant la pente nord-sud* » et la présence éventuelle de tours font question. Comme sur le coteau du Clap il y a par contre des clapiers et des murs assez nombreux, certains perpendiculaires à la pente (est-ouest), d'autres plus rares dans le sens de celle-ci (nord-sud).

⁵ R. Bruni, Sivergues, Monographie, Saignon, Luberon Nature, 1983, p. 101 dans le cadre d'une « prospection conduite sur le terrain » : « ... *la liaison visuelle avec le Fort de Buoux (l'Aiguille) et le Castellas est parfaite* ». L'auteur a-t-il confondu la falaise orientale du coteau du Clap avec celle du plateau du Fort ? Mais pourquoi cette référence à l'Aiguille que l'on ne voit pas davantage depuis la Fête ?

⁶ On y trouve un borie muni de meurtrières, probablement un poste de guet utilisé pendant les guerres de religion, ce qui indiquerait que le site demeurerait connu au XVIe s. et expliquerait qu'il fût encore mentionné sur la carte de Cassini au XVIIIe siècle.

pas forcément très tôt¹, cette piste principale s'est doublée d'une piste secondaire qui descendait cette fois à l'ouest du coteau du Clap, par le Ravin de l'Enfer (tracé du GR9). Au XVIe siècle cette dernière était surveillée par un poste de guet établi sur la falaise occidentale du Clap, dans un borie muni de meurtrières, à l'altitude de 610-620 m environ - juste avant que le coteau bordant à l'ouest le Ravin de l'Enfer interdise la liaison visuelle avec le bas du plateau du Fort (premières défenses du XVIe siècle). Sur le coteau du Clap, de conséquents tas de pierres évoquant des restes de murs perpendiculaires aux restanques suggèrent qu'il a pu y avoir là des cases, sans que leur nombre ou leur densité puissent être définis du fait de la végétation. Comme on l'a vu un peu plus haut, la piste principale a été mentionnée dans la charte de donation de Vaugines en 1004 (*via publica que discurrit de castro Cucurone in valle Speculum*)² et aussi implicitement dans une autre charte (datée de 1043 par l'éditeur du cartulaire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, M. Guérard, mais plus probablement de 1046 ou 1048)³ qui mentionne Chantebelle (*Cantadux*). Ce cheminement très ancien a dû perdurer assez longtemps pour que fût construit (sans doute pendant les guerres de religion) le borie de guet du haut du coteau du Clap, et qu'un Castelas Verrin fût porté sur la carte de Cassini. Il n'est sans doute pas anodin qu'entre les crêtes et l'Aiguebrun il marque encore la limite des communes de Buoux et de Sivergues.

En fait au deuxième âge du fer toutes les voies naturelles ont dû être empruntées, soit par des convois de mulets soit par des charrettes pour les plus accessibles d'entre elles. On l'a souvent souligné pour la Gaule "chevelue" : s'il n'y avait pas eu tout un réseau de pistes déjà bien tracées, jamais les légions romaines de César, et César lui-même, n'auraient pu s'y déplacer aussi vite. Mais comme à l'époque romaine et au Moyen Age, certains de ces chemins, déjà très vieux au deuxième âge du fer, avaient fourni des axes principaux - parce qu'ils avaient été jugés plus faciles, parfois très longtemps auparavant, et qu'ils étaient devenus coutumiers... C'étaient bien sûr ceux que l'on a défendus en priorité, de même en montagne que les zones qui pouvaient offrir aux *oppida* qui les surplombaient des zones de culture qui leur faisaient défaut, le vallon de l'Aiguebrun entre Saint-Symphorien et les prés en aval du moulin de la Tour (l'auberge de l'Aiguebrun) par exemple.

A part celui du Castelas de Sivergues qui semble un peu à l'écart, et celui du gué de l'Aiguebrun qui s'en écartait plus haut, tous ces chemins convergeaient vers le Fort de Buoux. De là, on pouvait gagner (par le vallon de l'Aiguebrun et celui du futur château seigneurial) la partie occidentale du plateau des Claparèdes d'où l'on redescendait vers l'emplacement d'Apt. Assez curieusement en effet le défilé du ruisseau de la Loube (au-dessus de la Tuilière) semble n'avoir été utilisé que de manière secondaire jusqu'à la fondation du village actuel au XVIIIe siècle. C'est l'autre voie, celle de la rive gauche de l'Aiguebrun, qui traversait celui-ci à

¹ Pas nécessairement en tout cas pendant l'Antiquité ni le Moyen Age, ainsi que le suggère la mention de Chantebelle dans une charte de 1046/1048.

On serait assez tenté de rapprocher ce second tracé d'une des voies en partie vouées à la fin du XVe ou dans la première moitié du XVIe siècle au transport du sel à dos de mulets, qui tiraient au plus droit. Une autre montait peut-être par le vallon de Vaunière et descendait vers le Castelas de Sivergues par le pas des Ensarris, une autre encore empruntait la vieille piste des crêtes passant par le bas de la Combe des Cavaliers, la Combe d'Apt et le coteau de Serre. C'est pour elles sans doute que l'on a construit les rampes de Marrenon.

² G. de Manteyer, *La Provence du Ier au XIIe siècle*, Paris, Picard 1908, Appendice, VIII (1004), pp. 520-521 (ici p. 521).

On sait que le vallon de l'Aiguebrun, en amont de la Combe de Lourmarin, était encore appelé *vallis Specula* au XIe siècle : M. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Tome 2, Collection des Cartulaires de France, IX, Paris, Lahure, 1857, charte 533 (1075) p. 531 : *cellam sancti Symphoriani, in valle Speculi*.

La charte 482, où l'appellation ne figure pas, pourrait indiquer qu'elle ne recouvrait le vallon de l'Aiguebrun que jusque vers Saint-Symphorien, et pas en tout cas jusqu'au niveau du Fort (très vraisemblablement le *passus de Biol*).

³ M. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Tome 1, Collection des Cartulaires de France, VIII, Paris, Lahure, 1857, charte 482 (1043) pp. 485-486.

gué au pied de l'*oppidum* des Confines (du côté du site de Saint-Symphorien) qui semble avoir été privilégiée. Peut-être le défilé de la Loube était-il difficilement praticable du fait d'un amoncellement de rochers détachés des falaises qui l'apparentait à un chaos - comme le Chaos des Roches déjà cité, ou ceux de Moulin Clos ou des Seguins en amont. La chute du Rocher du Facteur, en 1918, a constitué un témoignage historique récent d'un processus géologique qui a dû être très actif lors de toutes les séquences froides¹. Cela suffit sans doute à expliquer l'aménagement, après la grande dépression de la fin du Moyen Age, de la rampe de Marrenon. En tout cas ce passage n'était contrôlé (d'assez loin) que par les Confines et le Fort, alors qu'il eût été facile de fortifier la falaise qui le domine au sud-est. Et c'est probablement en outre parce que la cuvette de Buoux, comme celle d'Aurons, constituaient des écarts, qu'elles ont été occupées par des *villae* à l'époque romaine. Leur position se trouvait en parfaite adéquation avec les principes de Columelle qui a indiqué qu'il était préférable d'établir celles-ci assez loin des routes principales - pour éviter de s'exposer aux larcins des voyageurs d'une part, et d'autre part aux frais de l'hospitalité que certains de ceux-ci n'auraient pas manqué de requérir de la propriété installée trop près d'un axe passager². On ne sait rien des travaux de fortification accomplis sur le Fort au deuxième âge du fer. L'abondance des monnaies (gauloises, celtibériques et surtout massaliotes) que l'on y a retrouvées plaide pour l'importance du site³. Apparemment on n'y a jamais retrouvé de trésor, mais il a été prospecté dans le second tiers du XIXe par un cafetier de Lourmarin, un certain Monsieur Perrin, qui collectionnait les antiquités, en faisait commerce, et n'a jamais indiqué ni apparemment noté le volume de ses découvertes⁴. Le site a également livré des fragments de céramique modelée du deuxième âge du fer⁵. Certains des vestiges du plateau du Fort pourraient être rattachés à cette occupation. C'est le cas des silos creusés dans le rocher. Ils se répartissent deux groupes. On a d'une part le groupe de l'aire des silos, située juste avant la forteresse médiévale, et d'autre part des silos que l'on trouve isolés ou groupés par deux, ici ou là sur le plateau. C'est le cas notamment dans la maison qui se trouve dans la forteresse médiévale, entre le deuxième et le troisième mur de celle-ci, juste à l'ouest de la maison dite seigneuriale. C'est encore le cas de deux autres silos situés à la maison dite de la citerne, une trentaine de mètre en-dessous de l'église médiévale. La maison semble avoir composé avec eux et les avoir réutilisés, en les faisant communiquer, pour décanter l'eau de la citerne. Il

¹ Sur le rocher du Facteur, voir R. Bruni, Buoux, monographie, Sans lieu, Luberon Nature-Edisud, 1981, p. 114.

² Columelle, De Re Rustica, livre I, 5.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/columelle/>

Peu confiant dans l'hygiène de nombreuses auberges, les voyageurs aisés les fréquentaient le moins possible, et préféraient user de l'hospitalité que leur offraient leurs nombreux amis et relations tout au long des routes.

³ Sur ces monnaies, voir A. Gay, Histoire du village, du château eu du Fort de Buoux, Forcalquier, Masson, 1866, p. 85. - L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, pp. 125, 147 et 148. - F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1904, p. 180.

C'est A. Gay qui a parlé de monnaies gauloises. L. Rochetin et F. Sauve ont tous deux cité deux monnaies celtibères de la collection de M. Garcin (dispersée en 1925) ainsi que de très nombreuses monnaies massaliotes.

⁴ L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, p. 147.

Sur quelques éléments des découvertes de ce Monsieur Perrin qui en révèlent l'importance (et corollairement celle de ses prospections), voir L. Rochetin, *op. cit.*, pp. 150-151 (fragments de belle poterie rouge dite samienne [sigillée gauloise] sur laquelle était représentée en relief une chasse au lièvre, une épée couverte d'une belle patine, une hipposandale, une casserole [?] de bronze trouvées au Fort de Buoux), p. 153 (un petit cippe en terre cuite avec une inscription trouvé à Lourmarin).

L. Rochetin disait déjà en 1894 que Monsieur Perrin étant décédé depuis quelques années, « *il est fâcheux qu'aucun érudit n'ait décrit les monnaies et autres objets qui composaient sa collection. Nous ne les connaissons que d'une manière vague et générale, par ce qu'en a écrit M. l'abbé Gay et ce que nous en a dit M. Garcin.* » (*op. cit.*, p. 147 n. 2).

⁵ P. Clin, Luberon-news.com, 1995-2018, Fort de Buoux - Archéologie en Luberon, en particulier Le mobilier archéologique : de -4000 au XVIIIe s., une profusion de témoignages.

semble assez évident que les silos sont antérieurs au Moyen Age : la forteresse médiévale ne paraît pas en avoir fait cas, qui a laissé l'aire des silos en-dehors de ses murs. Quant à l'époque romaine, elle préférait les grands vases de stockage, les *dolia*¹. Au mieux a-t-elle ici ou là réutilisé quelques silos antérieurs. Il y a donc une forte probabilité que les silos rupestres du Fort datent de l'âge du Fer. Le grand site de référence des silos rupestres pour le Midi, c'est Ensérune, dans l'Hérault, où l'on a des silos vraiment très voisins de ceux de Buoux. Depuis les fouilles de J. Jannoray au milieu du XXe siècle, on les datait traditionnellement du premier âge du fer². Mais cela suscitait quelques doutes, notamment lorsque l'on comparait les vestiges d'Ensérune avec ceux mis à jour par M. Py dans la Vaunage³. La différence entre les deux Languedoc (oriental et occidental) ne semblait pas pouvoir être imputée à la seule disparité du niveau de développement économique, par ailleurs bien réelle⁴. Une étude de 2017, bienvenue et bien argumentée, a donc proposé d'abaisser leur datation aux IIe-IIIe siècles⁵. C'est probablement la période que l'on peut également retenir à Buoux. A Ensérune les chercheurs sont allés plus loin. Ils ont également requalifié la fonction des silos : jusqu'alors considérés comme des réserves alimentaires, ils ont montré qu'il s'agissait pour nombre d'entre eux, sinon tous, de réserves d'eau - de citernes en fait. Au Fort, on n'a bien sûr aucune indication de l'une ou l'autre fonction. Il y a bien des indices autour des silos, mais il reste malaisé de les interpréter. Sur le site de l'aire des silos, la roche porte encore la marque de nombreuses encoches autour de ceux-ci, aussi bien au sol que dans les piètements rocheux (probablement destinés à accueillir des cloisons) qui ont été ménagés ici ou là. Ces divers trous de poteaux suggèrent la présence de structures faisant largement appel au bois - ce qui n'est pas sans susciter quelques réserves quant à la datation retenue. On sait en effet que les structures de l'âge du fer n'ont que très modérément utilisé le bois une fois que la construction en pierre sèche est parvenue à s'imposer⁶. Mais si le phénomène peut se situer entre le Ve et le IVe siècle sur une bande côtière d'une quarantaine de kilomètres, dans l'arrière-pays il semble que cela a pu mettre beaucoup plus de temps⁷. Peut-être faut-il en outre prendre en compte ici l'emplacement de l'aire des silos. Très exposée au vent, et spécialement au mistral, on a pu concevoir des piliers de soutènement des charpentes (parfois pris dans la masse des murs) afin de renforcer celles-ci et de leur donner un meilleur ancrage. Cela révélerait des stratégies de construction élaborées. On ne peut toutefois affirmer qu'elles datent du deuxième âge du fer. Il est assez probable en effet que l'aire des silos a été réutilisée à l'époque romaine : le site du Fort a livré de nombreux témoins de cette époque, à commencer par une belle série de monnaies qui s'échelonnent d'Auguste (27 avant, 14 après J.-C.) à Valentinien III (425-455)⁸.

¹ Pluriel de *dolium*.

² J. Jannoray, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale, Paris, De Boccard, 1955 (2 volumes).

³ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, 1990, Rome-Paris, Ecole Française de Rome, (2 tomes). - M. Py et F. Py, P. Sauzet, C. Tendille, P. Columeau, J. Erroux, H. Duday, La Liquière, village du Ier Âge du Fer en Languedoc oriental, supplément 11 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, CNRS, 1984. - M. Py, L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1968-1974, 35e supplément à Gallia, Paris, CNRS, 1978.

⁴ Sur cette réalité, voir M. Py, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, 1990, Rome-Paris, Ecole Française de Rome, tome 1, p. 428.

⁵ C. Olive, D. Ugolini, Nouvelles propositions pour d'anciennes découvertes, ds Revue archéologique, 64, 2017, pp. 311-343.

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-archeologique-2017-2-page-311.htm>

⁶ M. Py, Les Gaulois du Midi, Paris, Hachette, 1993, pp. 93-96, 159 (habitat en dur) et 183 (usage du bois).

⁷ B. Dedet, Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'âge du fer : L'unité domestique n° 1 de Gailhac, Gard, Supplément n° 17 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, C.N.R.S., 1987, pp. 178-182.

⁸ L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, pp. 148-149.

En ligne (MAV 1894) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57460472/f3.image>

Au final, il est donc assez tentant de voir, dans les deux groupes de silos mentionnés plus haut, d'un côté des structures familiales ou claniques (les silos isolés) de l'autre une structure collective ou plus probablement l'expression du pouvoir et de la puissance d'un dynaste régnant sur le site - peut-être un ancêtre d'Apetemarus et Verbronara... Outre un habitat permanent, on entrevoit donc là, malgré l'absence de toute structure monumentale, le siège possible d'un pouvoir politique. Cela suggère en tout cas que l'emprise sur le site était très importante au deuxième âge du fer. Aucun des autres *oppida* connus dans la région n'a livré de tels vestiges.

En fait si les silos doivent bien être rapportés au deuxième âge du fer, leur caractère exceptionnel permet de se demander si le Fort de Buoux ne constituait pas, au sein de la montagne du Luerion/Louérion, la fameuse ville de Luerion dont parlait Strabon. Si l'on prend en compte l'inscription latine découverte en 1827 (Apetemarus) et de possibles vestiges de murs perpendiculaires aux restanques sur le coteau du Clap, on pourrait envisager là une sorte d'agglomération polynucléaire s'étendant avec des hiatus depuis le plateau du Para jusqu'à la formidable falaise du Clap qui dominait le vieux chemin montant de Roumagoua, et intégrant le site des Confines surplombant les accès ouest (vallon de l'Aiguebrun) et nord (débouché du vallon de la Loube). Ce dernier site - des Confines, Esconfines, ou parfois Mortisson - simple éperon barré où l'on n'a rien retrouvé de comparable aux silos du Fort, offrait quand même un ensemble de deux murs séparés par un espace d'une centaine de mètres - le premier, peut-être précédé d'un fossé sec, mesurant encore selon F. Lazard dans le deuxième tiers du XXe siècle une centaine de mètres de long, 5 à 10 m de large (4 m selon G. Barraol), et encore 2 à 3 m de haut (4 m selon G. Barraol)¹.

On vient de mentionner la possibilité d'un fossé sec aux Confines - et on en a déjà détaillé un au Castellar. C'est peut-être par là qu'il faut commencer au Fort de Buoux.

A une quinzaine de mètres en arrière de l'accès au plateau, il y a en effet une faille naturelle partant du rebord méridional du plateau. Elle a été aménagée à une époque indéterminée - et même sans doute à plusieurs époques car se sont visiblement des préoccupations très différentes qui ont présidé à certains aménagements. Dans son premier état, on peut envisager qu'il a dû s'agir de rectifier les parois et le fond pour la transformer en fossé sec. Mais le plateau s'incline vers le nord, et la faille dont le fond a tendance, *a contrario*, à remonter dans cette direction s'amenuise peu à peu. Elle n'est plus assez profonde pour constituer un obstacle. Il y avait peut-être d'autres éléments de fortification entre le rebord du plateau et la faille ou en arrière de celle-ci. On a vu aux Confines que la construction d'énormes murs en pierres sèches ne faisait pas peur aux hommes du deuxième âge du fer. Mais les Confines n'ont été réoccupées que pendant l'époque romaine - et encore ne s'agissait-il sans doute que d'un petit habitat. Au Fort les hommes de toutes les époques n'ont eu qu'à se servir là pour bâtir leurs propres fortifications - celles du Moyen Age comme celles du XVIe s. - mais aussi le village médiéval ou les six murs qui barrent encore plus ou moins le plateau²... Au Confines on a donc encore deux grands murs distants d'une centaine de mètres, tandis qu'au Fort il ne reste rien de fortifications préromaines. Dans l'espace compris entre le bout de la faille et la falaise nord-est, il y a de nos jours une citerne (à 6 m environ de la faille). On ne peut pas savoir si elle existait déjà, ni quelle était dans ce dernier cas sa position par rapport aux murs dont on suspecte la présence. Sur certains sites, la présence de tuileau contre les

¹ Sur ce site F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1904, p. 180. - F. Lazard, Les environs d'Apt préhistoriques, Avignon, Rullière, 1943, pp. 29-30 (description détaillée). - G. Barraol, Oppida préromains et romains en Haute-Provence, ds Cahiers rhodaniens, VIII, 1961, pp. 62-94 et ici p. 75 (n° 24) avec schéma p. 68.

² Généralement rattachés aux fortifications des guerres de religion, une partie de ces six murs pourrait également dater des premières défenses du Fort évoquées ici : l'absence de fouilles sur le plateau lui-même autorise en fait toutes les suppositions.

parois d'une citerne vient nous éclairer¹, mais ici on n'a rien. L'autre extrémité de la faille, au sud-ouest, fait également question. S'il y avait un mur en avant, il fallait sans doute que celle-ci fût défendue de ce côté. Elle débouche en effet sur une pente qui rejoint le chemin d'accès. Au Moyen Age ou pendant les guerres de religion, on a tenté de se prémunir du risque que cela pouvait faire courir à la première ligne de défenses en érigeant deux redoutes de part et d'autre du fossé et en fermant celui-ci. Le même problème a dû se poser au deuxième âge du fer s'il y avait un rempart en avant de la faille. A moins qu'elle ait été là encore fermée au sud par un mur ou une palissade, ce rempart aurait également été très exposé. D'une part il aurait pu être pris à revers (par la faille) et d'autre part il aurait pu fournir un point d'appui à l'ennemi si celui-ci parvenait à s'en emparer, le fossé aménagé dans la faille pouvant même alors se retourner contre les défenseurs. C'est à peu près tout ce que l'on peut envisager pour le moment sur le Fort de Buoux au deuxième âge du fer. Avec les silos, ce n'est déjà pas rien. Car au Fort, en plus de l'aire des silos, on connaît quelques exemplaires isolés - et il y en a peut-être bien plus.

Au centre du Luberon, le Fort n'est pas le seul *oppidum* - mais c'était très probablement le plus important si l'on en juge par le nombre des monnaies que l'on y a retrouvées.

Sur certains des autres sites énumérés plus haut on a relevé des témoins du deuxième âge du fer (les Crests, les Combettes)². Parfois il ne s'agit que d'une simple présomption d'occupation fondée sur la vraisemblance en l'absence de matériel retrouvé (Saint-Pons)³ parce que le site a été complètement bouleversé (l'Illet)⁴ ou parce qu'il n'est plus accessible (Fort de la Roche)⁵. D'autres fois encore, c'est le volume des murs qui se révèle éloquent (les Confines)⁶.

A ces divers *oppida*, il faudrait peut-être rajouter certaines structures de la partie orientale du plateau du Para. On y a signalé des murs épais de plus de 2 m ainsi que des monticules de pierres sur environ 4 ha, à proximité d'un aiguier avec un système de captage de l'eau de pluie. Aucun matériel n'a été rapporté. A priori les murs sont trop étroits pour l'époque qui nous

¹ C'est par exemple le cas au Pic de Luc dans la Drôme : J. Planchon, Y. Teyssonneyre, Deux exemples de fortifications romaines dans les Alpes occidentales, le Néron (Isère) et le Pic-de-Luc (Drôme), ds Dialogues d'Histoire Ancienne (D.H.A.), 37, 1, 2011, pp. 61-91, ici p. 80 et fig. 18 p. 77.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/dha_0755-7256_2011_num_37_1_3256

² Les Crests : G. Barruol, *Oppida préromains et romains en Haute-Provence*, ds Cahiers rhodaniens, VIII, 1961, pp. 62-94 et ici pp. 74-75 (n° 22). - CAG 84/2, pp. 197-198 (020, 29).

Les Combettes (au-dessus du vallon de la Combette) : G. Barruol, *Oppida préromains et romains en Haute-Provence*, p. 74 (n° 20) qui a daté le début de son occupation de la fin du II^e siècle (avant notre ère) sur la base de céramique. - CAG 84/2, p. 194 (020, 19).

³ CAG 84/2, pp. 193 (020, 17). L'*oppidum* n'est pas face à l'*oppidum* de Gest, mais à celui des Combettes (au nord).

La confusion vient peut-être de ce que F. Lazard (qui a par ailleurs donné une bonne description du mur) a appelé *oppidum* de Gès cet *oppidum* de Saint-Pons que l'on a parfois appelé aussi oppidum de Gès (ou Gest ou le Gest)/Saint-Pons : F. Lazard, *Les environs d'Apt préhistoriques*, Avignon, Rullière, 1943, p. 24.

Par exemple, lieu-dit Saint-Pons ou le Gest : G. Barruol, *Oppida préromains et romains en Haute-Provence*, p. 74 (n° 21).

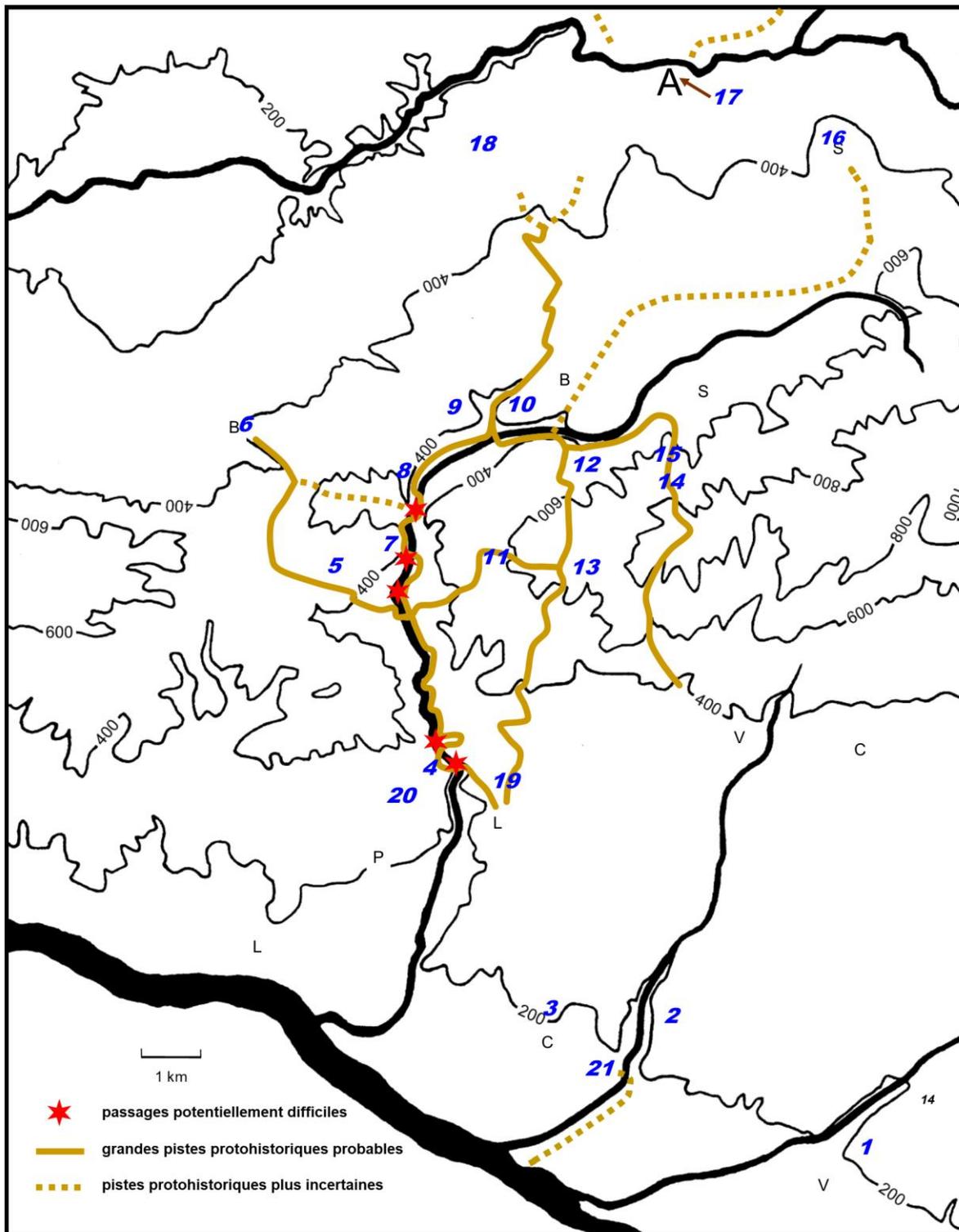
⁴ F. Lazard, *Les environs d'Apt préhistoriques*, p. 25 (exploitation d'une carrière). - G. Barruol, *Oppida préromains et romains en Haute-Provence*, pp. 73-74. - CAG 84/2, p. 194 (020, 18)

⁵ F. Lazard, *Les environs d'Apt préhistoriques*, p. 23. - G. Barruol, *Oppida préromains et romains en Haute-Provence*, p. 75 (n° 25). - CAG 84/2, p. 206 (023, 9).

Le site a cependant fourni une pointe de flèche de l'âge du bronze à ailerons et pédoncule : L. Rochetin, *Archéologie vaclusienne, la vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin*, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, pp. 125-162, ici n. 1 p. 146.

En ligne (MAV 1894) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57460472/f3.image>

⁶ F. Sauve, *Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien*, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1904, p. 180. - F. Lazard, *Les environs d'Apt préhistoriques*, Avignon, Rullière, 1943, pp. 29-30 (description détaillée). - G. Barruol, *Oppida préromains et romains en Haute-Provence*, p. 75 (n° 24) avec schéma p. 68. - CAG 84/2, pp. 206-207 (023, 10).



PI. 64 : LE LUBERON, VERROU CELTO-LIGURE.

- | | | |
|---|--|--------------------------------------|
| 1 Trésémines (<i>oppidum</i>) | 8 Les Combettes (<i>oppidum</i>) | 15 Castelas Verin (<i>oppidum</i>) |
| 2 Castellar de Cadenet (<i>oppidum</i>) | 9 L'Illet (<i>oppidum</i>) | 16 Saignon (<i>oppidum</i>) |
| 3 Château de Cadenet (<i>oppidum</i>) | 10 Les Confines (<i>oppidum</i>) | 17 Rue Saint-Georges à Apt (habitat) |
| 4 Castel Sarrazin (<i>oppidum</i>) | 11 Fort de la Roche (<i>oppidum</i>) | 18 L'Isolette (habitat) |
| 5 Les Crests (<i>oppidum</i>) | 12 Fort de Buoux (<i>oppidum</i>) | 19 Les Ramades (habitat) |
| 6 Hauts de Bonnieux (<i>oppidum</i>) | 13 Crêtes du Luberon (passage) | 20 Cabanon de Castel Sarrazin (hab.) |
| 7 Saint-Pons (<i>oppidum</i>) | 14 L'Ourillon (à définir) | 21 Les Vérunes (habitat) |



occupe. Entre bien d'autres possibilités, ils conviendraient mieux au modèle tout proche de la Brémonde daté du Néolithique final¹. Mais la forme (plus ou moins parallélépipédique) et les dimensions (1,50 m de large, 1,50 à 3 m de haut) de certains des monticules ou clapiers repérés, aussi inhabituelles l'une que l'autre, font question. Si l'inscription mentionnant Verbronara a bien été trouvée au Para comme l'a consigné A. Allmer², et non dans la Combe de Lourmarin comme le pensait L. Rochetin³, il n'est pas exclu de toute façon qu'une partie du plateau ait été occupée et qu'il y ait eu là quelque chose - sans que l'on puisse malheureusement préciser quoi... On pourrait alors tenter de mettre ce secteur en relation avec le Fort, par le chemin en partie dallé qui traversait le Chaos des Roches et que l'on a jadis à ce titre (et à tort) attribué à l'âge du bronze⁴.

Presque tous les types d'ouvrages défensifs connus à cette époque sont représentés dans le Luberon et sur ses marges.

Aux Confines ou aux Combettes un éperon rocheux a été barré, dans sa partie la plus étroite, par une formidable muraille - que l'on a doublée aux Combettes par acquit de conscience d'une seconde muraille, moins importante, à 100 mètres en retrait de la première. C'est l'un des modèles d'enceinte les plus courants mais aussi les plus anciens que l'on connaisse en Provence. Il est attesté au Camp de Laure, au Rove, sur les rives de l'étang de Berre, dès notre Chalcolithique récent (Barbelé)⁵ tel que nous l'avons défini plus haut - et qui a été longtemps considéré comme la première partie du Bronze ancien (ce qui fait qu'on voit souvent ce site daté de cette séquence). On pourrait même invoquer ici ou là le Néolithique final, mais on a vu que l'on ne sait encore pas bien la signification qu'il faut donner aux murailles de cette époque, simples clôtures ou bien enceintes à la fonction défensive plus affirmée.

¹ A. d'Anna, J. Courtin, R. Coutel, A. Müller, Habitats perchés et enceintes du Néolithique final et Chalcolithique dans le Luberon central (Vaucluse), ds A. d'Anna, X. Guthertz, Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du Néolithique au Bronze ancien dans le sud de la France et les régions voisines, Actes de la Table-Ronde de Lattes et Aix-en-Provence, 15-18 avril 1987, Mémoires de la Société Languedocienne de Préhistoire, n° 2, Montpellier 1989, pp. 165-193.

² A. Allmer, Deuxième promenade d'un épigraphiste, ds Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme, 10, 1876, p. 78.

En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5436200b/f5.image>

³ L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, p. 153 n. 3 (suite p. 154).

L. Rochetin a situé la découverte de l'inscription « *dans la combe (de Lourmarin), en face du chemin qui conduit à la Roche d'Espeil, [près] des ruines d'un vieux moulin à fouler le drap, ayant dépendu de l'ancien château de ce nom, sous le nom de Para ou Paradou de la Roche d'Espeil* » - ce qui a pu entraîner une confusion avec la Recense.

⁴ S. Gagnière, Provence-Côte d'Azur-Corse, Informations archéologiques, ds Gallia Préhistoire, XI, 1968, fasc. 2, p. 495.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galip_0016-4127_1968_num_11_2_1332

J. Barrauol, Contribution à une histoire de Buoux, ds Cahiers de Luberon Nature, n° 3, mars/septembre 1975, p. 143.

Chemin gallo-romain ou médiéval pour H. Bonnetain, L'âge du bronze en Provence (Bronze ancien - Bronze moyen), DEA, Maison de la Méditerranée et des Sciences Humaines, Aix-en-Provence, 1989, p. 88.

⁵ O. Lemerrier, C. Gilibert, Approche chronoculturelle de l'habitat de la fin du Néolithique en Provence, ds A. Beeching, I. Senépart, De la maison au village, L'habitat néolithique du sud de la France et du nord-ouest méditerranéen, Actes des journées de la Société Préhistorique Française de Marseille, 2006, Mémoires de la Société préhistorique française, Tome XLVIII, 2009, pp. 255-266, ici p. 259.

T. Lachenal, Chronologie de l'âge du Bronze en Provence, ds I. Sénépart, F. Léandri, J. Cauliez, T. Perrin, E. Thirault (dir.), Chronologie de la Préhistoire récente dans le Sud de la France. Acquis 1992-2012, Actualité de la recherche, Actes des 10e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Porticcio (18 au 20 octobre 2012), 2014, Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, pp. 197-220, ici p. 204 (datation C14 calibrée 2030-1902 BC).

En ligne :

https://www.academia.edu/9808768/Chronologie_de_l_%C3%A2ge_du_Bronze_en_Provence

Aux Crests c'est une muraille en V, là encore de quelque 4 mètres de large, qui a été édiflée en retrait de la falaise surplombant le Val du Loup.

Plus au sud, à Castel-Sarrazin, un plateau incliné assez étroit adossé à la falaise, dominant l'Aiguebrun vers le nord-est, a été défendu, au sud-est et au sud-ouest, par un mur qui rejoignait et surplombait la fraîche Combe du Bon-Dieu, l'accès naturel du site au sud-ouest de celui-ci.

Les murailles de ces *oppida* sont souvent formées de plusieurs épaisseurs de murs. Ils présentent toujours un côté de pierres parementées (équarries et un peu mieux ajustées). Les murailles les plus simples n'ont que deux murs, un à l'extérieur et un à l'intérieur, séparés par un blocage de pierres. Mais elles peuvent être plus complexes. Des murs sont alors bâtis l'un contre l'autre, l'un appuyés sur l'autre, à l'intérieur de la muraille. On parle alors de murailles à parements multiples, et on distingue plusieurs types de murs dans leur conception. D'une part, on trouve en effet des murs externes (en surface de la muraille) avec un parement externe-extérieur (mur placé en surface, parementé vers l'extérieur de l'*oppidum*) ou externe-intérieur (mur placé en surface, parementé vers l'intérieur de l'*oppidum*). D'autre part on rencontre des murs internes (construits dans la muraille) avec un parement interne-extérieur (dont le côté parementé est tourné vers l'extérieur de l'*oppidum*) ou interne-intérieur (dont le côté parementé est tourné vers l'intérieur de l'*oppidum*). Comme on l'a vu, ces divers murs sont adossés les uns aux autres. Entre les deux murs à parement interne-extérieur et interne-intérieur les plus profonds (placés les plus à l'intérieur de la muraille) prend place là encore un blocage grossier de pierres. La fonction de ces multiples murs est bien sûr de mieux résister aux chocs, qu'il s'agisse de la poussée d'un bélier ou de pierres propulsées par des catapultes.

Ces nombreux ouvrages défensifs, parfois très importants, étaient destinés à contrer toute tentative belliqueuse, voire dans une certaine mesure à la décourager, et par-dessus tout à affirmer la mainmise d'une population sur un territoire. Leur construction a nécessité une somme de travail considérable. Pour l'entreprendre il fallait vraiment qu'ils fussent d'une importance capitale pour ceux qui les ont bâtis - ou pour ceux qui ont ordonné leur construction.

Certains, sinon la plupart, de ces sites ont pu abriter de petits habitats permanents. Ils servaient sans doute en outre de refuges pour les populations voisines vivant dans des fermes ou des hameaux. Les sites perchés ne constituent pas en effet le seul type d'habitat connu. Quelques sites de plaine ou de piémont ont également livré du matériel. C'est le cas en pays d'Aigues à Puget de la Verrerie (plateau de Sainte-Marguerite) et à Cadenet des Vérunes où l'on a trouvé de la céramique grecque¹ ainsi qu'à Lourmarin du cabanon dit de Castel Sarrazin (au sud-ouest de ce dernier) et des Ramades (au nord-est, Vallat des Vignes)² où l'on a retrouvé de la céramique étrusque³. Autour d'Apt, on peut citer l'Isolette⁴ qui a fourni de la céramique Campanienne A, et le site même de la future ville⁵ où l'on découvert rue Saint-Georges de la céramique à paroi épaisse attribuée à des ateliers indigènes de la fin du IIe ou du Ier s. avant notre ère. Sans doute ces sites ouverts étaient-ils bien plus nombreux que ceux

¹ C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 83 et p. 84 (avec définition de sa poterie grecque p. 84).

² CAG 84/2, p. 269 (068, 10) et p. 270 (068, 13).

³ A ces sites on pourrait rajouter ceux du Petit Couturas où H. Bonnetain avait signalé de la céramique "protohistorique" en 1995 (CAG 84/2, p. 362 ; 140, 12) et du Mont Senis où H. Oggian-Bitar a reconnu de la poterie modelée et une coupe à motif étoilé "de l'âge du fer" (BSR 1999, p. 196).

⁴ CAG 84/2, p. 160 (003, 75) : céramiques Campanienne A (IIe ou Ier s. avant notre ère) et "protohistorique". Pour la Campanienne A, voir M. Py, Campanienne A, ds M. Py (dir.), Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara 6, 1993 (réédité en 2007), pp. 206-221.

En ligne (1993) : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000027.pdf

⁵ Rue Saint-Georges : CAG 84/2, p. 129 (003, 33).

que nous connaissons, mais ils occupaient des positions plus discrètes que celles des *oppida*. Ils ont en outre fréquemment été réoccupés par des habitats gallo-romains qui ont contribué à les effacer. Enfin ils étaient plus exposés aux orages très violents qui ont marqué le climat de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age : ceux-ci ont parfois fait glisser le matériel jusqu'au pied des habitats perchés (Villevieille à Rustrel par exemple)¹ mais ils n'ont pu venir à bout des vieilles murailles qui permettent, aujourd'hui encore, de les reconnaître. Pour leur part, les sites de piémont ou de fond de vallée, plus facilement recouverts de sédiments (alluvions ou colluvions), sont évidemment moins lisibles.

Dans le Luberon, aucune organisation de l'espace n'a pu être décelée sur les *oppida*. Mais il a fallu des fouilles pour entrevoir celle-ci au Castellar de Cadenet. A l'instar de ce site, on peut donc poser que s'il y avait une organisation de l'espace, elle devait se placer dans une trame assez lâche - sans quoi elle eût sans doute laissé des traces plus nettes, comme à Entremont. Les silos du Fort de Buoux, s'il faut bien les rapporter au deuxième âge du fer, n'en paraissent que plus exceptionnels. Outre l'existence d'un pouvoir centralisateur, quelle que soit sa nature, ils signalent en effet, même si elle a disparu sous l'effet des réoccupations successives, la présence probable d'une agglomération possédant une certaine densité - peut-être le cœur d'une agglomération s'étendant du Para (inscription de 1827) au Clap (restes possibles de murs perpendiculaires aux restanques) voire aux Confines. Tout ceci pourrait fournir un argument en faveur du rapprochement avec la ville (cavare) de Luerion citée par Strabon. Sur les autres *oppida*, on pourrait peut-être lier la faible densité que suggère par les vestiges à leur situation topographique. Celle-ci aurait cantonné les habitants à des activités assez proches des activités traditionnelles des zones de montagne, accordant une large place à l'élevage extensif au détriment d'une agriculture naturellement moins fournie parce que les terres étaient plus pauvres et plus difficiles à cultiver. Comme on l'a vu, d'autres habitats, mieux placés en plaine ou sur les piémonts, voire sur les plateaux, devaient accorder une place bien plus importante à l'agriculture (même si l'élevage n'en était bien sûr pas exclu). Certaines de ces zones n'étaient peut-être pas éloignées. Aux Crests, la muraille semble relativement ouverte et, finalement, peu défensive. Cela pourrait en outre fournir une indication que le Luberon appartenait bien aux Dexivates, cavares puis salyens. La première ligne de fortifications se serait alors établie plus loin, à l'Illet, aux Confines, au Fort bien sûr, à Bonnieux sans doute, et la deuxième ligne aux passages stratégiques surplombés par les Combettes, Saint-Pons ou le Fort de la Roche.

Sur la majorité de ces *oppida* la faible densité de l'habitat pourrait enfin indiquer que l'évolution des modes de vie a été assez lente. Il serait donc loisible de se demander à quel moment s'y est produit le passage des cabanes traditionnelles en matériaux légers éparpillées derrière le rempart aux cases quadrangulaires et relativement bien alignées, en pierres sèches. En basse Provence littorale, les premières cabanes quadrangulaires construites en pierre sur le modèle grec, sont apparues dès l'aube du deuxième âge du fer, voire à la fin du premier âge du fer. Mais la question reste posée pour l'arrière-pays montagneux. Les observations effectuées par B. Dedet au Plan de la Tour à Gailhan, dans le Gard, sont sans doute en partie transposables au Luberon : aux Ve-IVe siècles la construction en pierres sèches n'aurait pas dépassé une frange littorale d'une quarantaine de kilomètres². Et cette situation aurait peu évolué à la fin du IIe siècle en dehors des grandes voies de pénétration telle que la vallée du Rhône, ou encore celles de la Durance et du Coulon-Calavon. L'*oppidum* du Castellar à Cadenet, placé à proximité immédiate de l'une de ces voies naturelles, connaissait les cases quadrangulaires au IIe siècle, celui de Perréal entre Saint-Saturnin-lès-Apt et Gargas au Ier siècle - mais c'est trop tardif pour être significatif. En dehors des grands axes de

¹ CAG 84/2, p. 311 (103, 8).

² B. Dedet, Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'âge du fer : L'unité domestique n° 1 de Gailhac, Gard, Supplément n° 17 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, C.N.R.S., 1987, pp. 178-182.

communication, la tradition des cabanes en matériaux légers pourrait être demeurée vivace assez longtemps, même là où la pierre sèche abondait à l'état naturel. Cela pourrait expliquer l'absence de structures d'habitat visibles - à la différence par exemple d'un site comme Entremont¹. Là encore, en plus de l'aire des silos, le Fort de Buoux apparaît comme assez exceptionnel du fait la présence d'exemplaires dispersés de ceux-ci. Ils suggèrent en effet des structures plus pérennes, en pierre sèche, qu'il faudrait associer précocement à des cases quadrangulaires. Ailleurs, les rares vestiges découverts plaident pour un habitat relativement dispersé jusque sur les sites mêmes d'*oppida* qui paraissent se définir avant tout comme des refuges pour les populations avoisinantes. Jusqu'à une époque assez avancée, ce serait donc le mode de vie qui aurait dicté en premier lieu la forme de l'habitat, et non le contraire. Le fait politique n'est pas pour autant à négliger, mais il se situerait plutôt dans la volonté de créer un lieu fédérateur garant de l'unité de la population et du pouvoir censé l'incarner. Même si l'aire des silos du Fort suggère l'accaparement d'une partie des ressources par un pouvoir à tendance fédératrice, dans le cadre de celle-ci on ne peut exclure l'organisation de fêtes et de grands banquets saisonniers (comparables à ceux qui pouvaient animer et rythmer la vie de Cnossos, en Crète, un millénaire plus tôt).

A cette époque le pouvoir se construit, il se met en scène et il organise son cadre. Autour de lui il rassemble des paysans indispensables à sa survie, des artisans dont l'habileté sert son prestige, des trafiquants chargés d'augmenter celui-ci en écoulant les excédents contre des produits dont le groupe ne maîtrise pas la réalisation - mais aussi d'autres pouvoirs plus petits, des chefs de famille ou de clans représentant en quelque sorte ses vassaux directs. Ceux-là lui donnent une assise, l'enracinement qui lui manquerait autrement.

C'est certainement dans ce cadre que l'habitat évolue en même temps que la population augmente. Le pouvoir n'y a peut-être qu'un rôle assez indirect. La construction à l'intérieur d'un espace circonscrit par une muraille ne peut guère s'accommoder de l'inorganisation dès lors que la population devient importante. Point n'est alors besoin d'un urbanisme prédéfini par une quelconque autorité pour parvenir au schéma de rues bordées de cases quadrangulaires qui prévaut sur les *oppida* les plus peuplés. Les villes II et III d'Entremont fournissent sans doute un bon exemple de la nécessité qui se fait jour naturellement. La densité de population que suggère l'aire des silos, et corollairement l'aspect que pouvait revêtir son habitat, devaient placer le Fort de Buoux en marge des autres *oppida* de la région. C'est peut-être ce qui lui aurait valu le nom de ville-montagne de Luerion que Strabon a (peut-être) voulu lui donner par analogie avec Aeria.

Si l'on veut s'attacher à la présence de silos, mais c'est très ténu, on pourrait fort bien situer celle-ci au Castellaras (Castelaras selon L. Rochetin) à 3 km au sud-ouest de Monieux². Comme au Fort de Buoux, les environs immédiats (en particulier l'abri du Castellaras situé en-dessous, au sud) ont été fréquentés pendant l'âge du bronze et même depuis le Néolithique³. Outre des silos, le site offrait des vestiges de cases en pierre sèche et des rues,

¹ Le cas de l'*oppidum* du Castellar à Cadenet où il a fallu des fouilles pour les mettre en évidence n'est pas très significatif du fait de l'importance des terrassements accomplis par des générations de chercheurs de trésor et d'antiquités.

² CAG 84/2, p. 282 (079, 2). - L. Rochetin, Archéologie vaclusienne, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1884, pp. 36-51, ici pp. 45-46 (sans mention de silos ni de rues).
Sur la localisation possible d'Aeria, voir aussi L. de Chambelle, Aeria retrouvée, Avignon, J. Roumanille, 1891. - G. Barruol, À la recherche d'Aeria, ville celtique, ds Latomus, 31, 4 (octobre-décembre), 1972, pp. 971-996.

³ Au Bronze final, « fréquentation sinon constante, tout au moins répétée de ce large abri » : J. Buisson-Catil, J. Vital, Grotte du Castellaras (Monieux) ds J. Buisson-Catil et J. Vital (dir.), Âges du bronze en Vaucluse, Notices d'archéologie vaclusienne, 5, Avignon, Barthélémy, 2002, pp. 214-215.

Au Néolithique moyen, les divers fouilleurs qui se sont succédé sur le site ont mentionné « la présence d'un millier de lames et lamelles en silex blond [...], de dix-sept billes en roches vertes ou calcaire [...], de vestiges humains [...], de faune [...] et d'une abondante céramique [...] » : V. Léa, C. Georjon, C. Lepère, I. Sénépart, E. Thirault (avec la collaboration de A. Carry, M. Grenet, B. Gassin, L. Bouby, C. Devalque, L. Garaix), Chasséen

ce qui en ferait un lieu assez exceptionnel si l'on pouvait en rattacher une partie au deuxième âge du fer. Il a cependant également été occupé aux époques romaine puis tardo-antique, voire médiévale (haut Moyen Age). Cases et rues pourraient donc dater de ces périodes, surtout de la première. Mais la pérennité de son occupation, assez peu courante jusqu'au Tardo-Antique et éventuellement au haut Moyen Age, fournit un indice de l'importance du site.

Si Aeria pouvait être identifiée au Castellaras, il faudrait peut-être revoir l'hypothèse de G. Chapotat formulée en 1981¹ et déjà évoquée dans le chapitre précédent. Enquêtant sur le cheminement de la voie préromaine entre Marseille et Vienne, ce chercheur² a été amené à considérer un itinéraire empruntant les premiers contreforts montagneux plutôt que la vallée du Rhône. Il serait passé par Eguilles, Rognes, Cadenet, Lourmarin, Goult, Gordes, Vénasque, Vaison, Le Pègue et le site du Rocher des Aures³ pour sa partie méridionale. La présence d'une stèle figurative au Pègue évoquant d'assez près celles de Buoux⁴ (Salen, la Brémonde, datées entre XIe et Xe s.) pourrait plaider pour l'ancienneté de cet axe. Mais entre le Luberon et les contreforts de la montagne de la Lance, il faudrait alors peut-être retrancher Goult, Gordes et Vénasque au profit d'un cheminement plus montagneux passant par Saint-Saturnin-lès-Apt, les Combes de Font-Jouval et de la Sigalière, Lausemolan et Saint-Hubert (ou bien Javon et la Devendoure) pour gagner le Castellaras. Ce cheminement n'est guère documenté, mais si l'on considère que les grandes pistes du deuxième âge du fer étaient directement issues de celles du premier âge du fer, le site de Saint-Saturnin-lès-Apt (et sa riche tombe plate)⁵ semble plus justifié que celui de Goult ou de Gordes, peut-être davantage liés à l'axe héracléodomitien.

On a relevé plus haut l'importance de la pénétration des Grecs en basse Provence, du Rhône aux Alpilles et à l'étang de Berre. En même temps on a vu que dans le Gard, aux Ve-IVe siècles, la construction en pierres sèches n'aurait pas dépassé une frange littorale d'une quarantaine de kilomètres - et que cette situation avait probablement peu évolué à la fin du IIe siècle en dehors des grandes voies de pénétration telle que la vallée du Rhône⁶. De part et d'autre du Luberon, au Castellar de Cadenet comme à Perréal, on a retrouvé des cases

vaclusien, qui es-tu ? ds J. Buisson-Catil, A. Guilcher, C. Hussy, M. Olive, M. Pagni (dir.), *Vaucluse préhistorique*, Avignon, Barthélémy, 2004, p. 164-200, ici pp. 169-171. - J. Courtin, *Le Néolithique de la Provence*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, Tome 11, Paris, Klincksieck, 1974, fig. 54 p. 113 et p. 134 (situé par erreur à Sault au lieu de Monieux).

En ligne : www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_141216_065628.pdf

¹ G. Chapotat, La voie protohistorique Sud de la Croisée de Vienne, Essai de reconstitution de son tracé jusqu'à Marseille, ds *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXXII (Etudes offertes à Jean-Jacques Hatt), fasc. 3-4, p. 83-91, spécialement fig. 1 p. 84.

² Voir entre autres G. Chapotat, Le char processionnel de La Côte-Saint-André (Isère), ds *Gallia*, 20, 1, 1962. pp. 33-78, ici pp. 33 et 77.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1962_num_20_1_2348

³ Sur ce site magnifique mais peu connu qui a connu une très longue occupation, voir récemment J.-C. Mège-Bastet, J. Roussel-Ode, S. G. Schmid (dir.), *Le Rocher des Aures et l'âge du bronze autour de la Lance*, Publication accompagnant l'exposition au Musée d'Archéologie et d'Histoire de Nyons et des Baronnie (mai-octobre 2016, mai-octobre 2017), Berlin, Logos Verlag, 2017, notamment pp. 41-42 (âge du fer : monnaies gauloises en argent, céramiques gauloise et campanienne) et p. 43 (époque romaine : *tegulae*, céramique, verre...). Des culots de fonderie, du deuxième âge du fer ou de l'époque romaine, ont également été retrouvés sur le site dont l'occupation s'est poursuivie pendant l'époque tardo-antique et médiévale (pp. 44-45).

⁴ D. Garcia, Monuments cultuels du premier âge du Fer méridional, Évolution, transformations, destructions, ds *Documents d'Archéologie Méridionale*, tome 34, 2011, pp. 341-349, ici p. 343.

En ligne : En ligne : <http://dam.revues.org/2755>

⁵ A. Dumoulin, Recherches archéologiques dans la région d'Apt (Vaucluse), ds *Gallia*, 16, 1, 1958, pp. 197-205.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1958_num_16_1_2229

La tombe a été découverte en 1956 au quartier de la Juive (ou de la Croix Juive) à quelques centaines de mètres seulement au sud-est du village.

⁶ B. Dedet, Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'âge du fer : L'unité domestique n° 1 de Gailhac, Gard, Supplément n° 17 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris, C.N.R.S., 1987, pp. 178-182.

quadrangulaires. On ignore ce qu'il en était dans le Luberon, au Fort de Buoux en particulier où la densité de l'habitat suggérée par l'aire des silos permet bien des suppositions. Sur les autres *oppida* du Luberon l'absence de vestiges plaiderait pour la possibilité d'une perdurance des constructions en matériaux légers. Mais au Fort, en plus de l'aire des silos, il y a les exemplaires isolés : on serait tenté de rattacher le tout à des structures plus pérennes, en pierre sèche, et à les associer à des cases quadrangulaires - Luerion...

11.6. MONUMENTS BARBARES AU DEUXIÈME ÂGE DU FER : UNE ORIGINE CONTROVERSÉE.

La question de la portée de l'influence grecque resurgit avec l'architecture de prestige. On pensait jadis que les villes grecques avaient pour une bonne part inspiré l'architecture monumentale indigène. Des découvertes plus récentes ont toutefois suggéré que certains éléments de celle-ci pouvaient avoir des racines indigènes lointaines. Mais ce n'est pas si simple - car ces origines sont peut-être... trop lointaines, justement.

Examinons les portiques. Pendant très longtemps, on les a crus inspirés des propylées des temples grecs. Or on a découvert ces dernières années que les tout premiers d'entre eux dateraient du premier âge du fer (VI^e siècle avant notre ère). Disposés en pleine campagne, sur un sommet, près d'une source ou à l'embouchure d'un fleuve, ils auraient alors été associés à des stèles anépigraphes et non figuratives qui auraient servi à structurer le territoire, à le jalonner¹.

On a vu que c'était peut-être le cas des stèles trouvées dans les tumulus de l'*Enochoé* et des Mourières à Pertuis, situés tous deux sur des éminences. Ces lieux semblent avoir revêtu une grande importance pour les populations du premier âge du fer. On y trouve différents groupes de tumulus et un habitat (aux Pécouillons, à quelques centaines de mètres au sud-est). La stèle de l'*Enochoé* se présentait comme un bloc à peu près parallélépipédique long de 90 cm environ pour une largeur de 50 cm et une épaisseur de 30 cm. Elle était entourée de grandes dalles de pierre à peu près horizontales et de fragments d'autres dalles semblables, dont l'une bordée intentionnellement de galets. Il semble qu'elle avait un caractère religieux². Malheureusement il est impossible de savoir si elle était là avant le tumulus (et a été reprise dans celui-ci) ou bien si elle a été élevée lors de sa construction.

Au deuxième âge du fer, on retrouve nombre de stèles non figuratives ainsi que des fragments des portiques primitifs, les unes et les autres brisés, dans les enceintes des *oppida* que l'on a édifiées alors, plus rarement et plus tardivement dans des constructions. Rien qu'à Glanum, on en a compté 25 - et plus de 160 à Saint-Blaise³ ! En tout R. Golosetti en a recensé 395 et retenu 386⁴ tout en soulignant qu'il doit s'en trouver encore beaucoup dans les murs. A Entremont, où on les rencontre dans les murs de la ville II, F. Benoît pensait qu'elles

¹ D. Garcia, Monuments culturels du premier âge du Fer méridional, Évolution, transformations, destructions, ds Documents d'Archéologie Méridionale, tome 34, 2011, pp. 341-349.

En ligne : <http://dam.revues.org/2755>

² B. Bouloumié, Les tumulus de Pertuis (Vaucluse) et les *œnochoés* "rhodiennes" hors d'Étrurie, ds Gallia, 36, 2, 1978, pp. 219-241, ici pp. 223-224.

https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1978_num_36_2_1640

³ J.-C. Bessac, B. Bouloumié, Les stèles de Glanum et de Saint-Blaise et les sanctuaires pré romains du Midi de la Gaule, ds Revue Archéologique de Narbonnaise (RAN), 18, 1985, pp. 127-187, notamment p. 127 fig. 1, pp. 143 et 147.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/ran_0557-7705_1985_num_18_1_1265

⁴ R. Golosetti, Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au premier âge du Fer, ds Documents d'Archéologie Méridionale (DAM), 34, 2011, pp. 145-161.

En ligne : <http://journals.openedition.org/dam/2708>

provenaient, comme les fragments de piliers également retrouvés, de la ville I¹. En dernier lieu, on a pu établir que les premières traces de leur emploi datent de la fin (dernier tiers) du VI^e siècle, même si elles ont été reprises ultérieurement dans la construction d'enceintes du VI^e au II^e siècle². On a longtemps hésité dans l'interprétation de ces trouvailles, matériau complètement désacralisé utilisé dans les parements extérieurs parce qu'il offrait des plans de taille bien nets, ou bien appropriation d'anciens symboles religieux. Il semble bien aujourd'hui que ce soit la première hypothèse qui l'emporte³. Mais le grand nombre de stèles retrouvées sur certains sites, à Saint-Blaise notamment, pose la question éventuelle de leur récupération un peu partout où elles se trouvaient, et de leur transport. Une telle opération dépasserait sans doute le cadre d'un simple emploi du matériau de la stèle.

Un vestige repéré dans la vallée d'Apt se révèle assez troublant. Il s'agit d'une pierre dressée, trouvée à Goult, sur le rebord du plateau des Artèmes, à 2 km à l'ouest du hameau des Maquignons⁴. Non taillée, elle pourrait néanmoins se rapprocher des stèles évoquées ici parce qu'elle semble bien avoir marqué un repère dans le paysage. Son caractère brut plaiderait pour une datation haute, peut-être même antérieure aux stèles. Mais le site était toujours fréquenté... à l'époque augustéenne ! On a retrouvé autour 25 monnaies de bronze, qui ne semblent pas procéder d'un dépôt unique, parmi lesquelles un as de Nîmes⁵. Ceci paraît attester que la pierre amenée et dressée là sept ou huit siècles plus tôt revêtait encore signification et puissance pour les populations de la fin du I^{er} s. avant notre ère ou du début du I^{er} s. de notre ère, alors que les stèles anépigrahes et non figuratives - mais taillées - étaient dépossédées de leur fonction et remployées dès la fin du VI^e siècle. Il ne s'agit certainement à Goult que de la survivance locale d'un très ancien symbole - un peu comme en Bretagne les populations du début du XX^e siècle avaient récupéré certains menhirs en les associant à des rites de fertilité. Comme pour ceux-ci, on y venait peut-être en cachette. D. Carru n'a repéré aucune trace de bâtiment autour de la pierre dressée, rien qui évoque un temple préromain ou gallo-romain. Mais il demeure que la pérennité de ce culte fait question face à l'abandon précoce des stèles, alors même que la situation topographique de la pierre dressée tend à la rapprocher de celles-ci, au moins pour l'une de ses fonctions possibles.

Quoi qu'il en soit, les portiques auxquels les stèles sont associées n'ont pas été érigés à l'image de propylées de temples grecs - mais pas nécessairement sans modèles orientaux.

Il ne faut pas oublier en effet que les stèles de Buoux (Salen et la Brémoude) attestent la venue de navigateurs levantins sur nos côtes (et jusque dans l'arrière-pays) entre le milieu du Xe siècle et celui du IX^e siècle⁶. En Espagne, des exemplaires similaires ont été datés du Xe au VIII^e siècle. On peut donc envisager que les contacts établis précocement jusque dans l'arrière-pays se sont poursuivis au moins ponctuellement sur le littoral. On a vu que cela pouvait être l'une des causes des rassemblements de différents groupes le long des rivages languedociens au bronze final. Il reste ainsi possible que ce soient des navigateurs orientaux, levantins ou déjà grecs, qui aient appris l'usage des portiques et des stèles aux populations

¹ F. Benoît, Résultats historiques des fouilles d'Entremont 1946-1967, ds Gallia, 26, 1, 1968, pp. 1-31, ici pp. 1, 8 et 9.

https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1968_num_26_1_2490

² R. Golosetti, Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au premier âge du Fer, pp. 150-151.

³ R. Golosetti, Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au premier âge du Fer, p. 151.

⁴ CAG 84/2, p. 250 (051, 1).

⁵ L'as de Nîmes a circulé entre 29/27 avant notre ère et environ 30 de notre ère.

Les autres monnaies signalées - un petit bronze de Marseille et des potins (monnaies gauloises) - ne fournissent pas de précision chronologique supplémentaire en l'absence de description plus précise.

⁶ A. Muller, Salen, ds J. Buisson-Catil et J. Vital (dir.), Âges du bronze en Vaucluse, Notices d'archéologie vaclusienne, 5, Avignon, Barthélémy, 2002, pp. 192-199, ici p. 198-199.

primitives de notre arc côtier - voire l'envie ou le besoin de jalonner leurs territoires (et peut-être même parce que ces jalons leur étaient fort utiles). Comme on l'a vu avec les Celtes, il n'y a pas que les invasions brutales pour amener des changements dans une société primitive : des infiltrations répétées dans celle-ci (et spécialement dans ses couches dirigeantes) suffisent - et même sans doute dans le cas qui nous occupe de simples contacts, lorsqu'il s'agit de contacts avec des éléments étrangers dont l'évolution technique transcende celle des populations locales.

L'évocation des réunions de clans le long des rives de certains étangs languedociens renvoie néanmoins aux têtes coupées. On a en effet noté que les têtes paraissaient avoir joué un rôle important dans les pratiques d'anthropophagie rituelle que l'on a pu y relever¹. Mais il ne s'agit probablement ici que d'une simple convergence de symboles. Entre les pratiques anthropophagiques du Bronze final et les trophées du deuxième âge du fer, il manquerait beaucoup de jalons - et, surtout, les populations et l'arrière-plan culturel semblent très différents. Au deuxième âge du fer la pratique des têtes coupées paraît franchement d'origine celtique. Comme on l'a vu, cette pratique était alors courante. On en retrouve les traces jusque sur les sites de Saint-Blaise et de Glanon/Glanum, pourtant fortement pénétrés d'influences massaliotes. L'exemple de l'*oppidum* de la Cloche, entre Marseille et l'étang de Berre, qui a été occupé dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère, nous montre qu'il a fallu du temps pour que Rome en vînt à bout².

Mais alors, si l'on peut évoquer une simple convergence de symboles pour les têtes coupées entre la fin de l'âge du bronze et le deuxième âge du fer, qu'en est-il les portiques du deuxième âge du fer ? Sont-ils les héritiers des portiques du premier âge du fer où leur sont-ils étrangers ?

Comme on l'a vu plus haut, pour les mercenaires celtes devenus dynastes, qui vivaient par et pour la guerre, le nombre de héros ennemis tués au combat était un moyen de s'affirmer parmi leurs pairs - et ramener leur tête, les exposer, constituait un excellent moyen de prouver leur bravoure. Au-delà, peut-être ces seigneurs de la guerre puisaient-ils dans ces étalages macabres (et vraisemblablement malodorants)³ une autorité accrue sur les populations qui leur étaient assujetties : ils leur permettaient de justifier leur position en affirmant leur puissance, et en même temps ils montraient ce qui attendaient leurs ennemis - tous leurs ennemis, extérieurs ou intérieurs... Il s'agirait là, alors, sans doute autant de politique que de rituel, même si l'exposition des têtes prises sur les ennemis pouvait être également destinée à satisfaire certains dieux guerriers ou les ancêtres.

¹ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, p. 801.

² L. Chabot, L'oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) : Synthèse des travaux effectués de 1967 à 1982, ds Revue archéologique de Narbonnaise, 16, 1983, pp. 39-80, notamment p. 51.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/ran_0557-7705_1983_num_16_1_1223

³ A Roquepertuse comme à Entremont les portiques s'ornaient de têtes d'ennemis tranchées, enfoncées dans leurs logettes de pierre quand elles n'étaient pas clouées à même des piliers en bois : Voir par exemple P. Arcelin, Les civilisations de l'âge du fer en Provence, ds La préhistoire française, 2e partie, fig. 6 n° 4 et p. 674. - D. Coutagne (dir.), Archéologie d'Entremont au musée Granet, Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, pp. 88-89.

On veut les croire embaumées mais Strabon, reprenant Posidonios, n'est pas si affirmatif. Les têtes de chef sont certes conservées dans l'huile de cèdre, mais le doute demeure permis quant à celles enclouées sur des piliers ou aux portes des maisons : « *au sortir du combat, ils suspendent au cou de leurs chevaux les têtes des ennemis qu'ils ont tués et les rapportent avec eux pour les clouer, comme autant de trophées, aux portes de leurs maisons. Posidonius dit avoir été souvent témoin de ce spectacle, il avait été long à s'y faire, toutefois l'habitude avait fini par l'y rendre insensible. Les têtes des chefs ou personnages illustres étaient conservées dans de l'huile de cèdre et ils les montraient avec orgueil aux étrangers, refusant de les rendre même quand on voulait les leur racheter au poids de l'or.* »

Strabon, Géographie, IV, 4, 5.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre44.htm>

On a parfois en effet retrouvé près des portiques du deuxième âge du fer des statues de guerriers accroupis. C'est le cas à Roquepertuse notamment où l'on a vu qu'elles avaient été décapitées et leurs têtes emportées. Inconnues dans le Luberon, elles semblent correspondre à un culte du guerrier héroïsé. Celui-ci s'insérerait dans le cadre de lignées - ce qui ferait place alors à un culte des ancêtres héroïsés.

Les portiques réunissant têtes coupées et statues de guerriers signeraient alors sans ambiguïté l'avènement d'une aristocratie guerrière, celto-ligure, en même temps que le besoin pour celle-ci d'enraciner sa supériorité et sa suprématie dans de hauts faits d'armes liés au sang d'une dynastie.

Au demeurant le concept de lignage ou a dû apparaître plus tôt, dès la seconde moitié du VI^e siècle au moins, puisque des tumulus de cette époque abritaient aussi bien des guerriers que de jeunes femmes (à Vix) ou des enfants (à Pertuis), ce qui suggère que tout un groupe familial était concerné. Si l'on songe à la transmission d'objets de prestige - attestée depuis le dernier tiers du VII^e siècle¹, et même probablement depuis le troisième quart du VIII^e siècle pour les grandes épées de Gündlingen - ces lignages pourraient remonter à la fin du VIII^e siècle, au temps des premières incursions des Celtes ou proto-Celtes évoqués plus haut. Un grand respect des ancêtres, et du passé, se dessinerait donc à partir de là, éventuellement poussé jusqu'à une forme de culte. On a vu dans le chapitre précédent que l'on pouvait déjà parler de dynastes pour les maîtres des "chefferies" du premier âge du fer - doublement, puisqu'ils se différenciaient de chefs choisis ponctuellement et provisoirement pour leur force ou leur habileté en même temps qu'ils tenaient les symboles de leur pouvoir de l'étranger.

Cependant, même si les apports extérieurs ont joué un rôle important, c'est au sein de la société autochtone du premier âge du fer que s'est accompli le processus d'évolution matérialisé par l'érection de stèles et de portiques aussi bien que par l'émergence de lignages - chez ces indigènes que les Grecs ont dès le VI^e siècle dénommés ligures². Il y aurait donc eu dans le Midi méditerranéen, au moins en Languedoc oriental et en Provence, une culture traditionnelle assez forte, assez profondément enracinée dans le passé (aussi bien collectif que familial ou clanique) - et ce, avant l'infiltration généralisée des sphères dirigeantes par les Celtes.

Etrangers à cette culture, ces derniers ont eu sans doute à la combattre pour pouvoir s'y insérer. La hiérarchisation de la société et son caractère dynastique les ont certainement favorisés. Plus une structure est hiérarchisée, plus son sommet s'est éloigné de sa base, notamment en accumulant les symboles ostentatoires pour flatter son *ego*, plus il est simple d'en prendre le contrôle une fois que l'on est parvenu à s'immiscer dans le groupe social qui détient le pouvoir. C'est à ce titre qu'un pays comme la France semble éminemment plus accessible à une dictature que certains autres³. En Nouvelle-Zélande, par exemple, la distance

¹ Par exemple dans la tombe plate de Saint-Saturnin-lès-Apt ou les tumulus de Pertuis, matériel issu d'Etrurie (céramique et bronze) ou de Rhénanie méridionale (bronze et fer).

² Hécatée de Milet, *Europa*, fragments cités ds Etienne de Byzance (Stephanus Byzantinus), *Ethnika*, fragments 61 (autour de Narbonne) et 62 (autour de Marseille).

Voir notamment D. Garcia, Les Celtes de Gaule méditerranéenne, Définition et caractérisation, ds M. Szabó (dir.), *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'Histoire, les civilisés et les barbares du Ve au IIe siècle avant J.-C.*, Actes de la table ronde de Budapest 17-18 juin 2005, Bibracte (Glux-en-Glenne), Centre archéologique européen, 2006, pp.63-76, ici p. 67.

En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00102133/document>

³ Les partis traditionnels feraient naturellement obstacle parce qu'ils veulent conserver le pouvoir, mais les trahisons successives de leurs programmes électoraux depuis un demi-siècle - assorties d'aggravations de l'impôt sous quelque nom qu'on le dissimule - ont lassé peu à peu leur électorat. Cela libère donc la place à d'autres formations qui n'auraient pas encore eu l'occasion de faire la démonstration de l'étendue de leurs mensonges (tout au moins peut-on hélas le penser) - et même éventuellement à des candidats sans appareil politique mais puissamment soutenus par les patrons de médias, sur le modèle de l'élection de 2017.

entre la population et les dirigeants, le faste et le protocole dont ceux-ci s'entourent, demeurent extrêmement réduits - et pour le moment, semble-t-il, encore culturellement et socialement répréhensibles... Heureux antipodes¹ !

C'est en tout cas dans un contexte aux origines relativement floues qu'au début du IV^e siècle on a vu apparaître ici ou là les tours monumentales qui devaient symboliser l'emprise d'une peuplade ou d'une tribu sur un territoire. Pour le symbole on pourrait invoquer la résurgence d'une vieille tradition indigène. On a vu plus haut que les stèles et les portiques de la fin de l'âge du bronze ou du début de l'âge du fer avaient pour fonction première de jalonner le territoire. Avec beaucoup de réserves, le temps passant et les besoins politiques évoluant, ces tours pourraient donc figurer un lointain avatar des structures monumentales archaïques. On devine en effet que certains vieux symboles (telle la pierre dressée du rebord du plateau des Artèmes à Goult) ont dû se perpétuer - sans que l'on puisse exclure, comme dans le cas des menhirs de Bretagne au XIX^e et jusqu'au début du XX^e siècle, un profond changement de signification.

Pour la forme il est toutefois plus difficile de trouver une origine indigène - et dans celle-ci de démêler éventuellement une tradition ligure d'une innovation celto-ligure. On connaît des tours ordinaires dès la fin du premier ou le début du deuxième âge du fer. C'est le cas sur le site des Blagues-Grand Clapier à Céreste daté en dernier lieu du début du Ve siècle². Sur ce site elles sont très grandes (9 m par 8 m), mais aucune ne paraît avoir le pas sur les autres en termes de représentativité. Il est en outre impossible dans cet arrière-pays de se faire une idée sur leur commanditaire, dynaste ligure ou déjà celto-ligure. Cela reste le cas des premières tours-symboles, au IV^e s. à Mauressip³, au III^e s. à Nîmes⁴ ou à Nages⁵. On ne peut écarter l'hypothèse d'un ouvrage ordonné par un dynaste celto-ligure souhaitant célébrer son pouvoir, mais on n'en a aucun indice. Au Baou des Noirs à Vence⁶ c'est plus clair : cette hypothèse semble totalement exclue. On est là en milieu strictement ligure. Pour autant, la tour du Baou

En arrière-plan il semble évident à beaucoup aujourd'hui que la majorité des élus nationaux, régionaux, et même départementaux (depuis que l'on a déstructuré les cantons en 2015) sont les représentants du parti qui leur permet d'être élus - ainsi que de ses commanditaires - bien avant d'être ceux de la population qui les élit et qu'ils sont censés représenter... et servir. A l'opposé de la tentation d'une dictature, la revendication du droit de révoquer les élus (au moyen d'un referendum d'initiative populaire) n'est donc en fin de compte qu'un constat d'échec, celui d'une population convaincue que le mensonge est devenu le moyen ordinaire d'accéder au pouvoir, la trahison le moyen de gouverner, et qui cherche à s'en prémunir. De ce point de vue elle apparaît parfaitement légitime - tout comme l'est la légitime défense.

¹ Sans aller si loin toutefois, et sans avoir du tout le même passé ni le même arrière-plan culturel, on peut observer la même attitude aujourd'hui en Finlande. C'est donc possible un peu partout - et même en Europe.

² P. Boissinot et D. Peyric, Céreste, Le Grand Clapier, ds BSR 2005, pp. 26-27.

³ M. Py, Culture, économie et société préhistoriques dans la région nîmoise, Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, Rome, Ecole Française de Rome, 1990, tome 2, pp. 729 et s., notamment p. 734 : datation [1527] et [1528].

⁴ D'abord une tour quadrangulaire au début du IV^e s. puis une tour ovale (III^e ou II^e s.) prise dans la tour romaine octogonale (époque augustéenne) : voir M. Py, Culture, économie et société préhistoriques dans la région nîmoise, tome 2, pp. 728-729 : structure [1505] et [1506] datation [1507].

⁵ M. Py, Culture, économie et société préhistoriques dans la région nîmoise, tome 2, p. 729 [1507] : tour centrale des Castels (III^e s.).

⁶ L'ensemble supérieur abritant la tour a d'abord été daté du III^e ou du début du II^e s. (1985) puis, tandis que la datation proposée pour la construction de l'enceinte était abaissée (de la fin du VI^e-première moitié du Ve s. au Ve-III^e s.) la construction de l'ensemble sommital a été mise en continuité de celle du rempart. On pourrait donc situer la construction de la tour un peu plus haut qu'en 1985, vers la fin du III^e s.

Sur ces données, voir J. Latour, L'oppidum du Baou-des-Noirs à Vence (A. -M.). In: Documents d'Archéologie Méridionale, vol. 8, 1985. pp. 9-24, ici p. 21.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/dam_0184-1068_1985_num_8_1_951

J. Latour, L. Bouby, I. Rodet-Belarbi, M. Bui-Thi-Mai, Le Baou des Noirs à Vence (Alpes-Maritimes), Dernières fouilles, pp. 4 et 20.

En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00311063/document>

des Noirs date du IIIe siècle, et on ne peut invoquer de tradition... En fin de compte, il semble bien que seul le modèle de tours grecques que l'on aurait voulu copier peut fournir un dénominateur commun, s'il faut en trouver un.

Chercher une quelconque filiation ne semble pas plus facile avec les portiques du IIe siècle. Il y a plusieurs défauts de continuité. En premier lieu le symbole du IIe s. n'a apparemment aucune fonction territoriale. Il a été créé par les dynastes celto-ligures pour célébrer leurs propres valeurs. C'est la force brute que l'on y glorifiait, l'acte guerrier en lui-même. Les sinistres trophées qui les ornaient en étaient la démonstration suintante et nauséabonde. Ensuite la forme restait bien celle du portique, mais il ne faut pas ici se laisser emprisonner dans les mots. Celui-ci s'était bien transformé. Au modèle archaïque, constitué d'un linteau posé sur des piliers, a succédé - à Roquepertuse par exemple - un édifice à deux étages¹. Enfin il y a un hiatus chronologique important entre le moment où les portiques archaïques ont été remployés dans la construction d'enceintes ou d'habitations situées à l'intérieur de celles-ci (au VIe siècle) et celui de l'apparition des portiques du deuxième âge du fer - à la fin du IVe ou au tout début du IIIe s. à Roquepertuse². Il est donc malaisé d'invoquer une filiation et la résurgence d'une vieille tradition indigène dans l'architecture choisie par les dynastes du deuxième âge du fer.

Comme les tours monumentales (tours-symboles), les portiques du deuxième âge du fer trouveraient donc plus facilement leurs modèles dans les villes grecques du littoral. Assez symétriquement, dans les deux cas, l'origine des portiques pourrait alors être méditerranéenne - mais issue d'époques et de modèles fort différents.

Quoi qu'il en soit il semble bien en fin de compte que c'est avec raison que l'on avait rattaché jadis l'architecture de prestige indigène à la présence grecque...

11.7. L'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS AU DEUXIÈME ÂGE DU FER.

Il reste peu de structures d'habitats révélatrices des modes de vie dans le Luberon. Les constructions en matériaux légers, pisé et clayonnages, qui étaient la règle depuis le premier âge du fer, n'ont pas laissé beaucoup de traces - ou l'opportunité a manqué jusqu'ici d'effectuer des fouilles.

L'apparition précoce d'enceintes monumentales jusque dans l'arrière-pays, sur l'oppidum des Blaques-Grand Clapier à Céreste par exemple (début du Ve siècle) indique par ailleurs que l'on maîtrisait la construction en pierre sèche. Cela autorisait le passage des cabanes aux cases quadrangulaires - mais pendant longtemps, sur nombre d'*oppida*, l'habitat n'était pas assez dense pour l'imposer. En outre, à défaut de fouilles, mis à part pour quelques sites où l'on entrevoit des restes de murs, les vestiges de ces cases peuvent se confondre très facilement avec des clapiers d'épierrement.

Au deuxième âge du fer, à Perréal à Gargas/Saint-Saturnin-lès-Apt et peut-être au Castellar à Cadenet, on a entrevu ces cases - au Castellar au moins, dans un contexte d'habitat relativement lâche mais aussi assez tardif (IIIe-IIe s.). Leur présence possible sur le coteau du Clap, où il semble bien y avoir des restes de murs perpendiculaires aux restanques, dans un contexte qu'il est tentant de rattacher au deuxième âge du fer³ pourrait suggérer sur ce site un

¹ P. Boissinot, Stèles et statues de Roquepertuse : état de la question, ds DAM, 34, 2011, pp. 247-262, ici p. 254. En ligne : <http://journals.openedition.org/dam/2726>

² P. Boissinot, Stèles et statues de Roquepertuse : état de la question, ds DAM, 34, 2011, p. 254.

³ Il pourrait s'agir du fameux site du Castelas Verrin porté sur la carte de Cassini qui serait de la sorte, comme sur celle-ci, plus proche du Fort que du Castelas de Sivergues, au contraire du site de la Fête fréquemment retenu.

peuplement assez important (indépendamment des contraintes topographiques d'une pente assez forte).

En fait on sait si peu de choses encore de l'habitat dans le Luberon et sur ses marges qu'il est évident que l'on ignore tout de ses détails. L'oppidum du Plan de la Tour à Gailhan, dans le Gard, avec les restrictions qui s'imposent, nous en livre quelques-uns. Dans le contexte d'une case quadrangulaire en pierres sèches (comme en connaissaient l'*oppidum* de Perréal, vraisemblablement celui du Castellar de Cadenet, et peut-être l'habitat du coteau du Clap), d'intéressants vestiges ont en effet été mis au jour sur le site gardois. Outre des aménagements qui plongent dans la tradition (banquettes en pierre qui évoquent les ressauts de pierre des cabanes du Bronze final) cette habitation a révélé un intéressant système de fermeture : placée à l'extérieur, une crapaudine formée de trois pierres plantées verticalement devait recevoir l'axe d'une porte (qui devait être maintenu plus haut par une branche fourchue coincée entre les pierres du mur) tandis qu'une autre pierre placée dans l'ouverture servait de butée pour le battant¹. Cela renvoie aux pierres creusées d'une cupule profonde retrouvées sur certains sites du Néolithique final et interprétées également comme des crapaudines². Au Fort du Buoux, s'ils datent bien du deuxième âge du fer, les rares silos éparpillés sur le site apportent une touche supplémentaire - très locale, cependant, puisque c'est le seul endroit où l'on en connaît et qu'il est, peut-être, par ailleurs, assez exceptionnel. Ils rappellent les fosses retrouvées dans les angles des cases d'Entremont, dans lesquelles leurs propriétaires ont enfoui, parfois semble-t-il à la va-vite, leur richesse en pièces massaliotes. Comme on l'a vu, on hésite ici à leur attribuer la conservation de denrées ou celle de l'eau. Il ne semble pas exclu que les deux fonctions aient coexisté. Voilà tout pour le cadre, ou le décor.

Heureusement on a d'autres indices plus probants sur la vie des sociétés provençales du deuxième âge du fer, et sur leur économie.

L'une des clés de celle-ci demeure le développement de la métallurgie du fer entre le Ve et le Ier siècle, et surtout dans la deuxième moitié de cette période. On peut le lier pour une part à la percée des Celtes dont les forgerons étaient fort réputés.

Les armes bien sûr ont fait l'objet de soins tout particuliers : grandes épées de la Tène (0,75 m - 0,85 m), mais aussi poignards, coutelas, pointes de lances et de flèches... A l'exception de ces dernières, parfois en tôle de bronze, ces armes étaient alors en fer. Quelques statues celto-ligures (les accroupis) offrent un aperçu intéressant de la tenue du guerrier : vêtu du cou jusqu'à mi-cuisse d'un justaucorps de cuir souvent orné d'appliques en tôle de bronze, il devait être en outre coiffé d'un casque en bronze ou en cuir, et équipé de la grande épée celtique ainsi que d'un bouclier ovalaire lui permettant de s'abriter des coups de ses ennemis. Complétant l'ensemble, certains, notamment les cavaliers, portaient une lance effilée - tandis que d'autres étaient munis d'une fronde avec laquelle ils projetaient de petits galets et des balles en terre cuite que l'on a parfois retrouvées par centaines.

Mais la guerre, la razzia ou la rapine, s'ils étaient partie intégrante de la vie des Celto-Ligures - et en premier lieu de leurs chefs - n'en constituaient pas l'essentiel. Plus significatifs pour la vie quotidienne des populations du deuxième âge du fer soumises à ces chefs, les outils ont également connu des progrès significatifs. En fait, hormis peut-être la faux (cependant représentée sur les figures rupestres du mont Bégou au Bronze ancien), pratiquement tous les outils traditionnels, ceux de nos arrière-grands-parents, étaient connus au Ier siècle. Mais

Le site toutefois n'ayant jamais donné lieu à des fouilles, n'ayant même apparemment jamais été vraiment prospecté, on ne peut pas y dater les structures.

¹ B. Dedet, Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'âge du fer : L'unité domestique n° 1 de Gailhan, Gard, Supplément n° 17 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, CNRS, 1987, p. 32.

² J. Courtin, Le Néolithique de la Provence, Mémoires de la Société Préhistorique Française, 11, Paris, Klincksieck, 1974, pp. 158, 164, 197 (Chalcolithique pour J. Courtin en 1974).

En ligne : www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_141216_065628.pdf

certaines d'entre eux étaient peu répandus et la plupart assez tardifs : il a fallu du temps aux forgerons celtes venus s'installer à la suite des guerriers pour que les outils et les instruments qu'ils savaient fabriquer pénétrèrent la vieille population ligurienne.

Le principal instrument aratoire est resté l'araire, composé de quatre éléments : un soc (qui ouvrait le sillon) était fixé sur un sep, pièce maîtresse rattachée à l'avant au timon (qui le reliait au joug) et à l'arrière aux mancherons qui permettaient au laboureur de guider le tout. L'ensemble était peu maniable et nécessitait d'importants travaux complémentaires. Lorsque la terre était trop dure, il fallait préalablement défoncer le sol à la pioche pour que le soc de l'araire pût s'enfoncer dans le sol. En outre, ce soc étant symétrique, il fallait passer l'araire plusieurs fois, en croisant les raies, pour obtenir un terrain assez meuble et à peu près régulier¹. Dans certaines régions, dans les Grisons et en Rhétie (dans le Tyrol) ou en Belgique, le long de la Manche, on a perfectionné l'araire en le dotant d'un avant-train à roue permettant de le manœuvrer plus facilement et de mieux doser la pénétration en faisant levier ou encore d'un coutre - pièce tranchante destinée à fendre la terre en avant du soc, ce qui rendait inutiles les défonçages préalables à la main - voire d'un versoir qui, en rejetant la terre d'un seul côté, et en les adossant l'un à l'autre, permettait de se passer de croiser les sillons². Mais dans le Midi, rien de tel. Malgré l'invention du labour attelé à l'âge du bronze, les travaux agricoles faisaient donc encore appel à d'éreintants travaux à la main, jusques et y compris pour compléter le labour - mais c'était encore la règle au Moyen Âge... ou au début du XXe siècle, dans nombre de régions ! Les pioches, d'assez petite taille, restaient donc l'outil de base, à la fois pour préparer les sols et pour briser les mottes qui avaient résisté aux divers passages de l'araire. Elles précèdent les houes - nos eüssades - qui sont plus efficaces mais ne sont connues qu'aux IIe-IIIe siècles. Pour la taille des arbres, et même la moisson à la gerbe, les serpettes (avec ou sans dos tranchant) sont restées longtemps les seuls outils utilisés. On connaît quelques faucilles mais elles restent rares et tardives. En 1993, M. Py n'en a recensé en tout et pour tout qu'un seul exemplaire en Provence - à Entremont, à la fin du IIe siècle. Les forces, ou ciseaux à tondre la laine, sont un peu plus anciennes puisqu'on les rencontre depuis le IIIe siècle³.

Dans les maisons ou les ateliers, on trouve des outils plus nombreux. C'est le cas des couteaux connus depuis le bronze moyen, désormais en fer, à soie puis à rivets. On connaît cependant aussi, avec des fréquences et des chronologies diverses, des pinces, des haches, des scies, des marteaux et des burins en fer.

Dans le domaine des accessoires, on peut leur rajouter candélabres, chaînes ou chaînettes, et encore divers éléments de parure tels que broches, fibules ou bracelets. Parmi ces derniers on peut citer, pour mémoire, les bracelets à nodosités saillantes et spirales d'inspiration celtique, dont on a retrouvé des exemplaires en bronze sur les *oppida* de la Courtine près de Toulon, de la Cloche et de Teste-Nègre aux Pennes près de Marseille, ainsi qu'un exemplaire en argent dans la région nîmoise : deux bracelets semblables figurent en outre sur des fragments de statues d'Entremont⁴.

¹ Sur l'araire, et son évolution, on peut lire D. Faucher, A propos de l'Araire, ds Pallas, 4, 1956. pp. 117-133, spécialement pp. 119-121.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/palla_0031-0387_1956_num_4_3_936

² G. Bailloud, Avant l'histoire, ds G. Duby (dir.), Histoire de la France rurale, Paris, Seuil, 1975, Tome 1, p. 182, pour l'araire à avant-train. - Plin, Histoire naturelle, Livre XVIII, XLVIII, 2 pour l'araire à avant-train; et Livre XVIII, XLVIII, 1 pour l'araire à coutre et versoir (soc renversé).

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/livre18.htm>

Jamais toutefois on n'a réuni ces innovations locales ou régionales, ce qui eût donné une charrue.

³ M. Py, Les Gaulois du Midi, Paris, Hachette, 1993, pp. 217-218.

⁴ D. Coutagne (dir.), Archéologie d'Entremont au musée Granet, Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, pp. 106-107, 196 et 233.

En dehors de l'outillage métallique, où la propagation de nouveaux modèles semble avoir été assez laborieuse, on relève d'autres progrès techniques assez remarquables. Pour la mouture des céréales, c'est le cas au IV^e siècle de la meule à fente inspirée d'un modèle grec (dit d'Olynthe) - toujours à va-et-vient. A la même époque la meule rotative apparaît en Languedoc occidental au IV^e s., sans doute en provenance d'Ibérie¹. Elle se répand en Provence plus tardivement, importée du Languedoc, de Grèce ou d'Italie. Ces meules, de petites dimensions, étaient destinées à un usage domestique. A leur côté apparaissent de véritables pressoirs à olives, à levier², de modèle grec, connus à Martigues dès la fin du IV^e s.³ et au II^e s. à Glanon, à Entremont ou à la Courtine d'Ollioules. On en retrouve les blocs d'assise du mécanisme, et des contrepoids parallélépipédiques ou cylindriques. On découvre parfois également les maies, pierres plates de forme ovoïde creusées d'une rigole circulaire destinée à encadrer les scourtins (ou escourtins) et d'une autre pour l'écoulement de l'huile⁴. Il y en avait une, qui paraissait très primitive, utilisée en remploi à l'intérieur d'une maison du hameau de Fontjoyeuse à Peypin d'Aigues. Certaines installations élaborées semblent indiquer des quantités assez importantes d'olives à traiter, correspondant peut-être au regroupement de la production de plusieurs cultivateurs⁵. Dès le IV^e (et sans doute avant) sur le littoral, et au II^e s. au moins dans l'arrière-pays indigène, l'olivier⁶ devait donc être cultivé à assez grande échelle - à destination davantage sans doute des débouchés offerts par les colonies grecques que pour la consommation locale⁷. Il n'est d'ailleurs pas exclu que la crise qui a touché l'oléiculture provençale à la fin du II^e siècle (de notre ère) soit liée à la chute des exportations massaliotes. Il existe un faisceau de présomptions - notamment l'évolution des mesures

¹ M. Py, *Les Gaulois du Midi*, Paris, Hachette, 1993, p. 222 et fig. 42 p. 223.

² J.-P. Brun, *Les huileries d'Entremont*, ds D. Coutagne (dir.), *Archéologie d'Entremont au musée Granet*, Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, pp. 101-105, ici fig. 73 p. 105.

³ M. Py, *Les Gaulois du Midi*, Paris, Hachette, 1993, texte fig. 42 p. 222.

⁴ J.-P. Brun, *Les huileries d'Entremont*, ds D. Coutagne (dir.), *Archéologie d'Entremont au musée Granet*, fig. 69 et 70 pp. 102-103.

⁵ Jean-Pierre Brun, *Recherches récentes sur l'oléiculture antique en Provence : les données archéologiques et leur interprétation*, ds *L'huile d'olive en Méditerranée*, Actes de la table ronde du Groupement d'intérêt scientifique "Sciences humaines sur l'aire méditerranéenne" et de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, Université de Provence Aix-Marseille, Institut de Recherches Méditerranéennes, novembre 1983 (Aix-en-provence, Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman, 1985), pp. 35-51. En ligne : <https://books.openedition.org/iremam/680?lang=fr> ici § 39

⁶ On a vu plus haut que des différences dans les caractères anatomiques du bois (et du charbon de bois) entre l'olivier sauvage et l'olivier cultivé ont permis de définir que l'olive a été le premier fruit tempéré cultivé au début du Néolithique (au moins en Espagne et dans les Pyrénées-Orientales). On ne sait pas bien toutefois s'il faut situer cette culture dans des champs, après défrichement, ou plutôt considérer des pratiques favorisant (notamment par la taille) la venue d'oliviers sauvages ou peut-être arrachés jeunes et replantés à des endroits jugés propices.

Au deuxième âge du fer, et peut-être dès la fin du premier âge du fer, on peut en tout cas envisager ici et là la présence de véritables champs d'oliviers.

Sur les débuts de la culture - ou peut-être simplement de la végéiculture - de l'olivier en Espagne et dans les Pyrénées-Orientales (sites de la Cova de l'Espèrit à Salses et de la grotte de Montou à Corbère-les-Cabanes) voir :

J.-F. Terral, *Exploitation and Management of the Olive Tree During Prehistoric Times in Mediterranean France and Spain*, ds *Journal of Archaeological Science*, 27, 2 (February) 2000, pp. 127-133.

En ligne : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305440399904442>

J.-F. Terral, G. Arnold-Simard, *Beginnings of Olive Cultivation in Eastern Spain in Relation to Holocene Bioclimatic Changes*, ds *Quaternary Research*, 46, 2, 1996, pp. 176-185.

En ligne : <https://www.cambridge.org/core/journals/quaternary-research/article/beginnings-of-olive-cultivation-in-eastern-spain-in-relation-to-holocene-bioclimatic-changes/5E75EC957D3D9DD480FDB15624261890>

Le terme de végéiculture renvoie bien sûr ici à une pratique favorisant la venue de plantes en milieu naturel, et non à l'agriculture biologique végétalienne.

⁷ M. Py, *Les Gaulois du Midi*, p. 215.

Pl. 65 : MATÉRIEL DU DEUXIÈME ÂGE DU FER EN PROVENCE.

INDUSTRIE MÉTALLIQUE.



Pointe de lance



Pince



Serpe

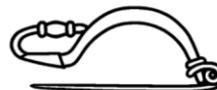
Au II^e s. avant notre ère, le matériel métallique a atteint un stade d'évolution technique que les hommes mettront des siècles à dépasser.

La forme des objets, celle des fibules par exemple, va changer au fil des modes, mais dans l'ensemble - et pour des siècles encore - on va retrouver les mêmes types d'objets.

L'outillage disponible paraît ainsi quasiment "moderne" même si certains outils (comme la faux, pourtant connue depuis l'âge du bronze peut-être) demeurent très rares.



Fibules



protectionnistes de la république romaine entre 54 avant notre ère, où Cicéron s'en est fait l'écho, et l'édit (avorté) de Domitien en 92 de notre ère - qui le laissent penser. Nous aurons l'occasion d'y revenir... Il en allait peut-être tout autrement de la vigne. Une partie de l'emprise grecque sur les indigènes reposant sur le vin, et celui-ci étant issu d'un processus de fabrication plus complexe que l'huile, plus difficile donc à s'approprier, on peut penser que la culture de la vigne est restée plus longtemps circonscrite au domaine massaliote. Ce sont peut-être les Romains qui l'ont diffusée pour saper la puissance économique de la cité phocéenne.

Témoignant d'un essor des cultures et d'un progrès relatif des façons culturales, la famille des vases de stockage (jusqu'à en torchis) s'est élargie dès le Ve siècle d'un grand vaisseau contenant 150 à 450 litres de grain, de fabrication locale en terre modelée et cuite : le *dolium*. Parents des *pithoi* grecs, mais plus ouverts, les *dolia* à la panse souvent peignée avant cuisson n'ont cessé de se répandre. Au IIe siècle il n'était guère de site qui les ignorait. Dans le Luberon, cela pourrait fournir un *terminus ante quem*, une période finale, pour la construction des silos du Fort.

Les vesces, les glands, les blés, les orges, ainsi que les plantes textiles, sont partout bien attestés (pollens ou graines). On cultivait essentiellement les céréales et les légumineuses déjà connues auparavant : blé dur (*Triticum durum/turgidum*), blé amidonnier (*Triticum dicoccum*), orge (essentiellement à grains vêtus, *Hordeum vulgare*), avoine (*Avena sativa*), millet (*Panicum miliaceum*) pour les premières ; lentilles (*Lens sp.*), ers (*Ervum sp.*), gesses (*Lathyrus sp.*) ou vesces (*Vicia sp.*), voire pois chiches (*Cicer arietinum*), pour les secondes. Les rares innovations, qui semblent ponctuelles, concernent l'avoine rude (*Avena strigosa*) et peut-être le seigle (*Secale cereale*)¹.

Certaines productions régionales étaient réputées jusqu'à Rome. C'est le cas du *siligo* ou blé d'hiver (*Triticum hibernum*) produit par les Mémines de Carpentras, cité par Pline l'Ancien dans son *Histoire Naturelle* (*Naturalis Historia*)². Malgré les fréquentes références qui y ont été faites, on n'y trouve pas mention en revanche de l'orge des Cavares, que certains auteurs ont en outre voulu retrouver jusqu'à Ostie³. En fait c'est à Marseille que l'on a découvert une amphorette (probablement de la seconde moitié du IIe ou du début du IIIe siècle de notre ère) portant l'inscription⁴

MASSIL(IAM ou IENSIS) RVBRIO
[...](S ?)INO HORD(EI) CAVAR(UM)
SICCI MVNDI
[...]I M(ODII) MILLE D

*A destination de Marseille, pour Rubrius
...(s?)inus, orge du pays des Cavares,
sec, mondé,*

¹ M. Py, *Les Gaulois du Midi*, p. 215.

² Pline, H. N., XVIII, XX. 1 :

« ... le *siligo* [*Triticum hibernum*, L.] un froment délicieux, à cause de sa blancheur, de ses qualités et de son poids [...] convient aux localités humides qu'on trouve dans l'Italie et la Gaule Chevelue, mais au-delà des Alpes il ne se maintient que dans le territoire des Allobroges et des Méminiens [*Mémines*]. [...] Le *siligo* fournit le plus beau pain et les produits les plus estimés des boulangeries. »

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/livre18.htm>

³ D. Carru, L. Tallah, *Carte Archéologique de la Gaule, Vaucluse, Avignon, Carpentras, Cavaillon*, 84-4 (CAG 84/4), Paris, Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres et alii, 2015, p. 229.

⁴ B. Liou, M. Morel, *L'orge des Cavares : une amphorette à inscription peinte trouvée dans le port antique de Marseille*, ds *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 10, 1977, pp. 189-197, ici p. 192.
https://www.persee.fr/doc/ran_0557-7705_1977_num_10_1_1012

et on ne sait pas quelle était sa destination, si tant est qu'elle devait aller plus loin que la ville. Même tardif, il s'agit en tout cas d'un témoin exceptionnel des pratiques commerciales (l'amphorette devait contenir un échantillon du produit) et de la qualité reconnue à l'orge des Cavares produit dans la vallée du Rhône (probablement entre Cavaillon, Avignon et Orange) dont la mention apparaît ici comme un label de qualité¹.

Selon les saisons, les bois, les ripisylves et les haies pouvaient fournir selon les lieux pommes, pérusses, merises, prunelles, amélanthes, cormes, raisin sauvage (lambrusque), cornouilles, voire figues et prunes². En dehors des cueillettes, certains de ces fruits pouvaient provenir de végéticulture ou de mise en culture dans le cadre de haies, sinon encore d'agro-sylviculture ou de vergers. On pouvait les consommer frais ou encore les faire sécher sur des dalles chauffées quand le soleil n'y suffisait pas. Noix et noisettes, et peut-être amandes (puisque celles-ci étaient récoltées dès le Bronze ancien autour de Nola en Campanie)³ se conservaient naturellement dans leur coquille. Dans les puits (sacrés ?) de Cavaillon, datés de la seconde moitié du Ier siècle, on a retrouvé parmi les offrandes les restes de noix, de pignons de pin, de cerise (de Sainte-Lucie), de figues, d'olives et de pois-chiches, mais aussi de groseilles et de courge. De manière plus étonnante, on a trouvé des graines de paliure austral (*Paliurus australis*), plante médicinale astringente et expectorante, ainsi que de palmier nain (*Chamaerops humilis*, seule espèce indigène)⁴.

Parallèlement l'élevage lui aussi a continué à se développer (en moyenne 80 à 92% des animaux abattus, 79 à 95% du poids de viande consommé du IVe au IIe s.)⁵. Les ovicapridés dominaient toujours le cheptel (40 à 60% de celui-ci en nombre de têtes) mais ils n'auraient représenté qu'une part assez minime de la viande consommée (13 à 20 %). Outre qu'ils rendent moins de viande que les suidés, les bovidés ou les équidés, peut-être faut-il mettre ce décalage en relation avec un accroissement de la consommation des fromages et, d'une manière plus générale, des laitages... Parmi les animaux issus de l'élevage que l'on consommait, on note une augmentation constante des suidés : ils représentent 24 à 30% des animaux consommés en nombre d'individus, et 17 à 25% en poids de viande. Mais la question demeure de savoir dans quel groupe il faut les ranger, car Strabon a dit que les porcs n'étaient jamais rentrés. Ils étaient donc probablement sauvages ou semi-sauvages pour la plupart. La consommation de bovidés est plus irrégulière d'un site à l'autre (32 à 57% du poids de la viande consommée), de même que celle des équidés qui peuvent néanmoins fournir ponctuellement jusqu'à 28% de cette viande. Témoin de la pérennité d'une tradition attestée du bronze final au Ve siècle, on continue à manger occasionnellement du chien au deuxième âge

¹ B. Liou, M. Morel, L'orge des Cavares : une amphorette à inscription peinte trouvée dans le port antique de Marseille, p.196.

² *Malus sylvestris*, *Pyrus sylvestris*, *Prunus avium*, *Prunus spinosa*, *Amelanchier ovalis*, *Sorbus domestica*, *Vitis sylvestris*, *Cornus mas*, *Ficus carica*, et *Prunus d. insitativa*.

C'est aux légions romaines qu'on attribue généralement la diffusion du prunier en Europe. Mais l'arbre était déjà connu dans la région pendant l'oscillation d'Alleröd, et figurait dans les stocks des Fontbuxiens en compagnie de poires, de cerises et d'arbuscules (J. Gascó, La communauté paysanne de Fontbousse, ds Archives d'écologie préhistorique, 1, Carcassonne, E.H.E.S.S., 1976). Il ne s'agissait cependant que de petits fruits sauvages, de la taille de prunelles ou au mieux de mirabelles.

³ C. Albore Livadie, Sites et campagnes de l'âge du bronze sous les cendres du Vésuve, ds J. Guilaine (dir.), Villes, villages, campagnes de l'âge du bronze, Séminaire du Collège de France, Paris, Errance, 2008, pp. 126-141, ici p. 135.

⁴ A. Dumoulin, Les puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse), ds Gallia, 23, 1, 1965, pp. 1-85, ici p. 77.

En ligne : http://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1965_num_23_1_2219

⁵ M. Py, Les Gaulois du Midi, p. 216.

du fer¹. On trouve trace de volaille, apparemment ignorée jusque-là, et dont l'introduction est peut-être liée aux Celtes. Il faut toutefois noter que l'on a des représentations de combats de coq en Grèce dès la fin du Ve s. avant notre ère². Si on les faisait combattre, on les élevait - et si on les élevait, on devait les consommer. L'époque romaine en outre n'a pas négligé la volaille, mentionnée dès que les premiers traités destinés à la bonne gestion d'un domaine ont vu le jour. Vers 160 avant notre ère, Caton l'Ancien dans son *De re rustica*, lorsqu'il en vient à citer les devoirs de la première servante, préconise « *qu'elle ait un poulailler bien peuplé et des œufs en abondance* »³. Certains des restes d'oiseaux galliformes retrouvés seraient pourtant à compter parmi les animaux chassés : on a considéré qu'ils représentaient 5 à 15% des animaux sauvages abattus. Comme pour les suidés, cela demeure toutefois assez incertain - mais à l'inverse de ceux-ci c'est peut-être ici beaucoup moins d'animaux qu'il faut imputer à la chasse.

D'une manière assez générale, les ressources liées à celle-ci paraissent en effet avoir beaucoup régressé, quasiment de moitié entre le début du IV^e et le II^e siècle, avec une baisse assez sensible au tournant du premier et du deuxième quart du IV^e siècle. Le cerf reste le premier animal chassé en termes de poids de viande fourni, mais en termes d'individus abattus il est très fortement concurrencé par le lapin (de 20 à près de 50% de ceux-ci) - pour lequel la question de l'élevage peut également être posée. Varron (trois premiers quarts du I^{er} s. BC) a mentionné leur élevage en garenne avec celui des lièvres dans un passage où il mentionne également l'élevage tout aussi facile des escargots⁴.

Dès le II^e siècle, la salaison, devenue méthode courante de conservation des aliments, permettait d'expédier coquillages et poisson vers l'arrière-pays. Les charcuteries gauloises étaient renommées du temps de César et d'Auguste⁵.

Les hommes du deuxième âge du fer disposaient ainsi des éléments d'une alimentation assez diversifiée : ils consommaient de nombreuses céréales en bouillies comme en galettes, et la

¹ M. Py, *Les Gaulois du Midi*, p. 216.

² N. Blanc, Pullus, gallus et gallina : déclinaisons antiques, ds D. Alexandre-Bidon, P. Mane, M. Wilmart, *La Poule, Pratiques d'élevage et histoire culturelle*, *Revue d'ethnoécologie*, 12, 2017, pp. 1-23, ici p. 1.
En ligne : <https://journals.openedition.org/ethnoecologie/3264>

³ Caton, *De re rustica*, CXLIII.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/caton/agriculture.htm>

⁴ Varron, *Res rusticae*, III, XII.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/varron/agriculture3.htm>

Pour les lièvres : « *Personne enfin n'ignore qu'il suffit de quelques lièvres et hases pour que ce gibier pullule aussitôt. Deux couples vont peupler tout un parc.* »

⁵ Varron, *Res Rusticae*, II, IV, 10.

« *La charcuterie des Gaules a toujours été renommée pour l'excellence et la quantité de ses produits. L'exportation considérable de jambons, de saucissons et autres confections de ce genre, qui se fait annuellement de ce pays à Rome, témoigne de leur supériorité comme goût. Voici en quels termes parle Caton de leur quantité : " On voit en Italie des fosses à conserver le lard, qui contiennent jusqu'à trois et quatre mille pièces de lard gaulois. Le porc arrive quelquefois à un tel degré d'embonpoint qu'il ne peut plus marcher ni même se tenir sur ses pattes, et qu'il faut le transporter en charrette".* »

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/varron/agriculture2.htm>.

Contrairement à ce qui a parfois été écrit on ne fait pas mention des charcuteries cavares dans ce passage.

Strabon, IV, IV, 3.

« *Ils [les Gaulois] se nourrissent de lait, de viandes de diverses sortes, mais surtout de viande de porc, fraîche ou salée. Les porcs ici n'étant jamais rentrés acquièrent une taille, une vigueur et une vitesse si grandes, qu'il y a du danger à s'en approcher quand on n'en est pas connu et qu'un loup lui-même courrait de grands risques à le faire. [...] La grande quantité de bétail, surtout de moutons et de porcs, qu'ils possèdent, explique comment ils peuvent approvisionner si abondamment de saies et de salaisons, non seulement Rome, mais la plupart des autres marchés de l'Italie.* »

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre44.htm>

viande pouvait être grillée à la broche ou cuite dans de grands chaudrons (dont on a retrouvé des restes dans les Alpilles).

En fait, ce sont toutes les activités qui ont progressé avec l'introduction de techniques artisanales mais aussi commerciales issues du monde celtique ou de la Méditerranée. A côté des ateliers des forgerons et des potiers se sont multipliés ceux où l'on tissait le lin et la laine, où l'on travaillait le bois ou le cuir.

Au-delà, c'est une spécialisation plus nette des métiers qui s'est dessinée. Les Massaliotes et leurs agents, en proposant des produits divers (au premier rang desquels le vin, l'huile et les poteries, mais aussi les parfums) susceptibles de créer et de développer des besoins inconnus jusqu'alors, ont sans doute joué le rôle d'initiateurs d'une véritable économie de marché : sous leur influence, on a abandonné le cadre de l'économie vivrière ou de subsistance pour s'orienter vers une économie productive visant les échanges - même si ceux-ci sont restés la plupart du temps limités. Ce passage s'est certes effectué de manière progressive et échelonnée suivant les zones considérées : sur un site de l'arrière-pays immédiat comme le mont Garou au-dessus de Sanary, le processus s'est engagé dès la fin du VI^e siècle pour devenir très sensible au milieu du Ve siècle où l'on note un accroissement très net du nombre des vaisseaux à grains (alors en torchis) qui correspond au stockage du surplus destiné aux échanges. Dans le Luberon il est impossible faute de données aussi précises qu'à Sanary de définir à quel moment un changement a pu s'amorcer. Cependant, même plus tardivement, le vieux massif ne pouvait échapper au processus - et la présence de mortiers de Marseille sur un site comme Castel-Sarrazin, à l'entrée de la Combe de Lourmarin, en offre un bon témoignage.

11.8. LA CÉRAMIQUE GRECQUE AU DEUXIÈME ÂGE DU FER : UNE STRATÉGIE QUI A TOURNÉ COURT ?

Où que l'on se tourne on se heurte donc en Provence, au deuxième âge du fer, à la présence massaliote. Il est donc temps d'examiner ses éventuelles répercussions sur le témoin privilégié de la culture matérielle : la céramique. Celle-ci offre alors plusieurs particularités.

Tout d'abord, on l'a vu, alors que des aventuriers celtes semblent parvenus au sommet de la société indigène, ligure, les influences continentales et septentrionales demeurent très discrètes. Surtout sensibles à partir du III^e siècle avant notre ère, elles se limitent essentiellement à des assiettes à bord ourlé et à des vases "balustre"¹. On est bien loin ici de l'adoption de coutumes et sans doute de divinités celtes que les sites d'Entremont ou de Roquepertuse (ou encore le Castellar de Cadenet) nous laissent entrevoir - et même de l'importance des apports métalliques ou métallurgiques issus du monde continental...

C'est peut-être d'abord parce que la poterie offre un champ plus clos, on serait tenté de dire plus intime, que le métal - pour lequel la Provence a longtemps été soumise à des importations. C'est encore sûrement parce que la poterie recueillie concerne avant tout, ne serait-ce que par un phénomène statistique, le peuple - et non ses chefs. Ceci illustrerait donc bien la portée limitée de la percée celte, et le caractère aristocratique à fondement militaire (quasi-nobiliaire, donc) de celle-ci. Enfin, à la différence du Languedoc occidental et du Roussillon, la céramique modelée a continué d'occuper en Provence et dans la vallée du

¹ Vases assez hauts et élancés dont la forme rappelle de loin une colonnette de forme renflée (ou certains pieds tournés de balustrades en pierre).

Voir M. Py, A. M. Adroher Auroux, C. Sanchez, Corpus des céramiques de l'âge du fer de Lattes (fouilles 1963-1999), Lattara, 14, Tome 1, Lattes, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental (A.R.A.L.O) 2001, pp. 600-605.

En ligne : syslat.on-rev.com/LATTARAPUB/PUBLAT/LATTARA14/PDF/025-18-CELT-montage.pdf

Rhône une place considérable : au Ier siècle les vases non tournés représentaient toujours quelque 70 % du total des vases retrouvés au Beaucet dans le Vaucluse, et encore 50 % environ à Rognac ou aux Baux-de-Provence dans les Bouches-du-Rhône - contre seulement 10 à 15 % en moyenne en Languedoc occidental¹. Il faut peut-être voir là un effet de l'intérêt suscité par la grande voie naturelle Aude-Garonne, le futur "isthme gaulois" des écrivains classiques - la fondation de la Narbo romaine au terme du IIe siècle en est une preuve éclatante. Mais ce n'est pas tout. Il faut également prendre en compte le conservatisme de la Provence. Car il a engendré des phénomènes qui, à terme, l'ont en quelque sorte conforté et nourri.

11.8.1. Grands ateliers de céramique modelée...

Bien conscients du poids de la tradition dans la région, des artisans probablement grecs ont en effet décidé, à partir de la seconde moitié du Ve siècle, de produire en série certains vases du répertoire indigène de la céramique modelée².

Il s'agit essentiellement d'urnes à panse haute et faiblement galbée. Elles présentent un col divergent, ou convergent avec un bord éversé. Sur leurs flancs, un léger épaulement accueille une rangée d'impressions fusiformes inclinées. Ce dernier sépare le col (qui recevait une finition soignée mais dépouillé de toute ornementation) et la panse passée au peigne.

La forme de ces vases est connue depuis le premier âge du fer dans la basse vallée du Rhône³, où l'on a justement situé les ateliers de production⁴ : c'est pourquoi on les a qualifiées jadis d'urnes rhodaniennes, même si le terme paraît aujourd'hui délaissé⁵.

En fait ils collent tellement bien aux productions indigènes que c'est la qualité des vases, le soudain éclatement de leur répartition, ainsi que la présence d'exemplaires tournés de même forme et de même texture qui ont suggéré une intervention extérieure⁶.

Ces productions ont participé au mouvement général, amorcé dès le premier âge du fer, qui tendait vers une diminution progressive du nombre des formes⁷. Soutenues peut-être par une distribution plus active ou plus organisée, de type grec, elles se sont imposées. Elles ont sans doute alors, à leur tour, influencé les productions indigènes⁸ dont elles étaient demeurées très proches. Sans atteindre la qualité des séries rhodaniennes, jusque dans celles-ci l'aspect fruste

¹ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise (Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, 1990), p. 410 et n. 327 p. 411.

Pour une évolution de la représentation de la céramique non tournée dans la région nîmoise, voir M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, doc. 77 p. 401.

² M. Py, L'oppidum des Castels à Nages, XXXVe supplément à Gallia, Paris, CNRS, 1978, pp. 182-184 ; Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise (Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, 1990), p. 358.

³ P. Arcelin, Céramique non tournée protohistorique de Provence occidentale (CNT-PRO), ds M. Py (dir.), Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara 6, 1993 (réédité en 2007), pp. 311-330, ici pp. 323-324. En ligne : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000101.pdf

⁴ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, doc. 76 p. 400, p. 402 et n. 270.

⁵ Le terme d'urnes rhodaniennes était couramment employé dans les années 1990 : voir par exemple C. Guichard, G. Rayssiguier, Les Baou de Saint-Marcel à Marseille, Etude stratigraphique du secteur III (VIe-Iie siècles avant J.-C.), ds Documents d'Archéologie Méridionale (D.A.M.), 16, 1993 (Contribution au problème ibérique dans l'Empordà et en Languedoc-Roussillon), pp. 231-256, notamment p. 239 et 253.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/dam_0184-1068_1993_num_16_1_1103

Il n'apparaît plus dans l'étude de F. Marty en 2010 : F. Marty, Histoire de la recherche sur les céramiques non tournées de l'âge du Fer en Provence, ds DAM, 33, 2010 (Varia), pp. 229-242.

En ligne : <https://journals.openedition.org/dam/2072>

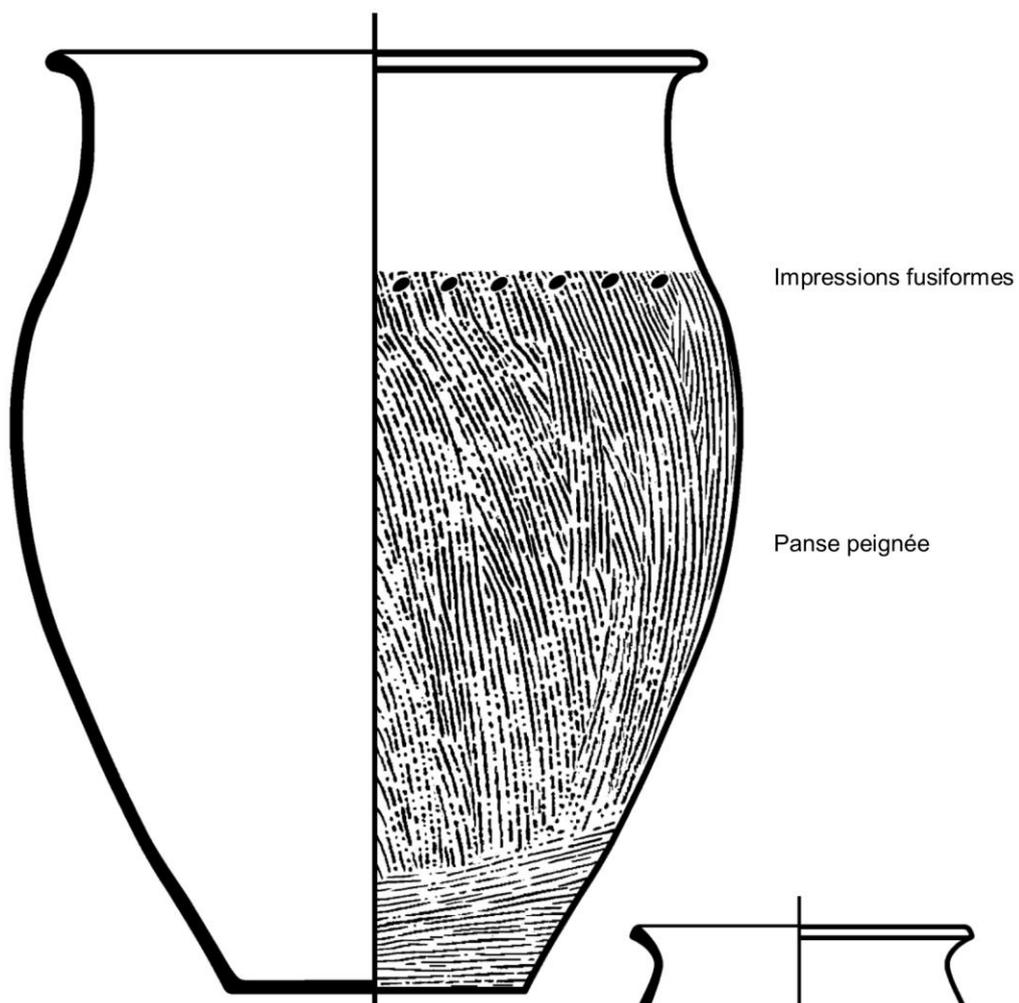
⁶ M. Py, L'oppidum des Castels à Nages, XXXVe supplément à Gallia, Paris, CNRS, 1978, pp. 182-184.

⁷ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, p. 397.

⁸ M. Py, L'oppidum des Castels à Nages, XXXVe supplément à Gallia, Paris, CNRS, 1978, p. 184 ; Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, p. 402.

PI. 66 : MATÉRIEL DU DEUXIÈME
ÂGE DU FER EN PROVENCE.

POTERIE INDIGÈNE MODELÉE.



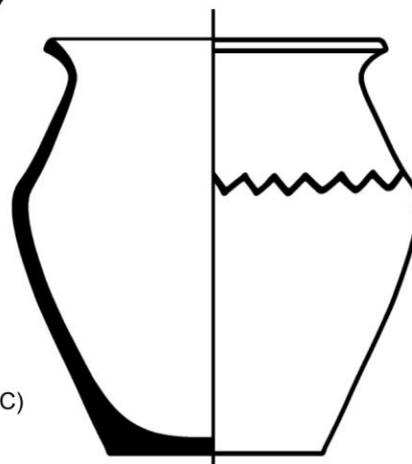
Impressions fusiformes

Panse peignée

Vase haut à décor
d'impressions fusiformes
(V^e siècle BC)

4cm

Vase trapu à décor d'ondulations (II^e siècle BC)



des séries du premier âge du fer a cédé la place à des réalisations plus soignées imitant celles des ateliers rhodaniens - qui elles-mêmes, rappelons-le, reproduisaient les formes de certaines des séries de la fin du premier âge du Fer... La production rhodanienne, grecque selon toute vraisemblance, a donc tiré la qualité vers le haut, en même temps qu'elle a contribué sans doute à réduire le nombre des formes et à imposer encore plus largement le décor peigné.

Il n'y a finalement que dans les montagnes de l'arrière-pays où l'influence du style rhodanien s'est révélée plus discrète. Les poteries indigènes modelées y ont conservé souvent un aspect plus rustique.

Ce "style rhodanien" a peut-être trouvé un prolongement dans les Alpilles au Ier siècle avant notre ère. La Provence alors a été conquise par Rome, mais elle n'a pas encore été totalement pacifiée. Une dernière production de céramique modelée ou non tournée s'est donc développée dans un des secteurs les plus anciennement hellénisés. Elle est issue de plusieurs ateliers qui n'ont pu être précisément localisés. Ils ont dû en tout cas s'installer dès le premier quart du Ier s. avant notre ère : la diffusion de leurs premières productions de grande série se situe dans le second quart de ce siècle et atteint son apogée dans sa seconde moitié. Ces ateliers des Alpilles n'ont cessé leur activité que dans les années 10-20 de notre ère, coulés par la concurrence des céramiques tournées gallo-romaines¹.

Même si elles font place à des éléments esthétiques ou morphologiques puisés dans le répertoire des céramiques italiennes importées que l'on peut rapprocher d'un effet de mode, les formes qu'ils ont privilégiées demeurent proches de celles que l'on rencontre dans la basse vallée du Rhône durant les trois siècles précédents. Elles traduisent, selon P. Arcelin qui les a longuement étudiées, la permanence des modes alimentaires : sur la table les aliments bouillis l'emportent encore largement sur les aliments frits ou rissolés². Les initiateurs de ces ateliers enfin semblent avoir ciblé leurs débouchés : les productions des ateliers des Alpilles représentent jusqu'à 90% de la céramique retrouvée dans les agglomérations voisines (Cavaillon ou Glanum qui a succédé à Glanon) contre 20 à 50% pour les habitats ruraux.

11.8.2. ... et céramiques tournées.

Les céramiques grecques d'Occident, tournées, sont également bien sûr un peu moins fréquentes dans les montagnes de l'arrière-pays que dans la vallée du Rhône ou la basse Provence. Même si elles n'ont pas globalement atteint dans la région les taux de représentation connus en Languedoc, elles sont finalement très parlantes dans leur diversité.

La plus ancienne d'entre elles, la céramique grise monochrome, majoritaire parmi cette catégorie au VIe siècle, a fortement régressé au Ve s. pour finalement disparaître quasi totalement vers 400 avant notre ère³.

¹ P. Arcelin, Céramique non tournée des Ateliers des Alpilles, ds M. Py (dir.), *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, 1993 (réédité en 2007), pp. 248-256, spécialement pp. 248-249.
En ligne : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000071.pdf

² P. Arcelin, Céramique non tournée des Ateliers des Alpilles, p. 249.

³ M. Py, Céramique grise monochrome (GR-MONO), ds M. Py (dir.), *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, 1993 (réédité en 2007), pp. 445-452, spécialement p. 445.

En ligne : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000124.pdf

Pour un excellent résumé des différents groupes de cette céramique (jusqu'en Languedoc oriental), voir M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, pp. 545-546.

Pour le détail en Provence, C. Arcelin, *La céramique grise archaïque en Provence, Thèse, Aix-en-Provence*, 1975.

Les céramiques à pâte claire anciennement regroupées sous le terme de céramique pseudo-ioniennne - et plus récemment de "céramique tournée claire" puis de "céramique à pâte claire massaliète et de tradition massaliète"¹ - ont connu une évolution contrastée.

La première connue dans la seconde moitié du VI^e siècle (céramique à bandes peintes, formes ioniennes pour les vases ouverts, attiques pour les vases fermés) s'est maintenue sans grands changements jusqu'au début du IV^e siècle avant notre ère².

Le style subgéométrique rhodanien, apparu sans doute à l'extrême fin du VI^e siècle (contreforts de la vallée du Rhône, région du Pègue dans la Drôme) n'a pas dépassé la première moitié du IV^e siècle³. Alors que les vases à bandes peintes reproduisaient seulement des modèles grecs, le subgéométrique rhodanien plus exubérant a cultivé des formes de création locale, telles que bols ou vases carénés munis d'une anse bifide. Certaines formes, telle l'*ænochoé* à embouchure ronde, ont cependant été déclinées dans les deux styles.

Enfin les céramiques entièrement peintes (à pâte claire ou à pâte grise) venues au V^e s. ont connu un succès plus durable : elles ont réussi à se maintenir jusqu'au II^e s. en faisant habilement évoluer leurs formes, copiées de modèles attiques puis italiques⁴.

La céramique à proprement parler massaliote a, elle aussi, poursuivi son évolution : à la seconde génération des amphores trapues de la fin du VI^e siècle, en usage jusqu'au milieu du IV^e siècle, est venue se rajouter une troisième génération de vases un peu plus élancés (V^e s., début du II^e s.) et une quatrième génération fuselée très inspirée de modèles italiques (III^e-II^e siècle)⁵. Dès la première moitié du V^e siècle elles ont été rejointes par des mortiers, sortes de coupes ou larges plats, à lèvre d'abord biseautée puis souvent tombante⁶, réalisés dans une pâte jaune ocrée à rougeâtre, assez micacée, semblable à celle des amphores. On en a dénombré pas moins d'une demi-douzaine de variétés jusqu'au II^e siècle où ils se sont éteints peu à peu, remplacés par des modèles italiques.

C'est qu'à cette époque Marseille a peu à peu perdu son *leadership* économique, selon un mouvement implacable qu'illustrent bien l'évolution des céramiques attiques importées et celle de leurs imitations occidentales.

Les poteries à figures noires (offrant comme leur nom le suggère un décor figuratif noir sur un fond clair, beige ou orangé) sont apparues avec la phase récente du premier âge du fer, vers 575 avant notre ère, mais elles n'ont guère dépassé le niveau de la curiosité (0,1 à 0,4 % des tessons de vases fins dans la région nîmoise selon M. Py par exemple)⁷. Un siècle plus tard elles ont été remplacées par les poteries à figures rouges (décor figuratif clair sur fond noir, en quelque sorte des "négatifs" des précédentes) et par les poteries à vernis noir (décor géométrique et floral réalisé par estampage du vernis). Ces dernières ont connu un

¹ C. Arcelin, La céramique grise monochrome en Provence, pp. 442-446.

Voir aussi M. Bats, Céramique à pâte claire massaliète et de tradition massaliète (CL-MAS), ds M. Py (dir.), Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.-VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara 6, 1993 (réédité en 2007), pp. 206-221.

En ligne (1993) : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000063.pdf

Plus récent (2001) : syslat.on-rev.com/LATTARAPUB/PUBLAT/LATTARA14/PDF/028-20-CL-MAS-montage.pdf

² M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, Collection de l'École Française de Rome, 131, 1990, p. 548.

³ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, p. 550.

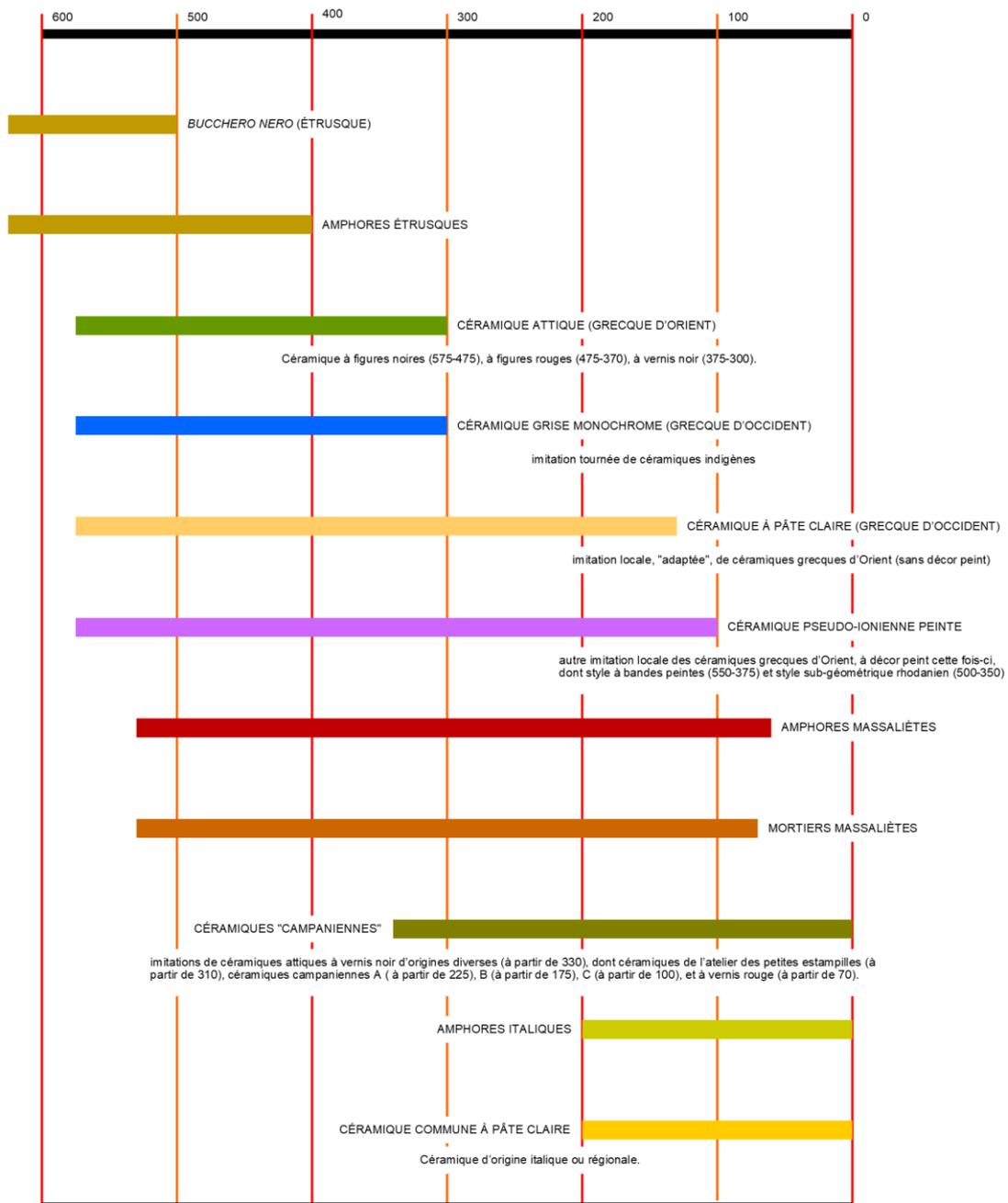
⁴ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, p. 548.

⁵ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, doc. 166 A p. 558.

⁶ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, doc. 167 p. 560.

⁷ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, doc. 158 p. 543 (céramique attique).

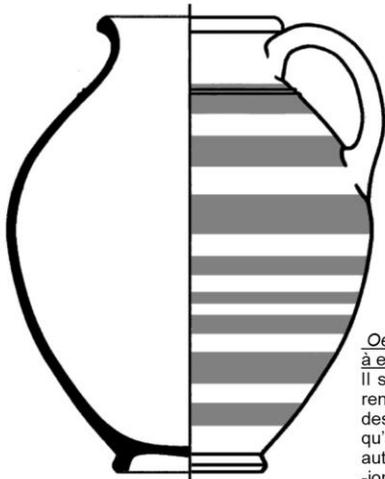
Pl. 67 : CÉRAMIQUES ÉTRUSQUES, GRECQUES D'ORIENT, GRECQUES D'OCCIDENT ET ITALIQUES EN PROVENCE.



Ce tableau très sommaire des importations et des productions locales étrangères offre un aperçu de la datation de certaines catégories de céramique. Mais il ne prend pas en compte l'importance de celles-ci (jamais plus de 0,5% du total des tessons pour la céramique attique par exemple, 30% de ce même total pour les amphores massaliètes autour de 400 BC). On pourrait lui ajouter les céramiques grecques d'Orient archaïques (corinthienne, rhodienne, ionienne et leurs dérivés) de datation sensiblement équivalente ou parfois un peu postérieure à celles du *bucchero nero* étrusque, mais elles sont vraiment très rares.



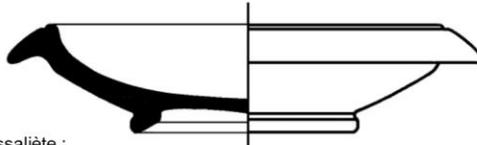
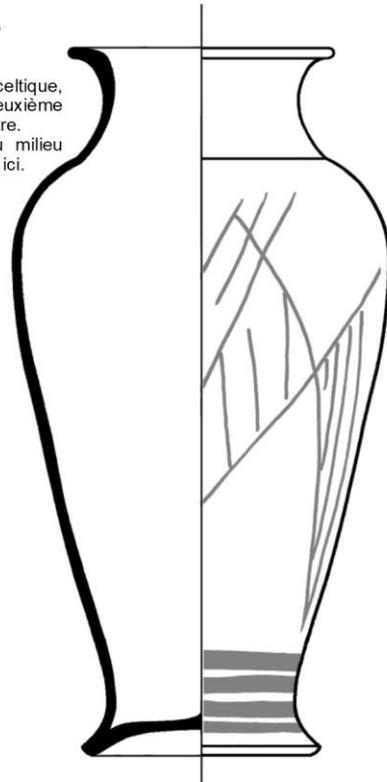
PI. 68 : FORMES CÉRAMIQUES GRECQUES, CELTIQUES ET ITALIQUES DU DEUXIÈME ÂGE DU FER.



Vase balustre : d'origine celtique, cette forme se cantonne au deuxième âge du fer où elle reste très rare. C'est donc une curiosité au milieu des autres formes présentées ici.

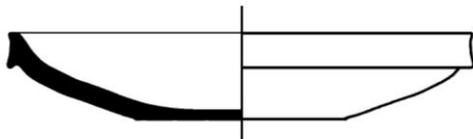
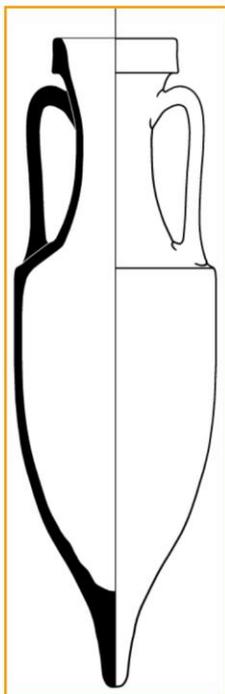
Oenochoé (pichet ou cruche à vin) à embouchure ronde :

Il s'agit d'une forme d'un usage pérenne puisqu'elle se rencontre (avec des variantes) aussi bien au premier qu'au deuxième âge du fer (entre autres parmi les céramiques pseudo-ioniennes à bandes peintes).



Mortier massaliète :

Ces vases sont apparus dans la deuxième moitié du V^e siècle avec une lèvre simplement biseautée. La forme représentée ci-dessus, à lèvre tombante, est plus caractéristique du deuxième âge du fer.

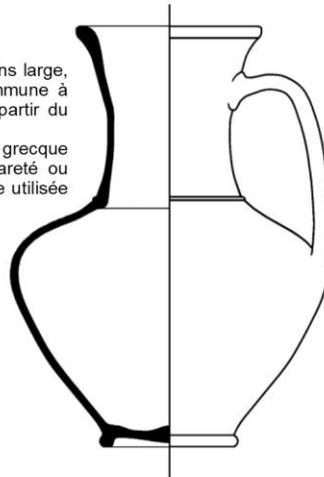


Mortier italique :

A partir du II^e siècle, ces vases à bord triangulaire ou en bandeau étroit ont remplacé progressivement les mortiers massaliètes.

Olpe (cruche ou pichet) :

L'olpe, qui peut être munie d'un col plus ou moins large, est une forme courante de la céramique commune à pâte claire italique, connue dans la région à partir du deuxième quart du II^e siècle. On distingue cette céramique de sa devancière grecque d'Occident par ses formes différentes et la rareté ou l'absence de mica visible à l'œil nu dans l'argile utilisée pour sa fabrication.



Amphore italique :

Signalées dès l'aube du II^e siècle, les amphores italiennes ont connu un développement extrêmement rapide. Au milieu de ce II^e siècle elles représentent souvent de 5 à 10% du total des tessons retrouvés sur un site, et vers 100 avant J.-C. près du quart de ceux-ci.

La forme représentée ci-contre est appelée Dressel 1B, ou Lamboglia 1B ou Républicaine IIIB selon les classifications adoptées. Apparue dans le premier quart du I^{er} s. (BC), elle a dominé la deuxième moitié de ce siècle sur de nombreux sites.

(échelles : indéterminées)



démarrage difficile entre 475 et 425, au moment de "l'éclipse" de Marseille¹. Elles ont été mieux représentées ensuite.

Dès la fin du Ve siècle ces poteries à vernis noir, très simples à produire en grande série, ont été copiées à Marseille, et un siècle plus tard en Italie : du IIIe au Ier siècle, devenues catégorie à part entière sous le nom générique de céramique campanienne (parce qu'elles étaient pour l'essentiel produites en Campanie)², ces dernières productions ont servi de support à la poussée commerciale italique dans le Midi. Dans le même temps les mortiers massaliètes, les céramiques à pâte claire et pseudo-ionienne ont fortement régressé ou disparu, tandis que les amphores massaliètes adoptaient une forme imitée de l'Italie. Vers 100 avant notre ère, les céramiques campaniennes représentaient près de 15 % des céramiques fines en région nîmoise³.

Au IIe siècle étaient en outre apparues des amphores italiques (aux formes élancées, au col long et épais agrémenté d'anses hautes et larges), des mortiers italiques ainsi que des céramiques communes à pâte claire, d'origine italique elles aussi, qui privilégiaient les olpés : il s'agit de pichets à col généralement long mais de largeur très variable, surmontant une panse carénée ou très galbée, à l'épaule haut, et à pied annulaire bas⁴. Au terme de ce siècle, les céramiques communes italiques représentaient en région nîmoise près de 40 % des céramiques fines⁵.

Que s'est-il donc passé ?

11.9. ROME : DE L'INTERVENTION À L'OCCUPATION.

Tout simplement, Rome est entrée en scène sur le territoire de Marseille, sa vieille alliée (impuissante et peut-être peu impliquée) du temps de Brennus et de son « *Vae victis !* »⁶...

Un siècle et demi plus tard, à la fin du IIIe siècle, l'expansion carthaginoise en Espagne inquiétait les colonies grecques qui y étaient installées. Rome s'intéressait aussi aux richesses de ce pays. Elle a donc négocié en 226, pour le compte de Marseille, un traité qui définissait les zones d'influence de chacun.

Mais en 219 Hannibal Barca a pris Sagonte qui le harcelait, soutenue par les Romains, et la deuxième guerre punique a éclaté. En 218 Hannibal est passé au nord de la Provence (prévenue contre lui par Marseille et ses agents) avant de faire traverser les Alpes à ses troupes et à ses éléphants pour déferler dans la plaine du Pô. Durant tout l'été Massalia, tenue informée par ses agents, a rendu compte à Rome de la progression d'Hannibal. Après les

¹ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise (Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, 1990), doc. 158 p. 543 (répartition chronologique des vases attiques).

² Pour la Campanienne A (fin IIIe-Ie s.), voir M. Py, Campanienne A, ds M. Py (dir.), Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara 6, 1993 (réédité en 2007), pp. 146-150.

En ligne (1993) : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000027.pdf

Pour la Campanienne B (Ie s. dans notre région, rare) M. Py, Campanienne B, ds Lattara 6, pp. 151-152.

En ligne (1993) : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000028.pdf

Pour la Campanienne C (dans notre région Ier s. et surtout seconde moitié) M. Py, Campanienne C, ds Lattara 6, pp. 153-154.

En ligne (1993) : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000029.pdf

³ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, pp. 570- 571 et 574.

⁴ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, pp. 585-586 et doc. 180 p. 584 n^{os} 1 à 9, 10, 12, 17 et 18.

⁵ M. Py, Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise, p. 588.

⁶ « *Malheur aux vaincus !* » : propos attribué au chef celte lors de la prise de Rome en 385 avant notre ère.

premières victoires de celui-ci (La Trébie, Trasimène, Cannes), le succès - et l'aide de Carthage elle-même - lui ont fait défaut, et il a été défait.

A partir de 209, les Romains ont donc entrepris la conquête de l'Espagne. Et après que Scipion¹ eut écrasé les Carthaginois à Zama, en 202, le traité de Tunis a donné à Rome toutes les possessions de Carthage en Ibérie.

Dès lors, les marchands romains se rendant en Espagne ont dû longer les côtes ou emprunter les pistes de l'intérieur, la vieille voie "héracléenne" - que le demi-dieu Héraclès-Hercule aurait ouverte lui-même à son retour du jardin des Hespérides, situé en Espagne, notamment en combattant les deux géants Bergion et... Albion². Attirés vers le couchant, les trafiquants romains allaient très vite apprendre à exploiter les richesses des pays qu'ils traversaient : c'est dans ce contexte que le matériel italique s'est largement répandu dans la région.

Curieusement, Marseille ne paraît pas avoir alors perçu la menace économique, et encore moins la menace politique sous-jacente. Pourtant la cité n'avait jamais disposé sur terre des moyens d'imposer brutalement ses volontés : son emprise sur l'arrière-pays, et par conséquent ses ressources, reposaient entièrement sur sa puissance économique qui, elle-même, dépendait de ses relations avec l'arrière-pays - cercle dangereusement vicieux !

En parallèle à la percée de matériel italique, on note bien au IIe siècle une importation d'objets métalliques relativement luxueux sur les sites hellénisés de l'arrière-pays (lampes en bronze, louches ou passoires en bronze également au manche finement ouvragé). Mais celle-ci a pu être, encore, le fait des marchands italiques, comme pourrait le suggérer la présence de nombreuses strigiles (racloirs recourbés servant à se nettoyer la peau aux bains, en sortant du *caldarium* ou du *sudarium*).

Peut-être Massalia, épuisée, n'avait-elle plus les moyens de réagir efficacement : elle a tenté d'imiter les céramiques à pâte claire italiques, mais sans succès semble-t-il. Ou bien encore la vieille cité, enracinée dans des siècles de clientélisme et d'intrigues, a-t-elle imaginé qu'elle était à l'abri, qu'elle continuerait à mener le jeu. Peut-être enfin a-t-elle pensé que les armes - de Rome - pourraient lui donner ce qu'elle désespérait d'obtenir : le contrôle d'un territoire sur lequel elle pourrait effectivement, politiquement, régner sans avoir à satisfaire pour cela la vanité, la versatilité et l'avidité sans limites de roitelets indigènes...

C'est en tout cas au nom de l'insécurité régnant le long des côtes, tant sur mer que sur terre, que la cité grecque a demandé par trois fois l'aide de Rome. En 181, déjà, contre les Ingaunes, établis en Ligurie italienne, taxés de piraterie. En 154, encore, contre les Oxybiens et les Décéates que Massalia accusait de détrousser les voyageurs le long des routes du Var et des Alpes-Maritimes - bien que l'origine du conflit résidât plus vraisemblablement dans la possession de la côte très poissonneuse. Et en 125, enfin, contre les Salyens que l'extension considérable du domaine marseillais exaspérait et qui voulaient à ce titre, comme Catumandus, rejeter les "envahisseurs" à la mer...

A chaque fois, Rome est intervenue pour aider Massalia. En 154, elle a même confié aux Massaliotes le littoral qu'ils convoitaient.

Mais en 125, la situation avait changé : tentés d'établir un lien solide entre l'Italie et l'Espagne dont la pacification venait de s'achever avec la prise de la ville révoltée de Numance (133 av. J.-C.), les Romains étaient de surcroît alléchés par les terres du Midi et les débouchés exclusifs que conservaient les commerçants massaliotes. Aussi l'expédition de police emmenée par Fulvius Flaccus en 125 allait-elle se transformer les années suivantes - sous les commandements de Sextius Calvinus et Domitius Ahenobarbus - en véritable conquête.

¹ Publius Cornelius Scipio doté du deuxième *cognomen* Africanus après ce succès.

² Voir notamment à ce titre F. Benoît, La voie d'Italie en Espagne à l'époque d'Auguste sur le territoire d'Arles, ds *Revue des Etudes anciennes*, 40, 2, 1938, pp. 133-148, ici p. 133.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1938_num_40_2_2978

Les temps historiques vont alors vraiment commencer. Le ton ne sera plus donné par les éléments de la culture matérielle, témoins de la vie quotidienne. Au demeurant la différenciation sociale va très vite les rendre abstrus. La parole ira aux documents épigraphiques ou aux textes relatant les événements, dûment notés et enregistrés - mais dont le relevé est susceptible d'être entaché par des préjugés ou une certaine partialité... Ainsi va l'histoire. Les maîtres de l'écrit sont les maîtres des faits qu'ils accaparent.

Table des matières du chapitre 11

CHAP. 11 : LA TÈNE OU LE DEUXIÈME ÂGE DU FER.....	1
11.1. L'AVÈNEMENT DES CELTES : UNE ÉVOLUTION GÉNÉRALE...	1
11.1.1. Approche linguistique.....	3
11.1.2. Sources littéraires et données archéologiques.....	5
11.2. ... ET SA TRADUCTION RÉGIONALE.....	10
11.2.1. Premières traces ?.....	10
11.2.2. Genèse des structures politiques.....	13
11.3. MASSALIA, SON COMMERCE, SON TERRITOIRE (VIe-IIe s.).....	20
11.4. LES STRUCTURES POLITIQUES INDIGÈNES AU IIe SIÈCLE.....	27
11.4.1. Tribus et fédérations : Ligures, Cavares et Salyens.....	27
11.4.1.1. Ligures.....	27
11.4.1.2. Cavares.....	28
11.4.1.3. Salyens.....	30
11.4.2. Le cas des Dexivates.....	31
11.4.3. Les Albiques.....	46
11.5. LOUERIONOS : LE LUBERON DES <i>OPPIDA</i>	51
11.6. MONUMENTS BARBARES AU DEUXIÈME ÂGE DU FER : UNE ORIGINE CONTROVERSÉE.....	68
11.7. L'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS AU DEUXIÈME ÂGE DU FER.....	73
11.8. LA CÉRAMIQUE GRECQUE AU DEUXIÈME ÂGE DU FER : UNE STRATÉGIE QUI A TOURNÉ COURT ?.....	81
11.8.1. Grands ateliers de céramique modelée.....	82
11.8.2. ... et céramiques tournées.....	84
11.9. ROME : DE L'INTERVENTION À L'OCCUPATION.....	88